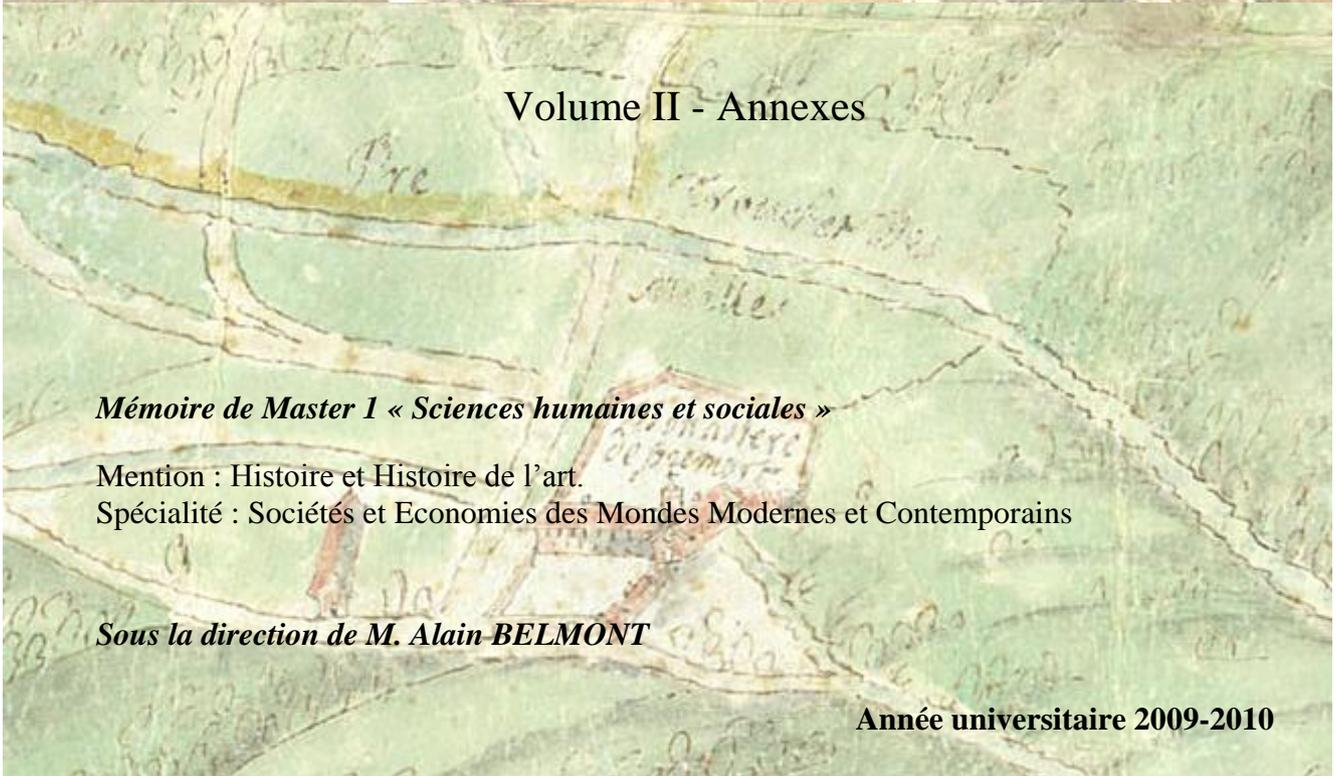


Thomas POUYET

La chartreuse de Prémol.

Physionomie et représentation du bâti. XVIIe-XVIIIe siècles.



Volume II - Annexes

*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire et Histoire de l'art.

Spécialité : Sociétés et Economies des Mondes Modernes et Contemporains

*Sous la direction de M. Alain BELMONT*

Année universitaire 2009-2010



Thomas POUYET

## La chartreuse de Prémol.

Physionomie et représentation du bâti. XVIIe-XVIIIe siècles.

### Volume II - Annexes

*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire et Histoire de l'art.

Spécialité : Sociétés des mondes Modernes et Contemporains.

*Sous la direction de M. Alain BELMONT*

**Année universitaire 2009-2010**

## Sommaire

Sommaire .....	3
Table des annexes .....	6
Annexe 1. Texte de fondation .....	6
Annexe 2. Traduction de l'acte de fondation .....	8
Annexe 3. 17H15 Visites : règlements ; certificats de visites. Requête des Chartreuses aux visiteurs. 1680-1730 .....	10
Annexe 4. Testament d'Aynard d'Avalon. 1352 .....	15
Annexe 5. 17H23. Comptes des recettes et dépenses. 1690-1734 .....	16
Annexe 6. 17H24. Comptes de la recette et de la dépense. 1735-1790 .....	72
Annexe 7. 1Q 363. Procès verbal de l'inventaire des dames religieuses chartreuses de la maison de Prémol. 10 septembre 1790. ....	127
Annexe 8. Tableau récapitulatif des grandes phases du bâti. 1690-1778 .....	130
Annexe 9. 17H 32. Journal de recette et dépense 1746-1770 .....	131
Annexe 10. 17H 22. Pièces comptables. 1758-1788. ....	138
Annexe 11. 17H 34. Journal de recette et dépense. 1777-1784 .....	140
Annexe 12. 1Q 410. Lettres concernant la dévastation du couvent de Prémol. ....	149
Annexe 13. Lettre de demande de fouille. 1854 .....	151
Table des illustrations .....	152
Illustration 1. Lithographie des ruines de la Chartreuse de Prémol. 1837 .....	152
Illustration 2. Vue aérienne de Prémol en 1970 .....	153
Illustration 3. Lithographie de la chartreuse de Mélan (Haute-Savoie) .....	154
Illustration 4. Lithographie de la chartreuse de Parménie (Isère) .....	155
Illustration 5. Photo de l'enclos côté Nord-Ouest (18.05.10) .....	156
Illustration 6. Photo du bâtiment inconnu voûté sur enclos Nord. 18/05/10 .....	157
Illustration 7. Photo du tuyau enduit, dans la voûte du bâtiment inconnu situé sur l'enclos Nord. 18/05/10. ....	158
Illustration 8. Lithographie de la chartreuse de Prémol .....	159
Illustration 9. Maître autel du XVIIIe siècle (1756) provenant du monastère de Prémol. (26/07/09) .....	160
Illustration 10. Tableau de la chartreuse de Durbon .....	161
Illustration 11. Tableau de la chartreuse de Prémol .....	162
Illustration 12. 17H 17. Vue Intérieure de l'église et des chaires. 1692 .....	163

Illustration 13. Tableau de la chartreuse de Beauregard.....	164
Illustration 14. Tableau de la chartreuse de Salettes.....	165
Illustration 15. Ruines de la chartreuse de Prémol. 1858. ....	166
Illustration 16. 9 Fi 4879. Prémol. Sépia. ....	167
Illustration 17. Photo du mur de l'enclos Nord-ouest (2). 26/10/09.....	168
Illustration 18. Photo du portail de la porterie de la chartreuse. 24/10/09.....	169
Illustration 19. Meule N° 1 de la chartreuse de Prémol. 18/05/10.....	170
Illustration 20. Meule N° 2 de la chartreuse de Prémol. 18/05/10.....	171
Illustration 21. Photo des voûtes situées à l'angle Sud-ouest de l'ancien cloître des religieux. 24/09/09.....	172
Illustration 22. Photo des caves du cloître des religieuses côté Sud. 24/10/09.....	173
Illustration 23. Photo de l'ancienne cour intérieure du cloître des moniales. 24/09/09.	174
Illustration 24. Photo du mur Sud de la chapelle de Beauregard. 18/05/10.....	175
Illustration 25. Photo d'une brique près de la chapelle de Beauregard. 18/05/10. ....	176
Table des plans. ....	177
Plan 1. Vue Google Earth de de la chartreuse de Prémol. 2010. ....	177
Plan 2. Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent (vue 1). ....	178
Plan 3. Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent (vue 2). ....	179
Plan 4. Plan intérieur du rez-de-chaussée du monastère (projet 1).....	180
Plan 5. Plan intérieur du rez-de-chaussée du monastère (projet 2).....	181
Plan 6. Plan intérieur du 1 <sup>er</sup> étage du monastère (projet 2).....	183
Plan 7. Carte des propriétés de Lesdiguières. 1674. ....	184
Plan 8. Carte des propriétés de Lesdiguières (Vue 2). 1674.....	185
Plan 9. Plan de la Maison de Prémol. 1782. ....	186
Plan 10. Plan de l'entrée du grand cloître et de l'église. Non daté.....	187
Plan 11. Vue en élévation de l'entrée du grand cloître et de l'église. Non daté.....	188
Plan 12. Plan de l'étage de la chartreuse de Prémol. Non daté.....	189
Plan 13. Plan du rez-de-chaussée de la chartreuse de Prémol. Non daté.....	190
Plan 14. 1Q 410. Plan visuel de la maison forestière de Prémol. 1845. ....	191
Plan 15. Représentation N° 1 de la chartreuse de Prémol en trois dimensions. ....	192
Plan 16. Représentation N° 2 de la chartreuse de Prémol en trois dimensions. ....	193
Plan 17. Représentation N° 3 de la chartreuse de Prémol en trois dimensions. ....	194

Plan18. Représentation N° 4 de la chartreuse de Prémol en trois dimensions. ....	195
Table des figures.....	196
Figure 1. Graphique des dépenses du bâti au sein de la dépense totale. 1690-1734. ....	196
Figure 2. Graphique d'investissement dans le bâti. 1690-1734.....	197
Figure 3. Graphique des dépenses du bâti au sein de la dépense totale. 1741-1763 .....	198
Figure 4. Graphique à aires empilées des investissements de la fin du XVIIe siècle....	199
Figure 5. Histogramme 1 des dépenses en réparations, ardoises et domaines. 1716-1735. .....	200
Figure 6. Histogramme 2 des dépenses en réparations, ardoises et domaines. 1759-1778. .....	201
Figure 7. Courbe des recettes provenant de l'apothicairerie à destination des dépenses générales. 1717-1737. ....	202
Table des tableaux .....	203
Tableaux 1. Principaux dons fonciers. XIIIe – XVe siècles. ....	203
Tableau 2. Principaux dons fonciers. XIIIe – XVe siècles. ....	204
Tableau 3. Principaux achats fonciers de la chartreuse de Prémol. XIIIe-XVIIIe siècles. .....	205

## Table des annexes

### Annexe 1. Texte de fondation

Texte intégral de la fondation de la chartreuse de Prémol, extrait de BMG, Y. 625, LE COULTEUX, Dom Carola, *Annales Ordinis Cartusiensis ab anno 1084 ad annum 1429*, Monstrolii, Typis Cartusiae S.Maria de Pratis, 1887, t.4, pp. 23-25.

Annus 1234 Gregorii P.P IX Ordin. Cartus. Martini Pr. Cart. (p.23)

Ann. 8            Ann. 152            Ann. 1

Eodem tempore fundatur cartusia Monialium Beatae Mariae Pretimollis in Delphinatu et dioecesi Gratianopolitana, in montanis supra Vallem Navigii ad duas leucas, totidemque ab oppidulo Domayne ad orientem posita ; a Beatrice Montisferrati, Andreae Delphini Viennensis uxore, ut constanter asserunt nostrae Moniales, et mox patebit ex Instrumentis foundationis ; non vero a Beatrice praefeti Andreaematre, ut plerique volunt, quae diu ante praesentem annum obierat ; nec etiam a Beatrice Petri Sabaudiae filia, praefati Andreae nuru (et nuper typis mandavit quidam), quae Guigoni delphino nondum nupserat et quae postea fundatrix extitit Monialium Melani, ut suo dicemus loco.

Beatrice igitur Montisferrati, vivente ac consiente Andrea suo marito, hanc Domum fundavit in loco dicto « Pratum molle » (p. 24) quem ei concesserunt Willelmus Ulciensis ecclesiae Praepositus et Alamandus Prior Sancti Joannis Vallis Navigii, scriptis sequentibus litteris :

« In nomine Domini nostri Jesu Christi. Anno Incarnationis ejusdem M CCXXXVIII, VI<sup>do</sup> Septembris, Gregorio nono Papa et Friderico Romano Imperatore existentibus. Cum domina Beatrix Vennensis et Albonensis comitissa vellet et proposuisset construere monasterium Sancti monialium degentium sub regula sancti Ordinis Cartusiensis, nec haberet locum aptum secundum suam voluntatem ubi posset ipsum perficere ; supplicavit instantissime cum summa humiliate et devotione R. Patribus Willelmo Ulciensis ecclesiae Praeposito et suo Conventui, atque Alamando Priori ecclesia Sancti Joannis Vallis Navigii et canonicis in eadem ecclesia residentibus, ut sibi concederent et donarent locum de Pratomolli, situm in montanis supra Vallem Navigium, cum universis ad eudem locum pertinentibus, in quibus praedictum Monasterium dictarum Sanctimolialium construeret atque fabricaret.

Cujus petitioni atque supplicationo annuentes praedicti tam Praepositus, ... praedictum locum de Pratomolli concesserunt, ...etc. Acta sunt haec apud Ulcium, praesentibus canonicis quorum nomina sunt haec : Petrus Prior... Testes autem sunt Hugo Praepositus S. Andreae Gratianopo., Obertus domini Delphini comitis marescallus, Boso de Arenis et alii ».

Paulo post factam hanc donationem, aptatis quibusdam aedificiis veteribus, locum nostrae Moniales incolere coeperunt quibus et dotales litteras Beatrix concessit a marito confirmatas in hunc modum :

« in domine, ... etc. Anno ab Incarnatione ejusdem MCCXXXIV, tertio Calund. Februarii, ...etc. Ego Beatrix Viennae et Albonii comitissa, dono, laudo et concede Deo et Beatae Mariae de Pratomolli et Sanctimonialibus supradictis et successoribus earum, in perpetuum habenda, ...etc. Nos vero Andreas Dalphinus Viennensis et Albonensis comes, omnia supradicta singula et universa prout supradictum est laudamus, confirmamus... (p. 25) et promittimus ita libere ut tenemur in perpetuum ab omni homine deffendere, ...etc.

Mortuo aliquot post annis Andrea, Guigo illius et Beatricis nostrae filius haec omnia non solum confirmavit, sed fundationem ita auxit ut a quibusdam fundatoris nomine donatus sit. Moriens vero sepultus est in ecclesia hujus cartusiae, e regione magni altaris. Ejus filia Anna delphina fundavit Domum Saletarum, ut dicemus infra.

Quorumdam hujus parthenii benefactorum obitus reperiuntur in chartis capitularibus, quorum haec sunt nomina : Dominus de Mente de Charencorre ; Guigo Baudetis secretarius delphinalis et Joanna uxor ejus ; carolus Alamandi, miles et prorex Delphinatu ; Anemundus de Rua ; spectabilis vir Jacobus Janon.

## **Annexe 2. Traduction de l'acte de fondation.**

Traduction du texte intégral de la fondation de la chartreuse de Prémol, extraite de CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration du XVIe au XIXe s. dans les communes de Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas*, T.E.R, Grenoble II, 1984, tome 2 Annexes, p. 76 à 78.

Année 1234-Grégoire IX pape depuis 8 ans – l'Ordre Cartusien existant depuis 152 ans – Martin prieur de Chartreuse depuis 1 an.

p.77 Dans le même temps est fondée la chartreuse des moniales de la Bienheureuse Marie à Prémol en Dauphiné et dans le diocèse de Grenoble, dans les montagnes au-dessus de Vaunavais ( ce nom est ainsi orthographié dans le renvoi correspondant à l'astérisque du texte latin) à deux lieues, et à la même distance du village de Domayne en direction du levant ; par Béatrice Montferrat, femme d'André Dauphin de Viennois, nos moniales sont soutenues avec constance (ou fermeté), et après elle étendra sa protection au-delà de l'installation matérielle ; ce n'est pas à Béatrice déjà mère d'André, comme le demande la plupart, qui avait disparu le jour avant la présente année, non plus que Béatrice fille de Pierre de Savoie, déjà belle-fille d'André que le Dauphin Guigues n'avait pas encore épousé et qui par la suite se montra la fondatrice des Moniales de Mélan, comme nous le disons dans ces pages.

Béatrix donc de Montferrat vivant et même en union avec son mari André, fonda cette maison dans le lieu dit « Pré mol » que cédèrent Guillaume « officier » (chef) de l'église d'Oulx et Alamand prieur de saint Jean de Vaulnaveys, ayant écrits les lettres suivantes :

« Au nom de Notre Seigneur Jésus Christ, l'année de son incarnation 1234, le 5 des ides de septembre, Grégoire IX pape et Frédéric étant empereur des romains. Comme dame Béatrix, comtesse de Viennois et d'Albon eut voulu et le fit connaître bâtir un monastères de moniales sous la sainte règle de l'Ordre Cartusien, sans qu'elle eut un lieu convenant à sa volonté où elle pût en personne l'exécuter, elle supplia de la façon la plus pressante avec la plus grande humilité et dévotion le Révérend Père Guillaume « préfet » (?) de l'église d'Oulx et son couvent, et de plus Alamand prieur de l'église saint Jean de Vaulnaveys et les chanoines résidant dans ladite église, qu'ils lui cèdent et abandonnent le lieu de Prémol,

situé dans les montagnes au-dessus de Vaulnaveys, avec tout ce qui dépend de ce lieu, dans lequel elle élèverai et construirai ledit monastère de saintes moniales.

Lesquelles propositions et (même) supplications approuvant après examen aussi l' »officier », ... ils cédèrent ce lieu convenu de Prémol, ...etc. (p.78) Ils prirent acte de cela à Oulx, étant présents les chanoines dont les noms sont : Pierre Prieur... Par ailleurs sont témoins Hugues « chef » de Saint-André de Grenoble, Obertus maréchal des comtes du seigneur Dauphin, Boson d'Arène et autres. »

Peu après l'acte de cette donation, en adaptant un certain nombre de vieux édifices, nos moniales commencèrent à habiter le lieu, (...) et les lettres de dot que Béatrice a concédé avec la confirmation de son mari dans ces termes :

« Au nom du Seigneur, ...etc. L'année de son Incarnation 1234, le trois des calendes de février, ...etc. Moi Béatrice comtesse de Viennois et d'Albon, je fais don, loue et abandonne à la chartreuse de Dieu et de la Bienheureuse Marie à Prémol et aux saintes moniales susdites et leurs successeurs, en perpétuel avoir,...etc. Quand à Nous André Dauphin de Viennois et comte d'Albon, toutes les choses particulières ou générales susdites dans la mesure où elles ont été approuvé, confirmons (approuvons... et assurons (garantissons, promettons) qu'elles seront conservées à perpétuité et défendues contre tous les hommes,...etc ».

André étant mort quelques années après, Guigues fils de lui et de notre Béatrice non seulement confirma tout cela, mais encore il accrut cette fondation pour que le nom du donateur soit du parti des vrais fondateurs. En vérité une fois mort il fut inhumé dans l'église de ladite chartreuse, du côté de la partie la plus élevée. Sa fille Anne fonda la Maison de Salette, comme il est dit plus bas.

Touts ces bienfaits certains s'étant acquittés de les avoir inscrits dans les chartes capitulaires, ceux dont les noms sont : le seigneur de Mente de Charencorre ; Guigues Baudetis secrétaire delphinal et Joanna sa femme ; Charles Alemand, soldat et représentant (vice-roi ?) du Dauphin ; Aymonde de Rua (Ennemond de Ruynat ?). Vu par l'homme (sieur ?) Jeacob Janon.

### **Annexe 3. 17H15 Visites : règlements ; certificats de visites. Requête des Chartreuses aux visiteurs. 1680-1730.**

ADI, 17h 15, Visites: règlement; certificats de visites. Requête des Chartreuses aux visiteurs. 1680-1730

#### Document 1.

par l'estat pris sur les Beaux a ferme actes de pensions en quoy consiste les revenus fixes de la chartreuse de premol y compris meme le casuel ne se montent qu'à la somme de sept mille deux cent livres; et la depense pour l'entretien de la communauté de premol devant estre de vingt sept religieuses de choeur, quatorze soeurs données, trois religieux y compris le superieur pour la direction du spirituel et administration du temporel avec six freres Donner se monte a la somme de douze mille neuf cent soixante cinq livres quinze sols quatre deniers; laquelle somme a peine peut suffire pour l'entretien de la dite Communauté et autre charge a supporter; par consequent il resulte que la depense ordinaire, sans parler de l'extraordinaire surpasse la recepte de cinq mille sept cent soixante cinq livres, a laquelle depense on ne peut subvenir que par la liberalité du Reverend Pere general, et la charité des autres maisons de la province notamment depuis l'an mil sept cent sept, que cette maison a esté reduite en cendre par un incendie generale laquelle n'a esté réparée que par les aumones du chapitre General, quoyque le nombre des religieuses soit diminué de quatre ou cinq actüellement. C'est pour quoy le reverend pere General de l'ordre est obligé de recourir au Saint Siége afin qu'il luy plaise accorder la permission de ne recevoir des pretendantes pendant douze ou quinze ans qu'a condition qu'elles faireont chacune d'elles une liberalité par forme de dote de trois mille cinq cent livres, tant pour leur subsistance, que pour leur ameublement, et autres depenses qu'il convient faire pour leur sacre.

Ainsy certifions nous a premol sousigné prier de St Hugon en visitation de la province de chartreuse et vicaire et superviseur de la chartreuse des religieuses de premol ce 28 de mars 1716.

#### Document 2.

Memoire pour le v.P.procureur 1680; les commissaires députés pour la visite de Prémol.

Ce qui paroist presentement le plus pressant est de lire les Titres et papiers de la maison, en bien estudier tous les droits, et en dresser un inventaire raisonné qui puisse servir d'instructions dans le besoin. Pour le bien faire le v.p. Procureur travaillera incessamment avec application, et jusquace que cela soit fait, il taschera de mesnager avec soin tout le temps qu'il pourra, parceque c'est un travail que ne scavoit estre trop tost achevé.

Il aura encore soin des choses suivantes.

Faire clorre le jardin de la soeur souscelleriere

Faire raccomoder lallee gastée dans le clos par la charrete, accommoder la chappelle de la grange de la Tour

Faire fermer, et assurer les Portes de ladite Grange  
Faire accommoder les fenêtres de la lavanderie comme nous luy avons monstré.  
Agrandir le Prathat de ladite Lavanderie  
Faire une contreporte a l'esglise du costé des Relig.  
Couvrir de terre les pierres monstrées a Beauregard  
Faire une piscine, ou petit lavoir pour le Refectoire  
Accomoder les Tiroirs des tables dudit Refectoire; la cave de la souscelleriere.  
La fenestre de la monté que nous luy avons monstrée.  
La fenetre de la prison.  
Faire une muraille a la menuiserie  
Un garde robe au refectoire pour le passy des potager  
Un autre grand pour les deux cellerieres, linges et confitures.  
Accomoder un chemin le long de la muraille du haut du clos  
Donner les provisions aux temps et au commencement de l'avent et Caresme, faire venir  
des fruits pour les collations des freres et soeurs aux deusnes desglise.  
Et du grain, et autres provisions pour les poules.  
Avoir un suisse a la montagne, et luy remettre la vacherie.  
Avoir soin que les salines ne manquent et que les provisions ne donnent reglement, et sur  
un des memoires fixer les choses.

Que les freres se servent des femmes le moins qu'il se pourra a leurs granges, et en cas  
d'une inevitable necessité qu'ils ne les laissent pas entrer et ne les souffrent jamais seules  
dans les granges avec eux.

Il faut regler les provisions de chaque grange et les donner a temps.  
Ne ... donner de bois qu'argent contant.  
Faire faire un grand garderobe pour tenir les confitures de la communauté.

F. J B. Berger prieur de Villeneuve

F Antoine Coster Prieur de Marseille.

### Document 3.

Monsieur, ie vous supplie da voir la bonté de descer une requete pour la donner au  
parlement a fin qui me coumete un usier pour faire une en quete de pauvrete. ie fairay  
signer 4 voisins. le tans me presce a quoce de pouvoir retirer la prisce mr de coulombier  
mapromi de la donner luy meme pour la faire signet comme on na de la paine a vous  
trouver et que iey tres peudetans pour sortir ie me donne lhonneur de vous in prier par ce  
billet give de main le matin la prandre si vous a ue le tans de la faire ie suis a une respec et  
une par faite recounoissance

Monsieur

Vostres hiumble et tres obeiscente servante ce 2me iuillet 1730 Bellonj

Document 4.

au dos: 28 juin 1683: Requête du couvent de Prémol aux Visiteurs pour en obtenir la permission d'emprunter 500 écus au denier courant, octroyée et confirmée par R.P.D. L.M

A nos Tres Venerables Peres Visiteurs

Supplient tres humblement les Religieux et Religieuses de la Chartreuse de Prémol et exposent a vos Paterniter que ne pouvant pas retirer de leurs debiteurs tant rentiers que Pensionnaires les sommes qui leurs sont deües si a propos et aussi punctuellement que les necessiter urgentes de leur maison le demandent. Il vous plaise d'aggréer et de leur permettre d'emprunter la somme de Cinq Cent escus au denier Courant pour y subvenir.

Fait a Premol ce vingt huictiesme Juin mil six cent huictante trois. 28 juin 1683

Frere Michel Vigarboux Vicaire

Document 5.

Nous sousignés Visiteurs de la province ayant reconnu en prenant connoissance du temporel de cette maison en l'acte de nôtre visite le besoin veritable d'emprunter pour survenir aux necessités courantes permettons de faire lemprunt dont on demande permiffion dans la requeste couchée cy derniere a condition que de l'argent des premieres receptes et epargnés qui le pourront faire on fera le remboursement de la somme empruntée fait a Premol ce 29 Juin 1689.

F.J.B Berger prieur de Villeuneuve visiteurs ordinaires de province. Et frere Antoine Coster prieur de man.e

Document 6.

Au Tres Venerable pere Dom colomby prieur de la chartreuse de Lyon, Visiteur de la province de Chartreuse.

Au dos:Resquete présentée a nos peres visiteurs et accordée defricher des ... aux Mouilles du 26e 7bre 1721.

Supplie humblement frere michel de Larnage procureur de la chartreuse de prémol difant qu'il y a un petit bois de la contenance d'environ une setérée le long du chemin qui va au prez de nouïlles; lequel bois est peu utile ne produisant pour les plus grandes parties que des brouffailles; c'est pourquoy, le consideré; il vous plaise permettre ; qu'on change le fon en prez d'autant qu'il est propre pour cela;

et aussy qu'il vous plaise permettre faire des effards dans le bois qu'on appelle Secray de la contenance d'environ trois ou quatre setérées, le quel fond ne produit pareillement que des

brouissailles, et qui estoit, il y a vint cinq ans en terre et ferer bien. fait a la chartreuse de premol le vint cinquieme septembre, mil sept cent vingtetun.

Vü la Requête cydeffus ayant reconnu l'utilité de la demande du suppliant pour le bien de la maifon nous confentons a cequ'il soit fait suivant qu'il est requis a Premol ce 26e.7bre 1721.

#### Document 7.

Au dos: Requêtes au R.P.d. Visiteurs pour la construction des bâtiments des dames, des freres et des domestiques. ...1743

A notre Tres R.d Pere D.

Supplient tres humblement les Vicaire, officiers, et Religieuses de la chartreuse de Prémol, et representent à votre R.ce que dans leur dite maison il y a plusieurs bastiments, et nommément les appartements des dames, des freres et domestiques qui par leur caducité exigent des reparations considerables et necessaires, lesquelles les Suppliants desirent faire tous le bon plaisir de R.ce

Suivant le plan cy humblement joint; et comme ils n'ont pas actuellement les fonds necesfaires pour faire tout de fuite les fuscites reparations, ils promettent de les faire peu à peu sans estre obligés d'emprunter aucune somme, n'y d'incommoder leurdite maison. De plus la simetrie ne pouvant se trouver dans les susdites reparations sans prendre quelques toises sur la cloture interieure des Religieuses, les suppliants prient V.R.ce d'en accorder la permission, ainsi que pour les reparations susdites santé ils prient pour la prosperité.

#### Document 8.

Au dos: 1684. Prémol. Requête pour obtenir la permission de vendre ou echanger quelques fonds.

Au Tres Venerable Pere Dom Prieur de la chartreuse de Marseille et Convifiteur de la Province de Provence.

Supplient tres humblement.

Les Religieux et Religieuses de la Chartreuse de Prémol, et exposent a u.vz Paternité que leur ayant reunis par une precedente Requête du neuviesme Decembre Dernier de Revendre ou eschanger certains fonds nouvellement acquis ou ils Suctendent y construire un nouveau Etang pour servir a leurs usages, et pour rendre le lieu plus conforme a leur dessein, et dautant que quelques particuliers ayment mieux vendre leurs fonds que déni prendre d'autres en Eschange qui ne sont pas a leur BienSeance. Il luy plaise de leur

accorder la permifsion et la faculté de les acquerir jusques a la somme de cinq a six cent livres ou de les eschanger si l'occafion se prefente.

Fr. Bonaventure dedexe vicaire etc

Veue et examiné, la necessité, et lutilite du susdit exposé nous consentons qu'ils traitent, permutent ou eschangent de la maniere qui leur sera plus commode fait a grenoble le 9 Juin 1684.

Fr Ant. Coster prieur de mars. Convisit. de prov.

Après avoir veu le sentiment du pere Covisiteur de la province nous consentons quil soit comme il est requis. En chartreufe ce 16 juin 1684.

F. Innocent prieur de Chartreuse.

#### **Annexe 4. Testament d'Aynard d'Avalon. 1352.**

ADI, 1J 1219 : testament d'Aymard d'Avallon, chevalier, 1352.

Familles alliées.

Testament d'Aynard d'Avalon, chevalier ; 1352 ; 2 février

Texte de la fiche jointe au document :

« nativité 1352, 2 février, grenoble

noble aymard d'avalon, chevalier, feu sa femme Guigoue Velliuer

Sépult. au couvent de religieuses Prati Mollis dans la chapelle Ste Catherine y fondé par ses aïeuls, dans le tombeau a Cy marie de Aralgue mon père

50 chapelains

rente aux moniales sur un pré à Meyrieu lieudit du Couvamines

au vicaire faire peindre en couleurs la chapelle Ste Catherine, la vie de la Ste et les armes, celui de son frere Eymerie,ancelot d'avalon et autres amistat

Béatrix alamand sa femme ayeneric et Hugues »

tuteur et frère pierre

(au dos) dans la maison de l'art apothicaire... dans la petite rue près du gd puits nouveau qui est dans la rue de la porte Terrine, Trionie.

## **Annexe 5. 17H23. Comptes des recettes et dépenses. 1690-1734.**

ADI, 17H 23: Comptes de la recette et de la dépense (en cahiers de formats in-4°, grand in 8°, in 12°), manquent les années 1663, 1665, 1666, 1669 à 1681, 1684 à 1689). 1653-1734

Détail : non paginé dans la plupart des cahiers. Cette annexe contient les relevées de notes ayant trait au bâti. Les références des notes de bas-de-page du volume 1 en relation avec cette côte 17H 23 sont à chercher selon l'année dans un ordre chronologique allant de 1690 à 1735. Certains relevés ne concernent pas le bâti.

Si le type d'argent n'est pas précisé, les chiffres sont à comprendre selon les modalités suivantes. S'il y a un chiffre : en livres. S'il y a deux chiffres séparés par un point, une virgule ou un point-virgule ; le premier est en livres et le second en sols. S'il y a trois chiffres séparés par un point, une virgule ou un point virgule ; le premier est en livres, le second est en sols et le troisième est en deniers.

**1690.** Compte que rendent au Venerable couvant F.François Henry Vicaire et Supérieur de la maison des moniales Chartreuses de Prémol, et F. felix Defay De Villier Procureur de la recette et depense par eux faite depuis le 13e may 1690, iusques au 8e du mesme mois de l'année 1691.

### **Recepte ordinaire.**

Premier Chapitre de Recepte. Du reste du Dernier compte.

Item par ledit compte de D. Berger il est fait mention de 50 Louis d'or a 11livres 10 sols la piece quil dit avoir donné par pur present pour estre employez aux Bastimens, lesquels 50 louis font 580 livres...

Total de la Recepte: 21161 livres ; 11 sols.

Recepte ordinaire: 9838 ; 13 ; 6

Recepte extraordinaire: 11322 ; 17 ; 6

Recepte ordinaire divisée en 4 chapitre: Premier Chapitre de Recepte: du reste du Dernier compte: 2221,8, 6.

2e chap. Pensions deües à la maison de Prémol: 1524,14

3e chap. recepte des Arrentements: 3537,14

4e chap. revenus de mesnagerie, ventes de bois, et autres choses provenantes des Domaines:2548,17

### **Depenses ordinaires.**

Depenses ordinaires pour l'église. En tout pour dépense de l'église 16 livres 15 sols : chandelles et cotons à faire les mèches.

aumosnes, etreines: 32; 6; 0

achapt de bled et legumes: 2513, 4, 6

achapt de vin, et façon de Vignes: 878, 2, 6  
en poissons frais: 649, 7, 0  
en poisson salé: 22, 1, 6  
en fourniture qu'on tire du V.P.D. courrier de chartreuse (graines): 1000, 0, 0  
en oeufs, beure, fromage, fruits, herbages: 1141, 4, 0  
chandelles: 43, 13, 0  
en epiceries, sucre, huile...: 58, 13, 9  
ustensiles pour la cuisine et ailleurs: 82, 9, 6  
en bestail achepté: 684, 14, 0  
En médecins, chirugiens, drogues:  
On a fait depense de 69,2 pour ces articles, Scavoir  
a Mons. chappat pour consultes... 6 livres 2 sols  
pour des voyages de mons. Bours...15 livres  
pour drogues d'apothicaire... 48 livres.2. 6

ouvrages de cordonnerie: 87, 13, 0  
vestiaire, couturerie et mercerie: 298, 16, 3  
Gages de Valets, et paiement de Divers Ouvriers, qui ont servy la maison de leur art.  
On fait icy dépense de la somme de 876 livres 16 sols employée pour lesdits articles,  
Scavoir...  
Pour les gages de 13 valets domestiques,...633.9.6  
au mareschal pour ferrure, et diverse partie...98.17.0  
au Serrurier pour divers ouvrages...50.18.0  
au Lanternier pour son compte...14.17.9  
au cloustrier, et pour fiches...27.5.9  
au sellier et bastier...21.9.6  
au libraire et horloger...24.1.6  
aux basteliers et ramoneurs de cheminée...5.17.6

fauchage, fenaison et achapt de fourage: 280, 17, 6  
Reparations Ordinaires et frais pour faire valoir la Scie  
On a fait dépense de 314 livres pour ces articles scavoir pour Reparations ordinaires de la  
maison, et ses dépendances 151 livres 18 sols  
pour un prix-fait de réparation de la muraille de la ville de mantonne et et de quelques  
autres nécessaires: 276 livres 6 sols 6 deniers.  
pour reparations des chemins: 10 livres 18 sols...

voyages, ports de lettres, voiture de marchandise, sejours:102, 6, 0  
Decimes, tailles, pensions, taxe du chapitre, frais de justice: 653, 13, 6  
Divers faux frais:  
Reparations en gros au dedans du couvent obmises 19 livres 11 sols.

### **Dépenses extraordinaire:**

pour les amortissements et autres choses extraordinaires:5482, 1, 0

pour la taxe des amortissements: 5242, 17, 7.

Reparations extraordinaires d'édifices:

Le Réverend Pere ayant reconnu le danger d'incendie ou essoient les couvertures a cause des sandoles dont elles essoient faites a jugé necessaire de faire couvrir la maison d'ardoises ayant donné de l'argent pour ces effet employé comme s'ensuit.

Pour 140 grosses de mediocres ardoises achptées de monseigneur d'Allemont, a raison de 5 livre la grosse rendue aux Alberges payé...700 livres.

pour le port de ladite ardoise jusqu'a premol...168 livres.

pour les employer a 10 sols la toise; pour 127 toise 9 pieds: 64 livres 19sols.

Journées de manœuvres à les transporter...39 livres

pour clouds de lattes...3,6

pour un baril de fer blanc pour les corniers et lucarnes...60 livres...

En nous pour ledit couvent d'ardoise dépensé, sans compter les clouds donnés par R.P.D Prieur de Saint-Hugon-----1035 livres 5 sols.

Item on fait depense de 399 livres, 16 sols pour la construction des chaizes de l'église Scavoir:

Journées de menuisiers: 123 livres, 4 sols

achapt de bois de noyer: 49 livres, 18 sols

pour 10 quintaux de fer...101.4

au serrurier: 47,0

pour chaux, plastre, sable rogneure de gands...78 livres

Toutes les sommes reviennent à la susdite cy----- 399 livres 16 sols.

Item on fait depense de la somme de 1517 livres 10 sols pour autres reparations a la voute de l'église et ailleurs, laquelle somme provient des 937 livres 10 sols, 6 deniers d'une part a laquelle s'est trouvé monter le restant du compte du R.P.D. Berger et des 580 livres d'autre qui sont marquées dans le meme compte comme données par ledit R.Pere, et lesdites deux Sommes ont esté par luy remises a la R.M Prieure lorsqu'il partir de premol; et employées comme bon semble audit R.Pere sans la participation du nouveau vicaire cy---- 1517 livres 10 sols 6 sous

#### Autres Depenses extraordinaires:

On fait icy depense de la somme de 444 livres, 11 sols pour achapt d'un Benistier d'argent avec las pressoir et la coquille pesant 11 marcs, 3 onces 1/4 a 31 livres le marq et outre cela la marque du Roy et les estreines cy...444livres, 11 sols.

Total de la dépense extraordinaire monte: 9486,15,7

Depense ordinaire: 10048 livres, 1 sol, 6 deniers

Depense extraordinaire: 9486 livres, 15 sols, 7 deniers.

Total de Depense: 19534 livres 17 sols 1 denier.

**1691-1693.** Compte que rendent au venerable couvant F.F François henry Vicaire Superieur de la maison des Moniales Chartreuse de Prémol, et F.Felix Defay De Villiers Procureur de la Recepte et depense par eux faite depuis le 8e May de l'année mil si cent nonante un, jusques au 9e avril 1693.

**Recepte ordinaire** divisée en 4 chapitre: Premier Chapitre de Recepte: du reste du Dernier compte: 680, 11, 6  
2e chap. Pensions deües à la maison de Prémol: 3368, 19, 6  
3e chap. recepte des Arrentements: 8517, 10, 3  
4e chap. revenus de mesnagerie, ventes de bois, et autres choses provenantes des Domaines: 4512, 0, 9

### **Recette extraordinaire**

La Reverance a fourny pour des reparations tres necessaires a la maison la somme de 2082 livres 10 sols.

Total recepte extraordinaire: 10630,10

Total recepte ordinaire: 17088,12

Total des deux recettes: 27749,2.

### **Depenses ordinaires**

pour l'église:

pour la reliure d'un antiphonaire en maroquin 1 livres.

En tout pour dépense de l'église: 114;19

aumosnes, etraines: 66;15;11

achapt de bled et legumes: 8292;13;6

achapt de vins et façon de vignes: 3571;9;6

en poisson frais: 780;0;0

en poisson salé: 557;3;0

en fourniture qu'on a tiré du V.P Dom Courier de chartreuse: 767; 10; 0

En oeufs, beurre, fromage, viande pour la famille, fruits, herbages: 1542; 15; 0

chandele: 120;0;0

En epicerie, sucre, huiles: 306;14;6

ustanciles pour la cuisine et ailleurs: 152;4;9

en bestail achepté: 943;17;6

En medecins, apothicaire, drogues:

payé a M.r Coppier droguiste du reste de ses parties depuis 1687 jusques 1691 la somme de 60 livres.

pour drogues d'apothicaire venues de Marseille: 121,13,6

pour 6 livres fleurs d'orangers, violettes, racines, herbes, fleurs...7 livres 8 sols.

pour 55 livres de miel 3/4 a 3 et 4 sols al livre.

ouvrage de cordonnerie: 284; 17; 6

ouvrage de chanure: 136; 5; 0

vestiaire, couturerie, mercerie: 731; 0; 0

Gages de Valets, et paiement de Divers Ouvriers, qui ont servy la maison de leur art.

au charpentier de St-Bruno pour arrerages: 7livres, 6 sols.

au mathelier pour 39 matelas refaits et 3 paillasses piquées: 10 livres, 19 sols, 9 deniers.

au cerrurier 17,15

pour travail de planches, ou grosses pièces pour le four: 7 livres, 4 sols.

En tout 1805 livres 4 deniers.

fauchage, fenaison, achapt de fourrage: 551; 0; 0

Reparations ordinaires pour faire valoir la scie:

au paillaire qui a recouvert la grande de Prémol: 2,12

au maçon qui a corronné la formagerie: 1 livre

Decimes, tailles, pensions, taxe frais de justice: 681; 5; 4

Divers faux frais:

pour divers faux frais pour ravoir une mulle que les soldats avoient mené pres de briançon, et depece d'un valet;

Item pour celle quil a fallu faire pour aller querir les boeufs a la mure, et les ravoir des mains des Irlandois, et de 2 bouiers 6,5sols

pour 10 journées de chevaux ou montures qui ont menés les Relig. 6 livres

Item la depense de la vacherie obmise; pour gages du Suisse 21 livres.

Depenses extraordinaires des Reparations d'edifices.

On fait icy depece de la somme de 2268 L, 3 S, 7 employée comme s'ensuit de l'argent que fourny notre Reverentissime Pere apres avoir reconnu le danger d'incendie ou estoit les couvertures a cause des sandoles dont elles essoient faites.

pour 118 grosses d'ardoises mediocre, desquelles 20 rendues aux alberges ont couté 5 livres 10 sols la grosse...110 livres.

les autres 98 grosses prises à Vizilea 4 L,10 S la grosse...490,3,4

On a delivré a M.r D'Allemont du consentement de sa Reverence a compte de l'ardoise delivrée, et qu'il delivrera a 5 livres 10 sols aux alberges...287,8.

a M. mazet pour 21 grosses a 5 livres 5 sols.

a des voituriers etrangers pour une grosse et 10 douz. rendue a premol raison de 6 livres 15 sols: 12,1,10

plus pour frais desdittes ardoises les 1 livre 5 sols en tout... 991, 7, 10.

pour le port de l'ardoise depuis les alberges a Premol depuis Vizile: 252,8,6

pour clouds d'ardoises, de lattes, des menuisiers:166,5,6

Item pour 200 toises et 7 pieds, tant du grand couvent que lavanderie a 10 sols par toise, les ouvriers etant nourris...106 livres.

au cerrurier duquel les parties ne sont pas réglées donné a compte 110 livres.

pour travail de lanternier et de ses compagnons: 25,18

pour un baril fer blanc et le port: 61,13

pour les m.res maçons:84, 7

aux manoeuvres qui ont comblé les Jardins et charriés le Sable: 26,6

pour chaux de grenoble ou faite icy: 22,6

pour le charpentier qui a changé le lit des soeurs: 3.

pour le noyer employé à l'église: 62,4

pour le fondeur, bournaus d eplomn, iet d'eau...106

bournaus de bois, percés...3,5

pour virolles necessaires a la conduite de l'eau a 5 sols pieces.

pour le tourneur de grenoble pour 16 balustres: 2,11

en tout 2268,3,7

despences ordinaires: 23379,13,3  
despense extraordinaires: 2268,3,7  
total despences: 25648,16,10  
total recepte 27747...

**1694.** Compte que rendent au Vénérable Couvent F. François d'Orléans Vicaire Supérieur et F. Felix defay Devilliers Procureur des Moniales Chartreuses de Prémol, de la recette et depense par eux faittes depuis le 14e Avril 1694 jusqu'au 6 Avril de l'année mil six cent nonante cinq. 4e grand cahier non-folioté.

1:1554,4 sols  
21423,8,6 deniers  
3: 4474,15  
4:978,15,6  
total receipte ordinaire: 8431, 3 sols

### **Recepte Extraordinaire**

Item Reverend Pere par la Bonté Paternelle a encore fourny pour continuer les reparations de la Maison Interieur et de l'Eglise la somme de 1200 livres.

Item on lui est encore comptable de l'argent qu'il avoit fourni pour les dites reparations qui a esté employée ailleurs de 157,11,5

Item de charbons vendus au mareschal et serrurier: 18,10

total: 2886,17,5

total receptes: 11318,0,5

### **Depenses Ordinaires :**

pour l'eglise: 9,10 sols

aumones, estraines: 102; 17; 0

achapt de Bled et legumes: 2718; 18; 0

achapt de vin façon de vignes: 1041; 7; 0

en poisson frais: 701; 5; 3

en poisson salé: 200; 18; 9

en fourniture tiré du V.P.D Courier de Chart.: 315; 0; 0

en oeufs, beurre, fruits, viandes, graines: 905; 19; 0

chandelles: 125; 11; 0

huile de noix: 68; 1; 0

provision de caresme: 62; 16; 4

ustancilles pour la cuisine et ailleurs: 209; 11; 6

bestail achepté: 619; 12; 0

En medecins apothicaires et drogues:

plus esquine, gales, gommés arabiques, fleur d'orange...10

plus drogues pour faire le theriaque: 26,16

44 livres miel en outre de 60 qu'on a receuilli pour remede lesquelles 104 L on estés remises au frere apothicaire 7,14

En tout: 142,18.

ouvrage de cordonnerie: 202; 12; 0

ouvrage de chanure: 208; 19; 6

vestiaire et couturerie: 368; 17; 9

mercerie: 70; 16; 6

Gages de Valets, et payement de Divers Ouvriers, qui ont servy la maison de leur art.

pour 190 toises de bois et a compte: 161,6

pour 3620 fagots pour le four et la cuisine: 34,16  
pour hayes arrachés et clôture refaite: 3,4  
au serrurier pour sa partie et serrure de la porte de l'église: 17,12  
pour un rodet de moulin et travail 10 livres.  
au Charpentier pour son travail et celui de son associé: 15,7  
pour travail du jardin: 4,5  
pour la cave et la fontaine: 4,16.  
Le tout: 1191,6,6.

fauchages, fenaison, moisson, fourrage: 526; 9; 0  
Reparations ordinaires et pour faire valoir la scie:  
Pour thuiiles employés à la grange de Moras: 25 livres.  
Pour prix-fait d'un fossé pour l'estang: 7,10.  
pour Clus de pailles pour réparer les Granges: 45,10  
pour quelques muits de chaux: 14 livres.  
pour plâtre: 2,11  
pour masson et leur manoeuvres: 11,12  
au Charpentier pour les domaines: 8,8  
pour briques de Grenoble: 1,15.  
a l'ouvrier qui a recouvert les granges: 8,7  
Lesquelles sommes jointes ensemble font celle de 159, 13.

voyages, ports de lettres, voyture de marchandise: 188; 3; 0  
decimes, tailles, pensions, frais de justice: 333; 6; 6

Depenses Extraordinaires pour réparations d'Edifices:  
pour 100 grosses d'ardoises médiocres de M.r D'allemond pris à Vizille a 4 livres 16 sols la grosse...480 livres  
pour voyture d'une partie des dittes ardoises des Alberges a premol: 103,12  
pour 28 journées de ceux qui ont couvert d'ardoise a 15 et 20 sols par jour...25 livres  
pour journées des manoeuvres dudit travail...5,12,6  
pour 5400 cloux d'ardoises et 5700 pour des cloux de lattes 4,3,13  
pour facon de 114 pieces de bois de 40 pieds de long pour l'église 65,9  
pour voiture dudit bois non compris les traveaux de nos de nos beaufs ny la nourriture des personnes...52,17  
pour partie du travail de ceux qui tirent la pierre de chaux: 13  
pour le masson qui a travaillé a la sacristie et le platre: 1, 18  
pour arrerages de bois de noyer achepté autre fois pour l'église: 1, 15  
pour travail du menuisier a la porte de l'église et sacristie: 1,3,11  
Donné a M. Couleau tant pour les deux expeditions du prix fait passé par le Venerable Pere Dom Dupont pour le Couvert de l'Eglise comme pour l'enregistrement au bureau de mainmorte, controle et salaire du notaire...7,12  
En tout: 813,19,6

depenses ordinaires: 10522, 2, 7  
depenses extraordinaires: 813, 19, 6

Total de la Depense: 11335,12 1 Difference + 17 livres 11 sols 8 deniers

**1695.** Compte que rendent au Venerable Couvant F.François Dorleans Vicair et Superieur et F. Falix Defay Devilliers Procureur des moniales Chartreuses de Prémol de la recepte et depense faittes depuis le 6 Avril 1695 jusqu'au 27 Decembre de mesme annee 1695.

**Recepte ordinaire**

1: 672  
2: 1360, 19  
3: 2566,10  
4: 1841,1,6

**Recepte extraordinaire:**

On fait ici recepte de la somme de 850 livres donnée cette année en argent par gratification de charité par plusieurs maisons de la province donnée pour aider a la subsistance de la maison cy 850 livres.

Le Reverend Pere a encore fourny par sa generosité pour les reparations de l'Eglise et du couvent la somme de 700 livres la premiere fois...

Item la seconde fois 200 ecus neufs 14 louis d'or neuf et 40 sols cy 918

total: 5291,15

total des deux receptes: 11732,5,6

**Depenses ordinaires:**

pour l'église: 31,2 sols.

ausmones, estraines: 65; 4; 0

achapt de bled et legumes: 834; 0; 0

achapt de vin façon de vignes: 828; 2; 0

en poisson frais: 434; 19; 6

en poisson salé: 282; 2; 11

en fourniture tiré du V.P.D Courier de Chart.: 217; 19; 0

en oeufs, beurre, fruits, viandes, graines: 1078; 6; 0

chandelles: 88; 10; 0

Cassonnade, Epiceries, miel, savon:

F. Apothicaire: 23,1,6

huile d'olive; huile de noix: 137; 18; 0

provision du caresme passé: 77; 16; 15

ustencilles pour la cuisine et ailleurs: 112; 5; 0

Bestail achepté: 172; 4; 0

Drogues d'apothicaires:

On fait icy depense de la somme de 114 livres 1; 8 acompte des drogues prises a Marseille ou Grenoble le tout n'estant pas payé

pour la partie envoyée de Marseille: 32,10

pour la partie de M.r Coppié pour Theriaque et autres...82,8

soit 114,18

ouvrage de cordonnerie: 110; 5; 0

ouvrage de chanure: 167; 0; 6

vestiaire et Couturerie: 284; 1; 0

Mercerie:

phiole d'apothicaire 4 douzaines des grosses 4 livres  
simoufle, cire d'Espagne, fisselle  
papier marbré, papier noir poudre de mines  
souffre poix noire poix blanche  
quelques livres de piété ou relieure de livre: 12,18  
En tout: 145,16,6

Gages de Valets, et paiement de Divers Ouvriers, qui ont servy la maison de leur art.

au mareschal acompte de ce qui lui est deu pour ferrure et fourniture 83,1  
220 toises de bois a 15 sols la toise: 181 livres  
facon de billons tant pour l'Eglise que autres: 16,9  
prix faits pour chercher 4 charges bois de cercle 5, 4  
au serrurier pour sa partie ou reste du travail de l'année 1694: 21,10  
massons pour murailles seiches des clôtures 7,5  
travail des fontaines 2 livres chaneaux, 1 livres 16 sols des hautains et 3 livres 5 en tout

fauchage, fenaisons, moissons, fourrage: 515; 16; 6

voyage port de lettre, voyture de marchandises: 155; 13; 6

decimes, tailles, pensions, frais de justice et laods: 2290; 8; 2

Reparations ordinaires et pour faire valoir la scie:

on fait icy depense de la somme de 119, 19, 6 employé comme sensuit pour une muraille  
faite a la grange de Moras 41, 8  
pour thules et aix qui y ont esté employées  
journées des manoeuvres a la muraille du jardin des religieuse 1, 8

Depense extraordinaire pour reparations d'edifices:

On fait icy depense de la somme de 987, 8 Employée comme sensuit  
nostre R. Pere ayant reconnu la nécessité ou estoit le grand couvert de l'Eglise destre réparé  
aourny pour ce sujet et ordonné qu'on le fit incessamment pour le prix fait dudit couvent  
donne a M.r Theophile et d'Estaine a luy et a ses compagnons...917, 12  
pour l'enregistrement du contrat dudit Theophile a M.r Coleau...4

pour 53 toises du grand couvent des Religieuses refait a neuf 33, 16  
prix fait de 4 maistres charpentier qui ont réparé le couvent de dedans 32,  
Lesquels sommes jointes ensemble reviennent a 987; 8  
au L'Enternier 10 toises 5 pieds 8 pouces, 8 lignes a 27 livres la toise en quarré  
Laquelle revient a 58 s ou f ou l de toises courantes du clocher de fer blanc 297 livres 6  
sols  
96 toises, 3 pieds, 11 poulces de corniers renfonces d'arete ou fretage...280, 6  
85 feuilles d'abergements...20  
59 feuilles d'oeils de beaufs ou d'ails de baults...16  
pied d'estal du clocher soubare, boule, et ocre mine de plomb 60  
8 grand trapons ayant toutourny...40  
Boudin du clocher et autres travaux du fretage refait 14, 11  
19 toises, 3 pieds et 3 poulces de fretage du vieux ferblanc 29, 6  
pour l'Etraine au Compagnon 3, 12

une toise du plafon du clocher 2 pieds, 2 poulces, 2 lignes...45, 16

Lesquels sommes jointes ensemble reviennent a 806; 17

35 grosses ardoises mediocres de M.r dalemont a 4; 16 sols vendu a Vizille...167  
au Cloutrier pour 16 milliers cloux d'ardoise a 3; 7 sols le millier et 17 milliers cloux de  
lattes a 4 livres 6 sols le millier et pour toutes les crostes (ou crosses ou eroftes), grosses ou  
petites ou travail de refaire les vieilles cy... 239; 7  
pour voyture d'ardoise depuis Vizille et St. Bruno jusqu'a premol...48, 13  
au serrurier a compte de sa partie et fourniture pour l'Eglise ou couvent 32, 3  
pour prix fait de tirer la pierre du Rafour et faire la decouverte 28, 10  
a celui qui a cuit la chaux et manoeuvres...7, 12  
pour tout le sable tiré a 2 sols 6 deniers la bannetée 7, 8, 6  
aux massons a compte de plus grande somme deüe pour pris fait de toises ou journées 95,  
18  
aux manoeuvres desdits massons a 5 sols par jour sans la nourriture...27, 3  
4 muits de chaux et 6 banatées la nostre n'estant pas assez forte 21, 18

lesquels sommes jointes ensemble reviennent a celle de 675, 12 ,6

total des 3 sommes precedentes se monte a: 2469; 16; 6

depense ordinaire: 7646, 16, 3

depense extraordinaire: 2469, 16, 6

en tout: 12114, 13, 9

**1696.** Comptes depuis le 23 Janvier de l'année 1696 jusqu'au 1er Mars de l'année 1697 de la maison de premol. Comptes que rendent au Venerable couvent F. François Dorleans vicaire et superieur de la maison des moniales Chartreuses de premol et F. Marc du perron procureur de la recepte et depense par nous faites depuis le 23 Janvier de l'année 1696 jusqu'au 1er mars 1697

**Recepte ordinaire:**

1: rien car somme de 381 a payé du compte precedent; pour mémoire 126 donné par le Reverend Pere.

2: 3291, 14

3: 6334, 36

4: 2323, 196

**Recepte extraordinaire:**

391 livres

Total des deux receptes: 12352, 16 sols

**Depenses ordinaires:**

pour l'église: 92, 6

aumosnes et etraines: 57; 1; 0

achapt de bled et legumes: 1997; 19; 0

achapt de vin et facon de vignes: 1308; 0; 0

poisson frais: 552; 15; 6

poisson salé: 172; 20; 3

en fourniture tiré du V.P.D Courier de Chart.: 164; 6; 6

oeufs, beurre, fromage, fruits et herbages: 1063; 3; 0

chandelles et savons: 121; 19; 0

epiceries, sucre, huile: 418; 3; 3

Ustensiles pour la cuisine et ailleurs: 127; 8; 9

alambic pour le frere apothicaire cy...27, 13 sols

bestail achepté: 1309; 0; 0

drogues d'apothicaire: 187; 0; 0

ouvrage de cordonnerie: 190; 12; 0

vestiaire, couturerie et mercerie: 603; 13; 0

gages des valets: 552; 0; 0

paiement des divers ouvriers: 817; 17; 6

pour facon de bois: 184, 10

plus pour facon de pesscaun 24, 10

plus pour facon de fagots...30

plus pour billions cy...60

plus pour plusieurs journées de chapuy: 10

plus pour plusieurs journées a des clôtures et autres travaux 16

plus pour reste de la partie du mareschal de 1695: 57

pour les fournitures audit maechal pendant l'année dans sa maison et les domaines 70

pour la partie du Clostrier pour les années 1695, 96 et 97: 48, 14

pour la partie du bastier de 1695: 55

pour la partie du mareschal de grenoble due de trois années: 60

plus au mareschal de Vizille: 20

en tout 817, 17, 6

fauchages, moissons et fenaisons: 450; 9; 9

Reparations ordinaires:

on fait icy depense de la somme de 95 livres 1 sol employés comme il s'en suit

premierement pour recouvrir la maison et les domaines 16 livres

plus pour 310 toises de fossés dans les prairies des domaines: 42, 10

plus 48 toises murailles sèches: 9, 8

plus un Eperon a la muraille du jardin de premol et romallier? celles de mantonne, chau et f. 27, 3

Lesquels articles joints arrivent a la susdite somme de 95 livres 1 sols.

voyages, ports de lettres, voitures de marchandises, sejours a grenoble: 161; 4; 4

decimes, taxes, pensions, frais de justice: 1453; 6; 10

divers faux frais: 28; 0; 0

Reparations extraordinaires d'Edifices:

On fait icy depense de la somme de 282, 14 employés comme il s'ensuit

premierement pour un fait cledats et ferrures au domaine de la tour cy...213, 10

plus un toit à Saint Bruno cy...9

plus pour une partie des pierres de l'enphormise

le rajout et la Coupe du bois cy...60

lesquels articles joints arrivent a la susdite somme de 282; 17

total depense ordinaire: 11924, 4

total depense extraordinaire: 282, 17

total des deux receptes: 12206; 17, 4

145, 18, 4 en surplus cependant après achat du bled il reste seulement 10 ,18; 8

**1697.** Comptes de la maison de premol depuis le 1er mars de l'année 1697 jusqu'au 1er mars de l'année 1698. 1697 à 1698.

Comptes que rendent au vénérable couvent f. Joseph Chapelot vicaire et supérieur de la maison des moniales chartreuses de prémol et F. Marc Duperron procureur de la recette et despense par eux faites depuis le 1er Mars de l'année 1694. Jusqu'au 1er Mars de l'année 1698.

**Recepte ordinaire:**

1: 10, 18, 8  
2: 2347, 13, 11  
3: 3654

**Recepte extraordinaire:**

on fait icy recepte de la somme de 1770 livres des quelles nostre tres Reverend pere en a donné par sa bonté ordinaire pour la maison celle de 1420 livres pour y bastir une infirmerie pour les religieuses...

plus pour un remboursement de ce que j'avancé l'anné passé pour la ditte infirmerie: 60, 7

total recepte ordinaire: 7963, 13, 11  
total recepte extraordinaire: 1770, 4 sols

total des deux receptes: 9734; 0, 11

**depense ordinaire :**

pour l'église: 2, 16

aumosnes et etreines: 37; 8; 0

achapt de bled et legumes: 1443; 16; 0

achapt de vin et façon de vignes: 638; 12; 0

poissons frais: 803; 15; 0

poisson salé: plus de 1200 livres, apparemment offert par le prier Innocent de Chartreuse...

fournitures tirées du vble pere dom Courier de Chartreuse: 435 L. pour mémoire.

oeufs, beurre, fruits, herbage: 771; 2; 0

chandelles et savon: 71; 11

epiceries, sucre, huile: 115; 19; 0

ustensiles pour la cuisine et alieurs: 59; 11; 0

plus pour pots pour le frere apothicaire 3 livres.

achapt de bestail: 95; 0; 0

medecins et drogues: 23; 6; 0

ouvrages de cordonnerie: 108; 2; 6

vestiaire, couturerie et mercerie: 282; 12; 0

gages de valets: 450; 0; 0

paiement de divers ouvriers: 491; 12; 0

pour la partie du bastier de Grenoble: 54, 4

plus a compte pour celle du mareschal de vaulnavey tant pour ferrures que pour travaux dans la maison et les domaines... 122, 11

plus pour la partie du serrurier de Vizille en clefs, serrures et autres...32

plus pour le cellier: 6

plus pour facon de 213 toises de bois a 15 sols la toise: 159, 15  
en tout 491, 12

fauchages; moissons et fenaisons: 457; 10; 0

### **Reparations ordinaires:**

on fait icy depense de la somme de 114 livres 12 sols employé comme s'en suit  
premierement pour le toit de la grange de premol refait a moitie tant pour pallie que pour le  
travail des ouvriers...34; 2 sols.

plus pour plusieurs autres reparations comme un toit aux Alberges pour les poules, des  
mollasses pour le four de prémol des tuiles pour les couverts de Mantonne et autres  
minuties...38 livres

plus au rantier de moras pour des reparations au domaine dudit lieu 39 livres 10 sols

En tout 114, 12...

voies, ports de lettres, voitures de marchandises, sejours a grenoble: 105; 9; 0

decimes, taxes, pansions, frais de justice: 1138; 12; 0

divers faux frais: 97; 12; 0

### **reparations extraordinaires:**

on fait icy despense de la somme de 2183 livres, 12 sols employé comme s'en suit  
premierement pour le bastiment de l'infirmierie païé par nostre tres Reverend pere  
pour rafours...142 livres

aux charpentiers: 258

aux massons: 360, 10

aux manoeuvres: 346

pour pierres de taille: 154; 11

pour 8000 briques...96

pour 196 barrotés de sable 19, 12

pour 12 molasses: 9

pour 20 grosses ardoises et la voiture: 104, 11

pour la partie du lanternier: 90;

au serrurier acompte de sa partie; 56

au menuisier acompte: 26, 36

pour journées de boeufs étrangers, 93

pour autre menu despense: 18; 20

plus pour le susdit bastiment pour 80 grosses ardoises: 343; 12

plus pour fossés dans les domaines et autres reparations oubliés dans leur lieu...63

en tout: 2183; 12

total despense ordinaire: 7743; 18; 6

total despense extraordinaire: 2183; 12

total des deux despenses: 9927; 10; 6

- 193 cependant don de 100 livres du Dom vicaire soit - 93, 6, 5

**1698.** 8e grand cahier non-folioté. Comptes de la maison de prémol depuis le 1er mars de l'année 1698 jusqu'au 1er mars de l'année 1699. 1698 à 1699.

Comptes que rendent au Vénérable Couvent f. Joseph Chapelot vicaire et supérieur de la maison des moniales chartreuses de prémol et F. Marc Duperron procureur de la recette et dépense par eux faites depuis le 1er mars de l'année 1698 jusque au 1er mars de l'année 1699.

**recette ordinaire:**

1: rien en plus du faut du restant de la dernière despense.

2: 2463; 11; 6

3: 5263; 6; 4

**recette extraordinaire:**

on fait icy recette de la somme de 4933; 3 a sçavoir celle de 400 livres que nostre tres Reverend pere a donné par sa bonté ordinaire pour la maison pour achever l'infirmierie plus pour capital remboursé par M.r de baiette...4460 livres

lesquels articles joints arrivent a la susdite somme de 4933; 3

total recette ordinaire: 9906; 3; 4

total recette extraordinaire 4933; 3

total des deux recettes: 14839; 6; 4

**depense ordinaire:**

de l'église: 64; 2; 6

gagements de divers ouvriers:

premierement au mareschal de vaulnaveys 28 livres pour reste de sa partie; 60 livres pour ferrures a prix fait pendant l'année; 86 livres pour les travaux a prémol et dans les domaines pendant l'année

au serrurier pour reste de sa partie passée et celle de cette année: 53; 12

au cloustrier: 94; 14

au bastier a compte de sa partie: 42

au lanternier pour sa partie: 14

reparations ordinaires: on fait icy dépense de la somme de 141; 12 et employé comme s'ensuit

premierement pour les aqueducs et une roue du moulin de prémol fait a neuf...20

plus pour fossés au pré de prémol et du domaine 56; 1; 1

pour déraciner du bois dans les prés...30

pour raccomoder les toits; 35; 11; 8

en tout: 141; 22; 9

faux frais: pour molasses et lindes de cheminé: 14

pour chapeaux, fusils, relieurs de livres et autres minutiers: 28; 20

**depenses extraordinaires:**

on fait icy despense de la somme de 2240 a sçavoir pour capital payé en avignon: 2000

### **Reparations extraordinaires:**

on fait icy despense de la somme de 1841 livres employé comme s'ensuit  
premièrement pour les massons qui ont achevé l'infirmierie: 223; 12  
plus pour les charpentiers: 50  
pour facon de rafour et pt de sables: 19; 2  
pour gip: 11; 12  
pour chaux achesté a grenoble: 32; 14  
pour 2600 briques: 31; 4  
pour cloux et crossches: 25; 20  
pour carraux dacier et pinceaux 3; 3  
pour manoeuvres: 4; 11  
pour urvois? 32; 4  
pour le menuisier: 125; 8  
pour le serrurier: 84; 16  
plus donné pour renuiver a moras la maison esloigné de la grange et la rebastir auprès de  
laditte grange pour toutes dépendances par prix fait...454 livres  
item pour l'albergement de la conduite d'une fontaine a la ditte maison 19; 26  
item pour les fossés de la dite fontaine, aqueducs et bourneaux 88; 20  
item pour la nourriture du frere envoyé audit moras aussi un valet pendant 4 mois et  
voies...130  
item pour la nourriture de deux mules envoyés de prémol audit lieu pour charrier les  
materiaux pour la construction d'une nouvelle maison et grange...40  
item pour achats de bois et charrois faits par des particuliers: 230  
item pour arnaies desdites mules et charrettes 52; 2  
item pour pierre de taille 14; 14  
item pour chaux 62; 12  
item pour tuiles: 8; 20  
item pour ain et briques: 6  
item donné pour estreine sur le prix fait du second bastiment 14  
plus a compte aux massons qui font le dit bastiment pour le prix de 686 livres outre les  
materiaux que nous devons achepter et rendre sur la place pour employer donné 84; 4  
lesquels articles joints arrivent a la susdite somme de 1841 : 12: 9

Les susdits batiments ont esté ordonnés par notre tres Reverend pere don la bonté pour la  
maison l'occupant du soin de ce qui peut luy estre utile en consequence de luy a fait  
ordonner lesdits bastiments pour meliorer le domaine dudit moras attendue que la grande  
éstendue des fonds ne pouvoit estre fait valoir par une seule grange et par consequent de  
meuvoient incultes et ne rapportoient pas tout ce qu'il avoient pu donner estant cultivés, ce  
qui changera de fait par le moien de ce second bastiment, ce qui si vray que bien qu'il ne  
soit pas achevé le prix de l'arrentement dudit domaine est augmenté de 130 livres par  
années.

total despense ordinaire 10782; 10; 3  
total despense extraordinaire: 4081; 12; 9  
total des deux despenses: 14864; 36

- 24; 16; 8 + - 96; 6; 5 soit - 118; 3; 1 + 100 du vénérable pere dom vicaire soit plus que  
moins 17; 14; 11

**1699.** Compte que rendent au Venerable couvent f. François faure Vicaire et superieur de la maison des moniales chartreuses de prémol et f. marc duperron procureur de la recepte et depense par eux faites depuis le 1er mars de l'année 1699 jusqu'aux 1er Mars de l'année 1700.

**recepte ordinaire:**

1: rien; memoire de 126 livres donné par le R. Pere pour necessites des filles.  
2: 1323; 9; 2  
3: 4750; 5; 9  
4: ...

total recepte ordinaire: 9748; 0; 5  
total recepte extraordinaire: 2482  
total des deux receptes: 12230; 0; 5

**despense ordinaire:**

pour l'église: 110

payement de divers ouvriers:

au mareschal de Vaulnaveys acompte de sa partie donné 56  
plus pour façon de bois de Fois, fagots et paiseaux: 294; 2; 6  
pour plusieurs journées d'ouvriers a divers travaux: 124; 8; 6  
en tout: 401; 13; 6

reparations ordinaires:

on fait icy despense de la somme de 334; 13 employé comme s'ensuit  
pour raccomodage d'un toit au bourgdoysan emporté par le vent: 66; 14  
pour refaire les trapes a neuf mettre des pilliers a la scie de la gorge: 26  
pour ardoises: 56  
pour reparations a sainte Roseline: 20  
pour charroir de pierres aux alberges pour faire 24 toises de murailles et le travail des ouvriers: 65; 14  
plus pour fossé et autres travaux: 60; 5  
plus a compte pour le portail des alberges: 14; 3  
plus pour achapts de clus et l'emplois 24; 14  
en tout 334; 13

reparations extraordinaires:

on fait icy despense de la somme de 975, 14 employé comme s'en suit aux bastiments de moras  
pour la nourriture du frere envoyé audit lieu avec un valet 63, 14, 6  
pour la nourriture de deux mulet a travailler audit lieu 54  
aux maistres massons et charpentiers dudits bastiments 444  
pour achapt dain 85; 10  
pour pierres de taille ou fallie 14; 3

pour chaux 209; 13  
pour ferrans: 30; 16; 6  
pour tuiles et briques: 122; 14  
pour borneaux et autres travaux a la fontaine dudit lieu 45  
en tout: 945; 14

total despense ordinaire: 11092; 4; 4  
total de la despense extraordinaire: 945; 14  
total des deux despenses: 12068; 1; 4  
144; 6; 5 en +

**1700.** Comptes que rendent au venerable couvent de la chartreuse de Prémol f. francois fauve vicaire et superieur de la susdite maison des Religieuses de Prémol et F. Thomas Chalvet Procureur de la Recepte et de la Despense par eux faite depuis le premier jour du mois de mars de l'année 1700 jusqu'au 1er Mars de 1701.

**Recepte ordinaire:**

1: 144; 6; 5  
2: pas totalisé  
3: de même  
4: ...

**Recepte extraordinaire:**

on a receu cette année les capitaux qu'on devoit a la maison:  
de Monsieur d'Allemon le capital de 7000  
de Monsieur de Leffaud le capital de 2730  
de Joseph Jaton diminution du capital de 1800 qu'il doit pour son beaupere Michel Revol  
200

total recepte ordinaire: 9173; 17; 1  
total recepte extraordinaire: 9930  
total des deux receptes ensembles: 19103; 14; 1

**depense ordinaire:**

pour l'église: 112; 7

pour les parties de differens ouvriers:

on fait icy la somme de 563; 10 a scavoir  
premierement au Me Lanternier pour sa partie 8; 19  
plus a l'ancien cellier pour sa partie 36; 2  
plus à l'ancien bâtier pour sa partie: 31  
plus au nouveau bâtier pour ses fournitures 57; 9  
plus au nouveau bourrelier: 78; 10  
plus a Me Garnier serrurier de Vizile: 45  
Plus au maréchal de vaunavey pour sa partie de 1699: 72  
plus au nouveau potier d'étain qui a fondu la vaisselle: 102; 6  
plus au vitrier pour sa partie et ses fournitures: 6  
plus au meunier de vaunavey pour 13 journées au moulin: 3; 10  
plus au charton pour un char neuf, des rouës des cercles etc: 58; 2

pour reparations et massons:

on fait icy depense de la somme de 432; 3; 6 employer comme il suit  
premierement aux massons qui ont travaillé au portail et aux murailles des Alberges et  
pour le couvert dudit portail: 24; 5  
plus pour reparation de la chaussée de l'étang: 46; 8  
plus pour les reparations que F.Antoine a fait faire a la Tour: 92; 18

plus pour reparations a Saint Bruno et a Mantonne: 4  
plus pour 560 toises de fosses a St Bruno: 63; 10 ;6  
plus pour 16 journées du paillere ou St Bruno ou icy: 4  
plus pour achapt de cluds ou cluer ou clues de paille au nombre de 1620 97; 2; 6

**Depense extraordinaire:**

On fait icy depense de la somme de 2067 livres Scavoir 2000 en capital et 67 pour les interets d'environ de dix mois: 2067. remboursez a monsieur Berrier curé de Melan de qui on les avoit empruntez au mois d'Aout 1699  
plus sur la perte des monoyes qu'on s'est trouvé en bourse au mois de mars et juin 1700 et au mois de janvier 1701: 263; 2; 6

total depense ordinaire: 10847; 13;  
total depense extraordinaire: 2330; 2; 6  
total des deux depenses: 13177; 15; 6

**1701.** Comptes que rendent au venerable couvent de la chartreuse de Prémol F. François Faure vicaire et superieur de la susdite maison des Religieuses de Prémol et F. Thomas Chalvet Procureur de la Recepte et de la depense par eux faite depuis le premier jour du mois de mars de l'année 1701 jusqu'au premier de mars 1702.

**Recepte ordinaire:**

1: il sera fait icy recepte de la somme de cinq mille neuf cent vingt sept livres trois deniers qui restoit du compte precedent: 5927; 3

2: pas totalisé...

3: pas totalisé

4:

**recepte extraordinaire:** total qui est le restat du compte precedent.

recepte ordinaire: 9508; 18; 11

recepte extraordinaire: 5927; 0; 3

total: 15435; 19; 2

**Depense ordinaire:**

pour l'Eglise, l'aumone et les étraïnes: 39; 8; 6

pour les parties de differens ouvriers:

on fait icy depense de la somme de deux cents cinquante six livres un sol six deniers employer comme il suit:

pour les fournitures contenuës au memoire de maitre Tourangeau la somme de cent septante neuf livres quatorze sols trois deniers cy...179; 14; 3

plus a monsieur Alouärd pour avoir fait le plan figuré des bois et le verbal de l'arpentage 24.

plus a l'ancien et au nouveau vitrier: 19; 8

plus au ramoneur de cheminées cinq livres quatre sols trois deniers

plus au recouvreur d'ardoise sur leur prix fait quatorze francs (étonnant premiere mention dans les comptes de monnaies en franc); cy 14 livres

le tout: 256; 1; 6

Plus pour reparations et journées de masson:

On fait icy depense de la somme de deux cents vingt six livres sept sols neuf deniers, a scavoir.

premierement pour les reparations que le venerable Pere Dom Vicaire a payées la somme de cent huit livres quinze sols neufs deniers, cy: 108; 15; 9

plus pour douze molasses a douze sols la piece sept franc quatre sols: 7; 4

plus pour six toises de pierre a quatre livres quinze sols par toise vingt huit livres dix sols; cy 75; 18

plus pour journées de massons facons de murailles et autres réparations septante cinq livres et dix et huit sols cy: 75; 18

plus pour huit et dix quintaux de charbon de pierre six livres dix sols.

en tout: 226; 9; 9

subvention et perte sur le changement des monnoyes:

Premierement a compte de l'amortissement de l'acquisition de Sainte Roseline quatre mille livres cy: 4000

plus l'on a perdu sur la diminution ou augmentation des monnoyes la somme de deux cents vingt cinq livres, cy: 225

total depense extraordinaire: 5234; 2

total depense ordinaire: 10570; 5; 5

total des deux depenses: 15804; 7; 5

excedent de 368; 8; 3

**1702.** Comptes que rendent au venerable monastere de la Chartreuse de Prémol, F. Francois Faure Vicaire et Superieur de la susdite maison des Religieuses de Prémol, et F. Thomas Chalvet procureur, de la recepte et de la depense par eux faite depuis le premier jour du mois de mars de l'année 1702 jusqu'au premier de mars de l'année 1703.

**recepte ordinaire:**

1: premier chapitre des pensions: 1440; 0; 3  
2: second chapitre des arrentements et des rentes: 6462; 16; 8  
3: troisième chapitre de recepte des revenus de la ménagerie en vente de bétail, de fromage, de bois, de chanvre, de pigeons, de pain, de vin, drogues et autres choses semblables.  
le tout: 10477; 17; 10

**recepte extraordinaire:**

On a esté obligé cette année pour payer au Roy les Decimes, la subvention, les affranchissements, et les amortiffements d'emporter la somme de deux mille trois cents livres, cy 2300.

le tout: 12777; 17; 10

**Depense Ordinaire:**

pour l'Eglise, les aumones et les étraïnes: 109; 4; 9

pour achapt de fer, fiches, clouds, serrures, clefs et autres fournitures du maréchal, du ferrurier, lanternier et charron.

On fait icy depense de la somme de deux cents soixante livres six sols trois deniers employé comme il suit.

Premierement pour la partie de ferrures employé dans le compte du venerable Pere Dom Vicaire: 111; 4.

plus pour la partie du serrurier de Vizille; 9; 14; 6

plus pour la partie du maréchal de Vizille: 4

plus pour la partie du lanternier: 5; 15

plus pour le ramoneur et le preneur de taupes: 6; 12

plus pour achapts de trois douzaines de de fiches, ferrures, clefs, sonnettes, rechaud etc 11; 18

plus pour 168 journées de charron charpentier quatre rouës et achapt de chauffures: 79; 15; 9

le tout: 260; 6; 3

Pour les reparations de la maison et des obediences et de l'Eglise de Vaunavey:

Premierement sur le rôle des reparations de l'Eglise de Vaunavey on a donné la somme 96; 8

plus pour les reparations de Moras: 960

plus pour les reparations de la Tour: 550; 5; 4

plus pour 50 grosses d'ardoises 18 milliers de clous d'ardoise et maltailles et pour les recouvreurs 383; 12

plus il y a sur le compte du ven. P. Dom Vicaire en reparations: 84; 15; 8

plus pour l'entier payement du maffon qui a travaillé a la Tour: 13; 15  
plus pour 10 molaffes a 12 sols la piece: 6  
plus pour faire et reparer les murailles seches des Alberges et de Saint-Bruno: 26; 16  
Ce qui fait en tout la susdite somme de 2121; 12

le tout de la depense ordinaire se monte a la somme de 10636; 19; 10

depense extraordinaire:

on fait icy depense de la somme de 2325; 15; 8 donnees au Roy

les deux depenses: 12962; 15; 6

-184; 17; 8

**1703.** Comptes que rendent au venerable monastere de la chartreuse de Prémol F. François Fauve Vicair et Superieur de la Susdite maison des Religieuses de Prémol et F. Thomas Chaltet Procureur, de la Recepte et de la Depense par eux faite, depuis le premier jour du mois de mars 1703 jusqu'au premier jour du mois de Mars 1704.

**recepte ordinaire:**

1: Pensions: 1081 livres et 11 deniers; et les pensions qui n'ont pas encore esté payées et qui sont duës au present compte se montent la somme totale de neuf cent vingt livres; 5 sols; 1 denier.

2: chapitre arrentements et rentes: 4713; 17; 8; ce qui reste dû: 1388; 13; 11

3: des revenus de la menagerie en vente de Bêtail, de bois, de pain, de vin, et choses semblables: 8197; 6; 1

**depense ordinaire:**

pour l'Eglise les aumônes et les Etraines: 144; 5

pour le cloutrier, Bâtier, vitrier, charron, autres ouvriers et journées de plusieurs travaux:

on fait icy Depense de la somme de cent cinquante huit livres six sols neuf deniers employer de la maniere qui suit:

pour la partie du cloutrier: 17; 6; 6

pour la partie du vitrier: 9

pour le batier et pour deux sangles: 20; 16

pour le ramoneur de cheminées et le preneur de taupes: 3

pour 87 journées de charron: 32; 5

pour 4 journées du meusnier et douze journées de Tourneur: 5; 4

pour 23 journées d'Henry Fiat aux jardins des Religieuses: 3; 2; 6

pour 4 journées du paillere et d'un ouvrier qui le servoit: 2; 4

plus pour 8 journées au chemin du Collet et 8 autres au chemin de Giere: 4 livres.

pour Reparations a la maison et aux obediences:

on fait icy la depense de la somme de 289; 19; 1a scavoir:

premierement pour le Rôle de 1698 pour la reparation de l'Eglise de vaunavey et pour la fonte d'une cloche j'ay donné a la reste du sieur Burrin 58; 13; 10

plus j'ay donné au maréchal de Brié pour son entier payement tant tant d'avoir cadette la cuisine du rentier des Alberges que pour restat du portail: 34; 6

plus pour la reparation du four de St Bruno: 47; 16

plus pour façon de fosses a St-Bruno et a Ste Roseline: 13; 10

plus pour le couvert du puit de la grange d'enhaut de moras: 77; 6; 9

plus pour la façon de 8 milliers de sandoles a deux livres cinq sols le cent: 18

plus pour douze mollasses a douze sols piece et pour un muis six benatées de chaux fait le tout: 12; 16; 6

le tout monte a la subsdite somme de 289; 19; 1

Depense ordinaire: 7209; 10; 2

depense extraordinaire: 1379; 4; 6

total: 8588; 14; 8

total recepte: 8194; 6; 1

**1704.** Comptes que rendent au venerable couvent de la chartreuse de Prémol F.Francois Faure Vicair et Superieur de ladite maison des Religieuses de Prémol, et F.Thomas Chaltet ou Chalvet Procureur, de la recepte et de la Depense par eux faite, depuis le premier jour du mois de mars 1704 jusqu'au premier jour du mois de mars 1705.

recepte ordinaire:

1: 1667; 6; 8

2:4955; 16; 9

**depense ordinaire:**

pour le marechal, ferrurier et autres semblables ouvriers:

pour la partie du Serrurier de Vizile: 4; 14

plus au ramoneur de cheminées: 3; 2

plus pour achapt de 12 milliers de cloux de sandole a 1livre15 le milier: 21 livre

plus pour 560 cloux maltailles: 2; 8

plus pour la partie du cloutrier 11; 10; 6

plus pour la partie du lanternier: 2; 14

plus au meunfier pour sept journées: 1; 11; 6

plus aux charrons pour 72 journées: 26; 11

en tout: 168 ;4

pour les reparations et charroirs:

premierement pour la reparation du Pigeonnier des Girouds avec ce qu l'on a fait a charchatier les charroirs et trente livres de lin a 16 sols la livre, le tout fait 89; 10

les reparations faites a Moray vont a 70

plus pour la cheminée du ven. P.D. Coadjurateur: 18

plus pour 20 benatées de chaux a 6 sols 3 deniers la baine: 6; 5

plus pour 17 toises de muraille sechea la Rouëry et pour 15 journées de macon dedans: 9; 10

plus pour plusieurs journées de charroir a Biard au coujin et a plusieurs autres: 96

en tout 298; 17

depense extraordinaire: 942; 18

toute la depense: 10053; 1; 3

recepte totale: 9674; 15; 5

reste dû: 378; 5; 10

**1705.** Comptes que rendent a la venerable Communauté du monastaire des religieuses de la Chartreuse de Prémol, F.François Faure Superieur et vicaire de ladite maison de Prémol, et F. Thomas Chalvet Procureur de la Recepte et de la despense par eux faite depuis le premier jour du mois de mars 1705 jusqu'au premier jour du moy de mars 1706

recepte ordinaire:

1:2050; 0; 3  
2: 5105; 6; 8

en tout 9750; 3; 5

depense ordinaire:

pour l'église, les Aumônes et les etraînes: 177; 16; 6

pour les Parties et travaux d'artisans:

pour la partie des fournitures du maréchal de Vaunavey pendant une année et demi: 52  
plus pour la partie du cloutrier: 33; 16  
plus pour les parties du Serrurier de Vizile et de Grenoble: 9; 11  
plus pour la partie du Lanternier: 4; 14  
plus au darbonnier pour quatre vingt neuf taupes: 4; 9  
plus au ramoneur de cheminée: 3; 1  
plus pour une nonante journée de charrons aux courbes de la cuve de Mantonne, a faire des cercles percer des boumeaux et accomoder la fontaine: 38; 14

pour les reparations:

Il sera fait icy depense de la somme de deux cent trente quatre livres huit sous trois deniers a scavoir

premierement a compte du rôle des reparations de l'Eglise de Vizile: 119  
plus pour reparations au couvert des Girouds: 9; 15  
plus pour le puits de la grange d'enbas de Moras: 18  
Plus pour ce que l'on a fait a Mantonne: 16; 15  
plus pour 1700 tuiles: 27  
plus pour six muids de chaud a 5 livres le muid: 30; 2; 3  
plus pour 23 molasses a 12 sols piece: 13; 16  
ce qui fait la susdite somme de 234; 8; 3

toute la recepte: 9750; 3; 5

toute la depense: 9500

excedent de 250 livres

**1710.** Compte que rendent au tres Venerable Pere Dom Ramel Visiteur de la Province de Chartreuse, Pere Joseph fontaine Recteur, fre Luc Carrier Procureur et Fre Bonnaventure Chauvin Coadjuteur de Premol, de la recepte et Depense par eux faite des revenus dudit Premol depuis le 2me febvrier 1710 jusqu'au 3me mars 1711.

#### Compte de recepte

chapitre premier: recepte des Pentions: 1703; 7  
chapitre second: recette des arrentements: 3270  
chapitre troisieme: recepte des ventes: 1045; 10  
chapitre quatrieme: recepte des denrées et bois vendus: 5415; 10  
chapitre cinquieme: recepte de Divers choses (de la forge par exemple 5 livres): 518; 5

en tout: 11952; 12

#### Compte de Depense:

Chapitre premier: depense pour journées et Gages des Domestiques  
pour 1077 journées aux charpentiers a 16 sols: 861; 12  
pour 1785 journées de manoeuvres a divers prix: 347; 1  
pour 25 journées au Lanternier a 25 sols: 31; 5  
pour 34 jours a 10 sols a un charpentier particulier: 17  
Pour gages de Domestiques: 548; 4  
en tout 1805; 2

chapitre deuxieme: depense pour divers prixfaits  
a Me Vignon le Me Mafson a compte de fon prixfait.  
pour façon de chaux compris le bois pour la cuisine: 237; 10  
pour tirer de pierre brute: 46; 2  
pour quelques reparations a la Tour: 29  
Pour 2250 palifsons a 5 sols le cent: 5; 14  
en tout 1452; 3; 0

chapitre troisieme: depence pour facon de vignes: 941; 19; 6

chapitre quatrieme: depence pour achat de bled, fromage, poifson et autres besoins pour la nourriture tant des personnes de Lordre que des domestiques: 2925; 8

chapitre cinquieme: depence pour vestiaire: 279; 8; 5

chapitre sixieme: depence pour materiaux

Pour 12 Ch. verges a 30 livres 18 Ch. gros fer a 28; 10 et une Ch. a 29;10: 617 livres; 10 sols.

pour acier, limes et pailles de fer: 20; 2

pour 100 les 8 gips: 45

pour poudre de mine: 9; 16

Pour billons et aix de Noyer: 101; 10

Pour Cluis pour la grange de la Tour: 243; 14

Pour soudure et poixraisine: 1; 2

pour reste de tuf: 1; 10

pour clous et Crofses: 245; 17

Pour ardoises: 711; 2

le tout: 1997; 4

chapitre septieme. Depence pour bestiaux arnaix et applaits: 394; 19; 6

chapitre huitieme: Depence pour rentes, pentions Decimes et frais de Justice: 754; 15; 7

chapitre neufvieme: Depence pour voyages, viatiques, commifsions, Etrene et aumones:  
458; 6; 8

chapitre dixieme: Diverses Dépenses

au ramoneur: 1; 10

aux Charpentiers qui ont fait la visite de nos bois: 12; 10

en tout: 725; 1; 3

Compte general de la recepte: 11952; 12

Compte general de la Depence: 11734; 7; 11

excedent de 218; 4; 1

**1715.** Compte que rend au tres venerable p.d que jea, vicaire et superieur de Premol et aux vbles Religieuses F.J. Bre Bricand procureur de la recepte et de pence qu'il a fait depuis le 20 Septembre 1715 qu'il est arrivé a la dite maifon jusqu'au dixseptieme Janvier 1716.

Recepte: 2517 en tout  
arrentement: 389 livres 10 sols  
pensions: 127; 10  
vente de bois: 5; 9  
recepte extraordinaire: 1866

Depenses en tout: 1200; 9 sols

a michel Bafeu charpentier: 38; 8  
a gabriel Liondet charpentier: 62; 4  
a francois Lyen charpentier: 42; 8  
a Michaud Maffon (macon): 18; 17; 6  
a jean Gaustier menuisier: 3; 19  
au cloustrier suivant le compte qu'en a fait le ven. p.D. Carrier en ma présence: 190; 17; 6  
pour les reparations de l'eglise de Vizille a compte de 96 livres qu'ils nous ont taxé ainsy qu'ils disent avec convenü avec le v.p.d porterat qui assista a lassemblé: 96  
en tout 1200; 9

plus encore d'autres depenses; le montant de la page cydevant: 2041; 2; 6 en tout et pour tout.

pour 100 feuilles de fer blanc pour faire un coffre

la recepte monte a 2517 livres; 19 sols  
la depense a 2516; 19; 9  
reliquat de 19 sols 3 deniers.

**1716.** Comptes que Rend au Tres v.p.d gros jean vicaire et superieur de la chartreuse de Premol et aux vbles Religieuses dicelle F.J Brie Bricaud Procureur de la recepte et depense qu'il a fait depuis le dernier compte du 17 janvier 1716 iusque au si conJanvier 1717.

Recepte ordinaire monte à la somme de 5057; 13; 3

recepte extraordinaire monte la somme de 2048; 2

depenses:

au ramoneur 1; 16

plus on fait depense de la somme de deux cents trois livres 9 sols en reparations scavoir:

pour les fossée qu'on a fait a lestang: 20

pour tuiles pour mantonne: 40

pour 29 pieces arbres pour les alberges: 5

pour un ql(quintal) laine pour refaire le matelas: 26; 10

pour cloux de sandoles et autres: 9; 15

pour de la chaux: 17; 14

pour de la paille pour couvrir lecury: 38

pour journées de masson: 26; 4

recepte tant ordinaire que extraordinaire: 7105; 15; 3

depense tantordinaire que extraordinaire: 7190;2; 1

- 84; 6; 10

**1717.** Compte que rend audit prémol V.P.D Gros Jean vicaire Superieur de la chartreuse de premol aux venerable religieuses dicelle F.J. Bricard procureur de la recepte depense qu'il a fait depuis le 2 janvier 1717 insqueau 2 Janvier 1718.

2 pensions d'arrerages: 1069; 12; 2  
3 arrentements: 1014; 14; 6  
4: vente de chamüre des arrentements: 882 livres  
5: vente de graines de chamüre: 24  
6 vente de blés: 30  
8 vente de bestails: 261  
9 vente de bois et daix: 272; 18  
10 recepte extraordinaire (des autres chartreuses): 3365

recepte ordinaire: 6565; 4; 8  
recepte extraordinaire: 3365  
en tout: 9930; 4; 8

depense

plus il a fait depence de la somme de six cents vingt six livres 8 sols 6 deniers pour reparations scavoir  
pour facon d'un tour, pour tuiles et autres reparations faites a la tour suivant les quittances que le rentier m'en a aporté: 121; 14  
pour 24 grosses d'ardoises a 2 livres les 10 ?: 62; 10  
pour treize quatre vingt clui de paille pour recouvrir la grange a j.s: 69  
pour 206 bannaset de chaux a 51 livre; 10  
pour 3 douzaines daix de noyer et un billon le tout pour le chapitre: 33  
pour cloux dardoises, de sandoles et autres: 50  
pour faire la muraille des alberges du jardin et raccomoder celles dessous le pré: 30; 3; 6  
payé au charron pour 53 journée a 8 l: 21 livres 2 sols  
payé a patreu pour onze journées a recouvrir la grange: 5; 10  
payé au vitrier pour une journée avec les fournitures: 8  
payé a masson pour ci une journée a 8 l. pour facon de Sciage de 6 arbres pour faire la scie: 17  
pour facon des fossées du martinet: 60  
pour 19 journées amasser charpentier tant au martinet que a mantonne: 5; 18  
payé a brun charpentier pour 7 mois a 6 livres par mois: 42; 15  
pour 24 carreaux d'acier pour la forge: 5  
pour 2 livres une sape pour la terre  
pour 14 livres graiffes pour les 2 scies: 4; 7  
soit en tout: 626; 8; 6

recepte tant ordinaire que extraordinaire: 9930; 4; 8  
depense tant ordinaire que extraordinaire: 9578; 5  
en +: 351; 19; 8

**1718:** Compte que rend au présent v.p.d gros Jean vicaire et superieur de la chartreuse de prémol F.J Bte Bricard procureur de la recepte et depense qu'il a fait depuis le 4 Janvier 1718 iusque au 24 May mesme année.

recepte ordinaire: 3076; 2; 9

2 : acompte des pensions: 433; 17  
3 : acompte des rentes en argent: 121; 8  
4 : acompte des arrentements: 2229; 3  
6 : pour vente de bois: 123

recepte extraordinaire:

de la chartreuse de Durbon par le tres v.p.d. prieur de Durbon: 300  
du tres v.p.d vicaire de Salettes: 70  
en tout: 370

en tout: 3446; 2; 9

depenses

plus il a fait depece de la somme de 536 livres 13 sols en reparations  
pour fondations de chassatier: 2; 10  
payé au rentier de Moras pour changer le couvert du puit: 29  
payé a jacques Gard pour refaire les murailles du Gal: 5  
payé audit Tuinat pour plusieurs reparations porté par son memoire: 150  
pour 288 clü de paille a 1 livre pour couvrir le parvy des Alberges: 144;1  
payé a simon a conte de ce qu'il a fait a Challastier: 10  
pour 103 petits chataignier pour planter: 10 livres 6 sols  
pour 100 petits sapins: 5  
pour des petits noyers: 1; 16  
pour de la chaux: 10  
payé au paliere pour 20 journées: 10  
payé a brun charpentier: 19  
pour fer de D. Faques: 70  
pour cloux: 50  
payé au maffon pour la maison de Chassatier et journées: 20  
en tout : 506; 13

depeuse ordinaire: 80; 7; 8

toute la recepte: 3446; 2; 9  
toute la depece: 2851; 1; 3  
recepte excedant de 595 livres 1 sols et 6 deniers

**1718.** Comptes depuis le 2 Janvier 1718 jusqu'au 2 janvier 1719. Compte que rend au Tres v.p. Dom Hugues Grosjean Vicair et superieur de la chartreuse de prémol et aux vbles Meres religieuses dicelle f. Michel de Larnage procureur de la recepte et depense qu'il a fait depuis le Second Janvier 1718 jusqu'au second janvier 1719.

Recepte:

- 1: excedent des derniers comptes: 263; 4; 11
- 2: pensions et arrerages: 734; 13
- 3: arrentements 2503; 4
- 4: vente de chanure, graines, blé et vins: en tout 607; 7
- 5: vente de bois; sciage, d'aix; vente d'un mulet: 659; 18

plus recepte extraordinaire la somme de 816 livres

total recepte ordinaire: 4768; 6; 11  
recepte extraordinaire: 816 dont 100 du frere Bruno  
en tout: 5584; 6; 11  
+ recepte de Dom Bricard de 3446; 2; 9  
soit en tout 9030; 9; 8

Depense:

11; plus il a fait depense en reparation de la somme de six cent soixante huit livres scavoir:

pour 5 muits et demy de chaux a 4 livres: 22 livres  
donné au recouvreur de pailles pour le reste de ses journées: 9  
a vialet pour 24 grosses ardoises a 30 sols: 36  
pour 153 grosse ardoise d'alemont partie a 48 l. et a 50: 381; 15  
payé au maffon pour le prix fait de charpentier toutes les journées aux alberges et aux giroux: 32; 10  
pour une pierre de Battoir venue de Voreppe: 12; 12  
pour tuiles a Mantonne: 9  
payé a Symon pour reste de prixfaits de chassatier: 9; 4  
payé a ignace Beffon pour reste de son prix fait: 5; 8  
pour 121 cluis de paille a 1 sols piece: 6; 1  
pour avoir fait faire des fosses au pres de létang: 4; 10  
pour 40 milliers clous d'ardoises a 50 sols: 100 livres  
pour 10 milliers cloux de lattes de chevaux a 4 livres: 40  
soit en tout 668

plus il a fait depense pour divers ustensiles de la somme de soixante livres douze sols scavoir:

pour 30 barreaux d'acier a 3 sols.  
pour 5 paquets de limes pour la forge: avere la présence d'une forge non indiqué sur les plans.

total de la depense que j'ay fait se monte a la somme de quatre mil sept cent dix neufs sols dix deniers ce quoy il faut ajouter la depense qu'a fait le v. pere Dom Bricard jusqu'au 24 May de la somme de deux mil huit cents cinquante une livre un sols trois deniers, comme il paroît par les conte qu'il a rendu a fa fortie.

donc total de la depense: 7552; 1; 1

totale de la recepte de l'année entiere monte a la somme de 9030; 9; 8

la recepte excede la depense de 1478; 8; 7

**1719.** Comptes que rend au Tres v.p. Dom Hugues Grosjean Vicair et Superieur de la chartreuse de prémol et aux v.bles Meres et religieuses D'ycelle, f. michel de larnage procureur de la recepte et depense qu'il a fait depuis le 2e janvier 1719, jusqu'au 2e janvier 1720.

Recepte:

1° reliquat de 1478; 8; 7

2° 1652; 1; 7

3° 5665; 1; 4

4° 1553

5° 959; 10

6° 298

en tout: 11607; 9; 7

7° recepte extraordinaire 894; 3: 6 dont 150 du frere Bruno

soit en tout 12501; 13; 1

Depense:

1° Ledit comptable a fait depense en poiffon frais de la somme de 657; 1; 6

2° plus il a fait depense de la somme de 443; 16 en poiddon de mer

3° plus il a fait depense en epicerie et sucrerie de la somme de 180; 9

4° il a fait depense en fruit et legumes: 222; 19

5° il a fait depense en sel: 527; 8

6° plus il a fait depense en huile d'olive et de noix de 142; 18

7° plus il a fait depense en oeuf et beurre de somme de 1054; 6

9° plus il a fait depense en fournitures pour les religieuses de la somme de 155; 12; 6

10° plus il a fait depense pour le vestiere de la somme de 691; 9; 9

11° plus il a fait depense en divers ustanciles de la somme de 82; 2 scavoir

pour un peau de chien de mer: 12 sols

pour 8 paille de fer pour le jardin a 20 sols piece: 8

pour une planche de carreau d'acier pour la forge: 11; 10

12° plus il a fait depense pour les vignes de la somme de 571; 14; 3

13° plus il a fait depense en journées facon de bois et charbon de la somme de 187; 11

pour plusieurs journées a des maffons: 14; 10

14° plus il a fait depense en reparations de la somme de 227; 12; 7 scavoir

pour avoir fait rebatir le four de Moras: 43; 6; 7

pour avoir fait creuse le puit de moras faulte d'eau: 15

pour 6 muits et 1/2 de chaux a 5 livres

pour prixfait a nettoyer les cheminées: 3

pour une serrure pour chaffatier: 2; 16

pour reste d'ardoise düe a vialet: 15

pour 20 milliers cloux a divers prix: 70

pour une pierre de battoir: 26

pour 50 pied d'arbre nains a 7 sols piece: 17; 10

pour 50 cluis de paille: 2; 10

- 15° plus il a fait depense en decimes, taxes et frais de justice de la somme de 429 livres 15, 1
- 16° plus il a fait depense en voyage, port de lettre, estrenne et ausmones de la somme de 264; 7; 6
- 17° plus il a fait depense pour l'ecury et arnois de la somme de 45; 12; 6
- 18° plus il a fait depense pour la cordonnerie de la somme de 43; 1
- 19° plus il a fait depense en gage de valets de la somme 424 livres 11 deniers
- 20° plus il a fait depense en achapt de betail, grain et foin de la somme de 418; 19
- 21° plus il a fait depense extraordinaire par la perte qu'il a fait sur les monoyes, par quatres diminutions arrivées depuis 6 mois de la somme de 254 livres.

toute la recepte monte a la somme de 12501; 13; 1

toute la depense 7024; 15; 7

recepte excedent la depense de 5476, 17 sol

Avons placé en constitution de rente celle de 3517; 10

par consequent le comptable ne reste chargé de la somme que de 1959; 7; 6

**1720.** Comptes que rend au Tres v.p. Dom Gros jean vicaire et Superieur de la Chartreuse de prémol et aux Tres V.nble Religieuses d'icelle, f. Michel de Larnage procureur de la recepte qu'il a fait depuis le 2e janvier 1720, jusqu'au 2e janvier 1721.

Recepte:

ordinaire: 7728; 9; 6

extraordinaire: 398, 18 dont 95; 16 de frere Bruno

Depense:

14° plus il a fait depense en reparations de la somme de 374; 10 scavoir

pour nettoyer les cheminées: 3; 2

pour 60 grosses ardoises a 50. l: 150 livres

pour 2 pierres facrées: 7

pour 400 cluis a 1. l: 20 livres

pour 4 journées au maffon a 10 l.: 2 livres

pour reparer les vitres de la maison: 25

pour 26 milliers de cloux a divers prix: 109; 2

pour 4 bennes de chaux a 1.l 6 d: 1; 10

pour reparations a la grange du bourg: 54; 16

pour faire prendre les taupes des pres: 2

en tout: 374; 10

toute la recepte tant ordinaire que extraordinaire: 8127; 7; 6

plus ce qui restait du dernier compte soit: 10086 livres; 15

la depense monte a la somme de 9257; 7; 4

en consequent excédent de la recepte de 829; 7; 4

+ etat des capitaux rembourser et des dots des religieuses; ledit comptable reste chargé des capitaux de 7231; 16

**1721.** Comptes que rend au T.v.p.D. Hugues Grosjean vicaire et superieur de la chartreuse de prémol et aux T.v.bles Meres et religieuses d'icelle, f. Michel de Larnage procureur de la recepte et depense qu'il a fait depuis le 2e janvier 1721, jusqu'au 2e janvier 1722.

Recepte:

la recepte ordinaire monte a 5810 livres  
recepte extraordinaire 801 dont 126 de frere Bruno  
en tout 6611 livres

Depense:

plus il a fait depense en reparations de la somme de 357; 4 scavoir:  
pour 4 charges de fer à divers prix: 135 livres  
pour 18 milliers cloux de sandoles a 40. l: 36  
pour 21 milliers de cloux d'ardoises a 46 l. : 48; 6  
pour 2 milliers cloux de chevaux a 5 livres 5 sols: 10; 10  
pour 5 milliers divers cloux de lattes à divers prix: 23; 16  
pour deux lames de fer: 18; 18  
pour deux muits de chaux: 12; 10  
pour 59 journées de maffon au martinet et a prémol a 10.l par jour: 29; 10  
payé a celui qui a couvert le martinet: 6; 10  
pour 544 cluis pour le martinet a 1 l. la piece: 27; 4  
pour 15 douzaines de lattes pour le martinet: 5  
pour avoir fait prendre les taupes: 2; 10  
pour avoir fait ramonner les cheminées: 1; 10  
en tout: 357; 4

toute la recepte avec les reste du derniers comptes: 7440; 7; 4  
toute la depense: 7786; 8; 8  
depense excedant la recepte de 346; 1; 4

**1722.** Comptes que rend au Tres venerable pere Dom Hugues Grosjean Vicair et Superieur de la chartreuse de prémol et aux Venerables Religieuses d'icelle frere Michel de Larnage procureur de la recepte et Depense qu'il a fait depuis le 2e janvier 1722 jusqu'au 2e janvier 1723.

Recepte: 8149; 4  
ordinaire: 7659; 4  
extraordinaire: 490 dont 190 de frere Bruno

depense:  
plus il a fait depense en reparations de la somme de 124; 8  
pour deux milliers et 1/2 de cloux de chevaux: 15; 10  
pour avoir fait refaire 23 matelats: 8; 3  
pour un cent de cluis: 4  
pour 150 tuile pour les Alberges: 3; 15  
pour 3 liens de verres a 5 livres: 15  
pour 5 journées au vitrier: 7; 10  
pour 2 cent Briques: 3; 10  
pour 35 journées au maffon a 10 et 8 L.: 18; 6  
pour 84 bennes de chaux a 1 l. 6 deniers: 31; 10  
jusqu'au maffon pour prixfait au martinet: 9; 10  
pour avoir fait ramoner les cheminées: 2  
pour 28 l. de fer a 4 l.: 5; 12  
en tout 124; 8

toute la recepte: 8149; 4  
toute la depense: 6610; 11; 1  
excedent de 1538; 12; 11  
excedent réel après paiement des arriérées: 1191; 19; 11

**1723.** Comptes que rend au Tres v?p. Dom Hugues Grosjean Vicaire et Superieur de la chartreuse de Prémol, et au Tres v.bles Meres et religieuses d'icelle f. Michel de Larnage procureur de la recepte et depense qu'il a fait depuis le 2e janvier 1723, jusqu'au 2e Janvier 1724.

recepte: 14033

ordinaire: 13410; 10

extraordinaire: 622; 10 dont 300 de frere Bruno pour vente de remedes

depense:

plus il a fait depense pour les fournitures des religieuses, et pour la sacristie de la somme de 315 livres, seize sols.

pour achever un ornement d'église: 29; 4

pour facon d'un baffin et 2 burettes d'argent: 55

plus il a fait depense en reparations de la somme de 197; 11 scavoir:

pour 750 cluis a 4 livres et 4 livres 10 sols le cent: 32; 5

pour 50 bennes de chaux a 7 l. 6 d.: 18; 15

pour 3 charges de gip: 2; 6

pour 400 tuiles a 2 livres 10 sols le cent: 10

pour 6 grosses et demy ardoise: 15; 5

pour 14 journées de maffon a 10 sols: 7

pour journées a jaques Bard: 1; 15

pour 4 milliers cloux d'ardoises a 3 livres: 12

pour un millier cloux de chevaux: 7

pour des cloux de lattes: 2; 10

pour reparer le couvent a mantonne: 28; 15

pour reparations contre la viviere du Bourg d'oisans: 60

en tout 197; 11

toute la recepte tant ordinaire que extraordinaire: 14033

toute la depense tant ordinaire que extraordinaire: 13547; 18; 6

excedent de 485; 1; 6 + 1191: 19: 11 de l'année dernière soit 1677; 1; 5

**1724.** Comptes que rend aux T.v.p Dom Hugues Grosjean Vicaire et Superieur de la chartreuse de prémol, et aux T.v.bles Meres, et religieuses d'icelle, f. Michel de Larnage procureur de la recepte et depense qu'il a fait depuis le 2e Janvier 1724, jusqu'au 2e janvier 1725.

Recepte: 11429; 7; 8  
ordinaire: 11917; 17; 8  
extraordinaire: 412; 10 dont 260 de frere Bruno

depense:

pour 20 oranges du portugal a 3 l.

plus il a fait depense pour fournitures pour les religieuses de la somme de 255 livres; 2 ; 8  
payé a un peintre: 30; 3

plus il a fait depense en reparations de la somme de quatre cent septante six livres dix huit sols, sept deniers scavoir: 476; 18; 7

pour 145 toises de fosses au pres de létang a 25; 14; 10

pour 7 muits, bennes chaux a 6 livres: 43; 10

pour facon de 37 toise de muraille a 30 l. : 55; 10

pour 18 journées de macon: 6; 12

pour facon de 6 tonneaux tenant 100 charges: 112

pour 2 billons de chatagniers: 8

pour 500 tuiles pour mantonne a 3 livres les 6: 15

pour un fues de pierre a la Tour: 172; 2

pour une molasse de 3 pied: 7

pour avoir fait prendre les taupes: 1; 13; 4

pour 4 carraux d'acier: 1

pour 5 journées au vitrier et pour du plomp fourni: 7

pour un millier cloux de chevaux: 7; 10

pour 2 millier et demy cloux d'ardoise: 10

pour cloux de diverfes facons: 3; 12

pour des cluis: 8; 5; 3

pour avoir fait ramoner les cheminées: 1; 10

pour avoir fait eguiser coutteaux, ciseaux

toute la recepte: 11429; 17; 8

toute la depense: 7604; 19; 8

recepte excedent la depense de 3824; 18. A été placé en rentes.

comptable reste chargé de la somme de 373; 15; 5

**1725.** Comptes que rend au T.v.ble pere Dom francois Terrol vicaire et superviseur de la chartreuse de prémol at aux t.v.ble Meres et religieuses d'icelle, f. Michel de Larnage procureur de la Recepte et depence qu'il a fait depuis le 2e janvier 1725, jusqu'au 2e janvier 1726

Recepte: 9949; 1; 2  
ordinaire: 9190; 12  
extraordinaire: 759 dont 384 receu du frere Bruno apotiquaire

Depense:

plus il a fait depense pour divers ustancilles de la somme de trois cent nonante sept livres scavoir:

pour l'achat d'un fauteuil et 6 chaises de Tapisserie: 66; 12

pour 5 journées de tapissier a garnir des chaises: 2; 10

pour deux tapis de Turquie pour l'église

plus il a fait depense en reparations de la somme de deux cent Trente Trois Livres, deux sols scavoir: 233; 2

pour reparations au couvert de moras: 8; 10

pour 3 charges de fer pour cercler des tonneaux: 145

pour un manche d'acier: 13; 10

pour 2 milliers cloux de chevaux a 5 livres: 10

pour 4 milliers et 1/2 cloux d'ardoise a 3 livres

pour 18 bennes de chaux a 7 sols 6 deniers: 6; 15

pour tuilles pour les alberges: 4; 13

pour 43 journées de macon a 8 l.: 17; 4

pour 280 cluis a 1 sol piece

en tout 233; 2

plus il a fait depense en journées de la somme de 260; 14 a scavoir

pour journées a nettoyer les pres: 8; 1

pour journées a faucher a prémol: 26; 9

pour journées a ferrer et ramasser les feuilles: 27; 17

pour journées a cher les maines: 31

pour faire prendre les taupes: 3

pour prixfait a faucher les pres des Alberges: 27

pour facon de bois de toise: 19

pour journées a ferrer et moissonner aux alberges: 47; 12

pour taillage de charrure: 45; 16

pour viande achetée pendant l'année aux alberges: 24; 19

toute le recepte: 9949; 12

toute la depense: 9493; 16; 4

excedent de 455; 15; 8 + 373; 15: 5 dont le comptable estoit chargé = 829; 11; 1

il a été placé en constitution de rente sur le l.v David de Scichilienne la somme de 300.

soit un reliquat de 529; 11; 1

**1726.** Compte que rend au T. vble pere Dom Francois Terrot Vicaire et superieur de la chartreuse de prémol, et aux Tres Vbles Meres et Religieuses D'icelle f. Michel de Larnage procureur de la recepte et depense qu'il a fait depuis le 2e janvier 1726; jusqu'au 2e Janvier 1727.

Recepte:

6° plus il a receu en recepte extraordinaire la somme de 261; 15 sols scavoir pour la pension de postulation de la l.r de clermont : 150  
du frere Bruno apotiquaire: 111; 15

total recepte: 9642; 3

depenses:

plus il a fait depense pour divers ustancilles de la somme de 171; 3 a scavoir:  
pour 12 assiettes de Fayance a 7 sols: 4; 4  
pour des limes pour la forge: 6  
pour un bonnet et du tabac pour frere Joseph: 2; 4

plus il a fait depense en reparations de la somme de Trois cent soixante trois livres, dix neufs sols scavoir: 363; 19

pour des molasses pour refaire le foyer de Mantonne: 8  
donné a un fontanier pour chercher une source: 8; 10  
pour 508 tuilles pour le domaine de la Tour: 12; 14  
pour reparer les Battissements et granges de moras: 53  
pour un douz: de ratteaux: 3; 12  
pour 4 milliers cloux d'ardoises a 3 livres le m.: 12  
pour un millier et demy cloux de chevaux a 6 livres: 9  
pour 3 milliers cloux de sandolles a 50 l.: 7; 10  
pour un millier et demy cloux de Lattes a 5 livres: 7; 10  
pour onze cent quarante sept cluis a un sols: 57; 7  
pour faire reparer les vitres de la maison: 25; 4  
pour prendre les taupes de nos pres: 3  
pour 2 charges de fer a 45 livres: 90 livres  
pour 150 L. cloux de charettes a 5 sols L: 37; 10  
pour 9 journées de macon: 4  
pour un muid de chaux: 6  
pour journées de recouvreurs: 10; 10  
pour journées de charpentier a plancher la grange du clos: 5  
pour 7 L. de Groffes pour ledit plancher a 6 sols: 2; 2  
pour les ramoneurs: 1; 10  
en tout 363; 19

Total recepte tant ordinaire que extraordinaire: 9649; 3

totale depense: 8385; 4; 9

excedent de 1263; 18; 3 + 529; 11; 1 de ce qui restait du dernier compte: 1793; 9; 4

**1727.** Comptes que rend au Tres v.ble pere Dom Francois Terrot Vicair et Superieur de la chartreuse de premol et aux V.bles Meres et religieuses D'icelle, f. michel de Larnage procureur de la recepte et Depense qu'il a fait depuis le 2e janvier 1727 jusqu'au 2e janvier 1728.

Recepte:

7° plus il a receu de frere Bruno apotiquaire 120 livres.

toute la recepte tant ordinaire que extraordinaire monte a la somme de 11194; 12; 9

Depense:

plus il a fait depense en reparations de la somme de deux cent septante six livres; seize sols scavoir

pour 8 muits 4 benes chaux a 4 livres le muid: 33

pour 103 journées de macon a 8 l.: 41; 4

pour 16 journées au recouvreur a 10 l.: 8

pour une livre colle forte: 12 sols

pour 8 l. croffes et 400 clous de planchers: 6

pour un millier cloux de lattes: 6

pour 20 L. cloux de chevaux a 8 sols le L: 8

pour 3 milliers cloux d'ardoises a 3 livres

pour 5 milliers de cloux de sandoles a 45 l: 11; 5

pour reparations faites a la Tour: 24

pour reparations faittes a Moras: 56; 15

pour l'achat de 1750 briques: 30

pour l'achat de grandes lauses: 30

pour l'achat de 7 toises de lauses de montchabou: 4

pour journées au vitrier: 3

donné a un charpentier pour regottoyer mantone: 3

donné aux ramoneurs: 3

en tout 276; 16

toute la recepte: 11194; 12; 9 + 1793; 9; 4 du dernier compte soit en tout 12988; 2; 1

toute la depense: 12063; 3; 11 soit excedent de 924; 18; 2

**1728.** Comptes que rend au Tres V.ble pere Dom francois Terrol vicaire et superieur de la chartreuse de prémol, et aux Tres V.bles meres et religieuses D'icelle, f.michel de Larnage, procureur de la recepte et Depense qu'il a faitte depuis le 2e Janvier 1728 jusqu'au 2e Janvier 1729.

Receptes:

plus il a receu en recepte extraordinaire du frere apotiquaire la somme de 150 livres.  
total recepte: 9100; 2

Depenses:

plus il a fait depense pour divers ustancilles de la somme de cent huitante une livre, dix huit sols et 3 deniers a scavoir

pour une toile de Soye pour le moulin: 7; 8

plus il a fait en reparations de la somme de 882; 12 scavoir:

pour 3 charges de fer a 47 livres: 141

pour 50 L. cloux de charrettes a 5 l. 12; 10

pour 3 cercles de fer pour une cuve pesant 167 L. a 4 l: 33; 8

pour 20 L. de fer pour bande de charrüe a 4 l.: 4

pour 25 L. de cloux de chevaux a 8 l. :8

pour 27 milliers cloux d'ardoises a 3 livres: 8 L.

pour 3 milliers cloux de sandolles et 3 cent de lattes: 8; 5

payé a conte de l'ardoise que nous avons recuë: 263; 15

pour 110 journées aux recouvreur a 10 l. :55

pour la facon d'une cuve a prixfait: 75

pour cinq platteaux de bois dur: 7; 10

pour prixfait a recouper une petite cuve: 18

pour 6 muits et demy de chaux a 5 livres: 32; 10

pour 78 journées de maffon a 8 l.: 31; 4

pour 1150 cluis a divers prix: 59; 10

pour 600 tuiles a 40 l. le cent: 12

pour avoir fait recouvrir a mantonne: 3

pour avoir fait refaire les vitres de la chapelle: 3

pour une manche d'acier: 12; 10

pour facon de cercles de tonneau: 5; 2

pour avoir fait ramonner les cheminées: 3

pour facon de cordes et avoir fait ferreter les mules en chemin: 7; 8

en tout 882; 12

toute recepte: 9100; 2

toute la depense: 9415; 11; 3

plusieurs sommes et opérations; reliquat de 609; 8; 1

**1729.** Comptes que rend au Tres V.ble pere Dom Bonnaventure Chauvin vicaire et superieur de la chartreuse de prémol et aux Tres V.bles Meres et religieuses d'icelle f.michel de Larnage procureur de la recette et depense qu'il a faite depuis le 2<sup>o</sup> Janvier 1729, jusqu'au 2e Janvier 1730.

Recepte: 10119; 8

Depense:

plus il a fait depense en reparations de la somme de six cent, soixante une livres, un sols scavoir:

pour six grandes molasses: 6

pour 24 grosses ardoises a 2; 10 dites a mistral: 60

pour 56 grosses ardoises, de differentes especes dües a vialet: 141; 5

pour 16 milliers cloux d'ardoises a 3 livres: 48

pour 40 L. cloux de chevaux a 8 sols: 16

pour cloux de sandoles et autres: 7

pour chaux et sable, pour repasser a mantonne: 24

pour refaire un couvert a noeuf a St. Bruno: 45

pour reparations faittes a Moras: 42

pour refaire un couvert a noeuf a la Tour: 28; 14

pour 680 cluis à divers prix: 33; 14

pour avoir fait reparer les vitres icy et a mantonne: 71; 14

pour regouttoyer les couverts a mantonne: 71; 14

pour dela chaux, du gip et des Briques: 28; 18

pour journées de macons, et charpentiers: 31; 14

pour la facon d'un vis de preffoir: 12

payé au v.p. dom Faguet pour du fer: 67; 12

pour avoir fait rammoner les cheminées: 3

en tout: 661; 1

la depense monte a la somme de 11023; 7; 2

depense excedent la recette de 903; 19; 2

comme le comptable estoit chargé de la somme de 609; 8; 11 il reste dû sur la recette de l'année prochaine la somme de deux cent nonante quatre livres, dix sols et trois deniers.

**1730.** Comptes que rend au Tres V.ble pere Dom Bonnaventure Chauvin, vicaire et superieur de la chartreuse de prémol, et a la Tres v.ble Mere prieure et Religieuses D'icelle, frere Michel de Larnage procureur, de la recepte, et depense qu'il a faite depuis le 2e janvier 1730, jusqu'au 2e. janvier, 1731.

recepte:

6° il a receu pour estre employé a l'église de la T.v mere prieure, et du frere Bruno la somme de 147 livres: 147.

toute la recepte: 11860; 8; 6

depense:

plus il a fait depense en plusieurs ustancilles de la somme de trois cent, trente six livres, cinq sols, trois deniers scavoir:

pour deux tapis de table: 18

pour du tabac: 49; 10

pour deux tableaux pour ledehors: 28

pour un pinceau: 10 sols

pour des chevalieres et petits cloux: 14

pour six onces onguents de diaboloternum: 8

en tout 336; 5; 3

plus il a fait depense en reparations de la somme de six cent vingt une livres noeuf sols scavoir

pour 83 groffes d'ardoises aux deux vialets a 50 sols: 227 livres

pour 176 livres cloux d'ardoises a 9 sols et de sandoles a 10 sols: 78; 5

pour livres de cloux de chevaux a 8 L: 8; 8

pour 3 milliers cloux de botte: 4; 10

pour 64 L de fer a 4 L: 12; 16

pour des limes pour la forge: 4; 12

pour un cent cloux de Liards: 1; 3

pour 60 L laine de matelats a 6 L.: 18

pour ficelles, cordes de reucil, et six feuilles fer blanc: 3; 7

pour six muits et demy de chaux a 5 livres: 32; 10

pour 300 tuiles a divers prix: 20

pour reparations faittes a la tour: 9; 17

pour reparations faittes a moras: 42; 12

pour un manche d'acier: 13; 10

pour journées de macon: 42; 6

pour journées a mela menuifier: 18

pour regouttoyer les couverts a mantonnes: 3

pour 226 cluis: 11; 6

pour 3 douz. molaffes et une grande de 3 pieds: 22; 4

pour 40 toises de grandes lauses: 30; 12

pour raccomoder les cheminées: 3

en tout: 629; 9

la depense monte a la somme de 11403 et 10 deniers

recepte excedent la depense de 457; 7; 8

divers capitaux receus (dot de v.s. d'orillac 1500; receu de m.r Mathieu 1900 livres deus par arret du 8e mars 1720: ; remboursement par paul pilenne de 600) en tout 4000 livres placée ala chartreus de Lyon en rente constitué par acte du 30 aout 1730

plus nous avons acquis de un terrier de chartreuse sur la mure pour le prix de 500 livres provenûs de vielles especes que nous avons depuis longtemps en reserve.

**1731.** Comptes que rend au Tres v.ble pere Dom Bonnaventure Chauvin vicaire et Superieur de la chartreuse de prémol et les Tres v.ble Meres prieures et Religieuses d'icelle, frere Michel de Larnage procureur de la recepte et depense qu'il a faitte depuis le 2e janvier 1731 jusqu'au 15 janvier 1732.

recepte ordinaire: 11290; 6; 1

il a receu en recepte extraordinaire la somme de milcent septante six livres scavoir  
du frere Bruno apothicaire 950  
pour la vente d'une lampe d'argent vieille 226  
en tout 12466; 6; 2

depense:

plus il a fait depense pour l'église et la sacristie de la somme de onze cent trente six livres  
et douze sols scavoir  
pour 5 tableaux: 30 livres  
pour un crucifix et 4 chandeliers d'arquemit: 112; 18  
pour le retable qui est a la chapelle: 200  
pour un calice et deux burettes de vermeil: 250  
en tout 1136; 12

plus il a fait depense pour divers ustancilles de la somme de cent trente cinq livres  
pour deux decrottoirs pour l'église: 5; 15

plus il a fait depense en reparations de la somme de six cent quarante livres scavoir  
payé a mistral pour 13 grosses 8 douz. ardoises: 26; 13  
donné a marc vialet pour ardoise: 63  
donné a george vialet fin a ce jour: 35; 10  
plus au meme a conte de celles qui a promis: 40  
pour 1 charges de fer a 45 livres 10 sols: 91  
plus pour 2 charges de fer a 47 livres  
pour des cloux de charettes a 4 L 6 D: 13; 10  
pour cloux de chevaux et lattes a 8 L.: 19; 14  
pour 105 L. cloux d'ardoise a 9 L.: 47; 5  
pour 40 L. cloux de sandoles et lattes: 16; 12  
pour 23 L. fer de verge a 4 L.: 4; 12  
pour une meule de moulin: 91; 4  
pour 23 journées de macon: 7; 14  
pour avoir fait tabler un four a noeuf: 18  
pour reparation de la fontaine: 55  
pour de la chaux et du gip: 11; 14  
pour des cluis: 2; 12  
en tout 640

toute la recepte: 12466; 6; 2

toute la depense: 11374; 9; 11

recepte excedent de 1091; 16; 3

J'ay lû et examiné ces comptes que m'a rendu le Tres venerable pere Dom michel de Larnage, a present prier de la chartreuse de St Hugon, qui a administré le temporel de premol en qualité de procureur sous les yeux de ses Superieurs pendant l'espace de plus de seizees années, ou ce bien d'économie et tout les succès heureux, que l'on en pouvoit esperer...

**1732.** Compte de l'année 1732. Comptes tant de la recette que de la depense faite par dom vicaire a commencer les 1er janvier 1732 fin au 1er janvier 1733.

recette :

receu du frere Bruno pour leglise: 100 livres.

toute ces sommes réunies ensembles se montent a celle de 8931; 14; 8

depenses en reparations:

pour 1338 tuiles ordinaires pour la Tour a 2; 6 le cent: 30; 14; 9

pour 24 feuilles de fer blanc pour les couvert a 7 sols le cent: 8; 8

pour 3 milliers de cloux de bottes et 400 dautres: 5; 6

pour colle forte: 12 sols

au uinier pour 12 journées 1 livre par jour: 12

au même pour 62 glaces qu il a employé a 11 sols la piece font 34; 2

au meme pour 22 l de plomb a 6 sols la L: 6; 12

pour le fil de fer et la poix resine: 1; 18

donne au masson de vaulny pour 63 journées employés a la maison y compris son compagnon: 23; 2

donne a la frises pour 15 journées et demy a 1 livre: 15; 10

donné a son compagnon pour 22 jour a 10 sols par jour: 11

pour 8 charges de chaux: 3; 14; 6

donné a un couvreur pour 22 journées a 8 sols par jour: 8; 16

donne a daune ouvrier pour 22 journées a difft prix: 5; 13

en tout: 183; 14; 3

**1733**; Comptes de Dom Bonnaventure Chauvin vicaire de premol tant de la recepte que de la depense, par eux faite, a commencer le premier janvier 1733, fin au 1er janvier 1734.

Depense:

depenses pour les religieuses:

pour deux livres des pasumes en francois: 5; 15

donné au ramoneur pour differentes merceries: 8; 16

pour des cordes de pendules: 15

pour une fenetre: 4

a monsieur le medecin pichon pour cinq qu'il a employés a son voyage de premol pour sa soeur malade: 651 livres.

L'on fait icy la depense pour les reparations de la somme de quatre-vingt dix neufs livres dix deniers scavoir:

pour 18 journées de masson y compris la nourriture au domaine de la Tour: 18 livres

pour deux muits de chaux et un sestier de gy pour la Tour: 12; 16

pour 40 grosses tuilles pour latour: 8 L

pour 125 petites tuiles pour la tour: 3;

pour 450 petites tuiles pour les alberges: :10; 16

pour 12 grosses tuiles pour les alberges: 2; 8

pour 8 journées de masson employées a premol: 3

pour 8 journées de guppier employées a premol: 5

pour 4 charges de gy blanc pour les v.bles religieuses: 2

pour 14 journées employés aux jardins des v. religieuses: 4; 4

a un charpentier pour 9 journées pour le dehors: 3

pour soixantes dix sept livres de gros fer pour les demoiselles: 13; 9; 6

pour 6 livres de fer en verge: 1; 7

pour l'achapt d'un arbre chatagnier: 12

total depense en reparations: 99 livres 6 deniers.

plus a depensé pour ardoises 222; 10 scavoir

pour 10 groffes façon de Chartreuse a 4 livre 10 la grosse: 47; 10

pour 10 feuilles grande Eustache: 1; 10

pour 30 groffes façon de vizille a 50 sols: 76; 10

pour 8 groffes et 11 douzaines façon de vizille;

pour 8 groffes et 7 douzaines façon de chartreuse;

pour 6 groffes et 1/2 façon de grenoble j'ay avancé au marchand marc vialet: 96

plus j'ay depensé et payé au Sr David vingt six livres cy: 26

sur laquelle somme il a fourni 8 groffes façon de vizille et onze groffes de la petite.

pour le ramoneur: 3

pour journées de maçon a retablir le four et reparer les ruines du domaines du Güas et autres reparations du dedans et du dehors de Premol: 88; 18

plus a depensé pour le domaine des Alberges la somme de quatre cent cinquante livres douze sols cy.

pour 16 journées de charpentier et macons pour retablir le rotoir: 15; 4

pour 1600 cluis pour recouvrir la grange: 96

pour 15 L clavins pour Couvert de Sandoles: 7

plus a depensé pour le domaine de Mantonne la somme de 811; 18 sols scavoir:  
pour 500 tuiles et fêtierres charrois et pour journées du recouvreur: 59  
pour chaux sable charrois et journées de maçons pour enduire les murs du clos: 72

pour tous les comptes la somme totale de recepte monte a 19631; 9; 11 et la depense a celle  
de 14050; 8; 1 excedent de recepte de 5581; 1; 10

**1734**, Compte de Dom Bonaventure Chauvin vicaire de premol tant de la recepte que de la depense, par luy faite a commencer le premier janvier 1734 fin au 1er janvier 1735. Suivi des comptes pour la même periode du frere philippe Quinon procureur de la recepte et depense, au frere Dom Bonaventure et à la Tres V.ble mere Emerentiane de Barral.

depense:

pour le ramoneur pour des merceries pour le dehors: 1; 15  
au meme pour avoir netoyé les cheminée: 1; 10  
depensés en reparations la somme de vingt neuf livres douzes sols scavoir pour 4 sestiers platre blanc: 1; 12  
pour 10 journées employée au jardins des v. religieuses: 3  
donné a M.re marc viallet a compte de ses fournitures d'ardoises: 18  
pour 10 journée de charpentier employées a la fontaine des jardins des v. religieuses: 4  
pour 6 journée de menuisier: 3  
total de 29; 12

plus a depensé pour la forge et autres fournitures scavoir deux charges de fer a 45 L. la charge viroles pour les borneaux Palestre ou Tole fer blanc la somme 110; 19

total recepte: 9329; 1 denier

total depense: 8956; 5; 6

reliquat de 372; 14; 7

plus a receu pour vente de bois tant en planches qu'en bois sur pied mille soixante douze livres douze sols.

## **Annexe 6. 17H24. Comptes de la recette et de la dépense.1735-1790.**

ADI, 17h 24, comptes de la recette et de la dépense in 4° et in 8° (manquent les années 1771 à 1789). 1735-1790.

Détail : non paginé dans la plupart des cahiers. Cette annexe contient les relevés de notes ayant trait au bâti. Les références des notes de bas-de-page du volume 1 en relation avec cette côte 17H 24 sont à chercher selon l'année dans un ordre chronologique allant de 1735 à 1790. Certains relevés ne concernent pas le bâti.

Si le type d'argent n'est pas précisé, les chiffres sont à comprendre selon les modalités suivantes. S'il y a un chiffre : en livres. S'il y a deux chiffres séparés par un point, une virgule ou un point-virgule ; le premier est en livres et le seconds en sols. S'il y a trois chiffres séparés par un point, une virgule ou un point virgule ; le premier est en livres, le second est en sols et le troisième est en deniers.

**1735.** 1er cahier. Compte de Dom Bonaventure Chauvin vicaire de premol tant de la recepte que de la depense par luy faite a commencer le premier janvier 1735 fin au 1er janvier 1736.

Recepte.

il a reçu du frere Bruno apothicaire pour estre employé a l'église la somme de sept cent livres: 700

toute la recepte se trouve monter a la somme de quatres milles quatre cent douze livres deux sols quatres deniers: 4412; 2; 4

Depense:

depense extraordinaire: 300; 13; 8

Depense de la sacristie: 698; 18; 3

en sucrerie, citrons, epices, et autres choses: 74; 13; 6

en vaiselle de terre, fayence, verres et autres choses: 22; 1

pour le vestiere soit en etoffe, toiles et autres choses pareilles: 843; 11; 6

depense en fournitures pour les v. religieuses: (pour 5 cartes de géographie: 4; 10 - pour deux instruments de penitences: 15 livres): 165; 19

pour les fournitures du dehors: pour de la sanguine pour les menuisiers: 13 livres - a maistre vallier pour avoir raccomoder le pied du fr. charles: 2; 2 - au cellier pour raccomodage d'une celle et arnail: 9; 10. en tout: 63; 1

L'on fait icy depense de quelques reparations de la somme de cinquante cinq livres, quatorze sols, scavoir

pour 3 sestiers de planches: 1; 1

pour 8 journées de couvreurs employés au toit du parloir: 3; 4

pour 35 journées de massons employées a la cheminée du f.r charles et au canal de la cuisine a 9 sols par jour: 15; 15

pour 14 journées employées aux jardins des religieuses a 6 sols par jours: 4; 4

pour un bachat de pierres pour la fontaine des religieuses: 18  
pour 8 journées a passer les bachat et a raccomoder la porte de la cuisine a 1 livre par jour:  
8  
pour 5 journées et demy employés dans d'autres endroits de la maison: 5; 10  
total de la depense en reparations se monte a 55; 4

depense soit en voyage et gages des domestiques de la somme de 118; 14  
en estraines et ausmones : 110

L'on fait icy la depense de l'argent debourcé pour le nouveau batiment de la somme de mille quatre cent septantes sept livres six sols six deniers scavoir:  
depensé pour 72 grosses et demy ardoises façon de chartreuse a 5; 14 la grosse font 413; 5  
pour la voiture de 50 charges des dittes ardoises de chienelienne a premol a 12 sols par charges: 30  
pour la voiture des 19 charges de la ditte ardoises des alberges a premol a 5 sols par charge: 4; 15  
pour 68 feuilles de fer blanc a 6; 6 la feuille: 22; 2  
pour 12 livres poudre de mine: 12 livres  
pour 19 L de plomb: 5; 4; 6  
pour 12 carreaux dassier: 2; 8  
pour 3 quinteaux 15 L cloux de lattes et ardoises a 7 sols et demy la L: 118; 2; 6  
pour un quintal 55 L de fer pour des presses croches et autres outils scavoir:  
pour 35 L. a 3; 6: 6; 2; 6  
pour 26 L. a 3; 9: 5  
pour 34 L. a 3; 5; 2  
pour 60L. a 4 L: 12  
pour un cordeau pour mesurer 3 Livres  
pour harnacher la mule: 2; 10  
pour 28 journées de boeufs etrangers a 15 sols par jours: 21  
pour 23 journées d'un charpentier a 8 sols par jour: 9; 4  
pour 69 journées des charpentiers de vizille a 9 sols par jours: 31; 1  
donné aux charpentiers pour estraines: 3  
donné a un garcon serrurier pour deux mois de travail: 8; 4  
donné aux massons pour 105 toises de murailles a 4; 5 la toise carrée ce qui se monte a 446; 5  
donné aux mesme pour 696 pieds huit pouces de taille de Berlant a 7 sols par pied carré ce qui fait: 243; 16  
ces mesmes massons ont faits 34 journées et demy pour degrossir les pierres garnit le rafour fait cuire la chaux a 1L. par four font 34; 10  
donné aux mesmes pour les murailles de la forge ou ils ont mis 5 journées: 5  
donné aux massons d'estraines 24 livres  
depense en journées scavoir donné a des soldats invalides pour 132 journées dont la moitié sont a 17 sols et lautre a 19 sols se monte a : 124; 10  
a un masson piedmontoit qui a creusé les fondations et travaillé a la sable pour 48 jour a 10 sols par jour: 24 livres  
au meme et a son compaignon pour 66 journées: 33  
pour 87 journées de manoeuvres a 5 sols par jour: 21; 15  
pour 38 journées a 8 sols par jour: 15; 4  
pour 59 journées a 15 sols par jour: 44; 5  
pour 44 journées a 12 sols par jour: 26; 8

pour 48 journées a 5 sols par jour: 12  
aux manœuvres qui ont fait cuire la chaux ou ils ont mit 8 journées et 8 nuits a 10 sols: 8  
livres  
donné d'estraîne aux manœuvres: 3 livres.  
donné aux ouvriers qui ont tirré les pierres derrier beau regard: 5; 1

Toute la depense pour la construction du nouveau batiment se monte a la somme de 1784;  
14; 6 sur cette somme il faut rabattre celle de 307; 8 pour les differentes denrées que les  
ouvriers ont pris a la maison; de cette maniere tout l'argent debourcé se monte a la somme  
de mille quinzes cent septentes sept livres six sols six deniers: 1477; 6; 6

depense totale se monte a la somme de 3930; 12; 5 et recepte excede la depense de 481; 9;  
11

**1735.** Compte que frere Philippe Quinon Procureur rend de la Recepte et Depenses qu'il a  
faites depuis le premier janvier 1735 jusques au premier janvier 1736 au Tres Venerable  
Pere Dom Bonaventure Chauvin Vicaire et Superieur et a la tres Venerable mere  
Emerentiane de Barral Prieure et aux autres Venerables religieuses de la chartreuse de  
Prémol.

Recepte:

plus a recu pour vente de chanvre sept cent trente huit livres cy: 738  
plus pour vente de fromages recu la somme de trois cent soixante et quinze livres dix sols:  
375; 10  
total recepte: 9237

Depense que Ledit Comptable a faite depuis le Premier janvier 1735 jusques au premier  
janvier 1736.

Premierement a depensé en poissons de mer et autres provisions de marseille qu'on a recu  
en partie la somme de cinq cent vingt huit livres cy: 528

s'en suit 2 pages d'achat de poissons, ecrevisses etc ainsi que quelques légumes a la fin,  
3017; 10; 6 a la fin...

plus a depense chez le marchand epicier de grenoble pour diverses emplettes la somme de  
deux cent soixantes deux livres: 262

sels, chandelles, décimes, frais de justice, voyages...

plus a depensé pour la forge deux charges et demye de fer a 45 L. la charge et pour autre  
fer en grosses bandes pour les Battoirs, pour une manche d'acier, 2 different acier  
d'Allemagne pour Crosses cloux d'ardoises, mal tailler cloux de cheval cloux a lattes et  
clavins: 298; 19; 6

plus a depensé en aumones a divers pauvres honteux passants vingt deux livres onze sols  
cy: 22; 11

Couper l'Ellebore quelques journées pour le moulin...

plus a depensé pour achat de 263 cluis treize livres trois sols

plus a depensé pour ardoises qui montent compris les Eustaches environ a cent grosses tant  
façon de chartreuse que vizille grenoble celles du Sieur Durif et pour les fournitures aux  
Batiments Pigeonnier des Girouuds et pour les Battoirs Compris aussi les feuilles de fer  
blanc monte le tout a deux cent vingt huit livres trois sols cy: 228; 3

total depense: 9068; 9; 11

recepte: 9237; 10; 1  
reliquat: 169 livres 2 deniers

**1735.** Comptes que rend Dom Bruno Ricord Coadjuteur au Tres Venerable Pere Dom Bonaventure Chauvin Superieur a la Tres Venerable mere Prieure Emerantiane de Barral et aux autres Venerables religieuses de Prémol de la recepte et depense qu'il a faites depuis le Premier janvier 1735 jusques au premier janvier 1736.

Plus a depensé pour articles des gages du garde bois et deux autres compris arrerages de leur gages: 122; 12

plus a depensé pour une Bandoliene pour le garde-Bois: 22; 10

depense: 702; 9

recepte: 1907; 4; 9

reliquat de 1204; 15; 9

Conclusion de comptes: par consequent la somme total dont les susd. Comptables sont reliquataires monte a la somme de dix huit cent cinquante cinq livres cinq sols dix deniers cy: 1855; 5; 10

**1736.** Compte que rend Dom Philippe Quinon viciare et Superieur cy devant Procureur de la chartreuse de Prémol de la Recepte et Depense par eux faites depuis le 1er janvier 1736 jusques au 1er janvier 1737 a la Tres venerable mere Emerantiane de Barral Prieure et aux autres Venerables Religieuses de la dite Chartreuse de Prémol.

recepte:

plus pour vente de chanvre qu'on avoit attendû de vendre depuis quelques années a reçu  
2266

total de 9014; 8; 1

depense:

plus a depensé dans la prise d'habit des deux venerables novices en citrons, oranges, biscuits y compris aussi le desastre des confitures de l'infirmerie et plusieurs autres fetes le tout monte compris les sucreries a la somme de 139; 2; 3

icy cest une depense un peu extraordinaire qui consiste en 16 journées a 20 sols des vitriers et soixante et dix pieces de verre blanc, item pour soudure plomb cloux, fournis par les vitriers monte a la somme de 69; 10

pour chaux de grenoble depensé: 15

plus depensé pour cloux d'ardoises de lattes clavins et cloux de cheval monte a la somme de 60

plus pour autres journées compris celle celle de Roches charpentier monte a la somme de 27; 18

item on a depensé pour reparation des toits l'achat de 100 tuiles et grandes tuiles faitiencie compris les journées du recouvreur et son payement annuel de 3 L. monte a 5L. 17

Suite de depense qui est extraordinaire le comptable a depensé par le changement du tres Venerable Pere Dom Chauvin prier de Vaucluze scavoir pour ce qui concerne son viatique ses expres envoyez et pour la prise de possession d nouveau vicaire exprés venus expres envoyez etrênes depense du jour de Prise des Possessions le tout monte a la somme de 230

Par suite de Reddition de Compte le susd. comptable ayant fait Recepte et Depenses de la Procure depuis le 1er janvier jusque au quatriesme fevrier 1737

recepte de 1641; 6

depense de 1827; 5

**1736.** Compte que rend frere Bonaventure Chauvin au Tres venerable pere dom philippe Quinon vicaire et superieur de la chartreuse de Prémol de la Recepte et Depense par eux faites depuis le 1er janvier 1736 jusques au 1er janvier 1737 a la Tres venerable mere Emerantiane de Barral Prieure et aux autres Venerables Religieuses de la dite Chartreuse de Prémol....

l'on fait icy la depense en reparation de la somme de vingt neuf livres douze sols six deniers scavoir

pour 21 livres de cloux mal taillé: 7; 17; 6

pour 23 livres de fer pour des croches pour le canal du moulin: 4; 12

pour 34 journées de charpentier employées a faire le canal du moulin a 9 sols par jour: 15; 6

donné a un faiseur de cloux pour 3 L. cloux à lattes: 1; 7

en tout 29; 2; 6

l'on fait icy la depense en argent debourcé pour la continuation du nouveau batiment de la somme de huit cent septennes deux livres quinze sols six deniers scavoir  
pour 356 L. de fer a 3 sols 9 deniers prit cher mr. david: 66  
pour une charge daire de peuplier achepté a vizille: 15  
pour emplette d'un baril de fer blanc contenant 301 feuilles: 93  
donné a prix fait la fondation de la muraille du milieu de lecurie: 8  
payé au lanternier pour 12 jours a 22 sols la journée: 13  
donné au meme pour 12 L. et demy de soudure: 8; 15  
et pour de la poix: 11  
donné au maistre de la carriere de grenoble pour 36 pieds de pierres: 12; 11  
depensé pour deux charges et demy de vin de mr. le prier a 9 L. la charge: 22; 10  
donné au cloutier de grenoble pour 50 L. de cloux a 7 sols et demy la L.: 18; 15  
pour 10 L. poudre de mines: 10  
donné a prix fait de garnir de marrin le dessus de la voute: 12  
donné au massons scavoir pour 50 toises quarré de la voute a 4; 5 la toise se monte a 212;  
10 pour 15 toises 4 pieds de la muraille de cloture a 35 sols la toize quarrée: 27; 5  
pour la muraille ou est la porte qui a 10 toises a 35 sols la toise quarrée: 16; 10  
pour les deux eperons qui ont 7 toises a 35 sols la toize quarrée: 12; 5  
pour une petite muraille de demy toise: 17; 6  
pour crepir toutes les murailles du dehors de lencinte: 20  
pour 109 pieds de taille de pierre de Bertant a 5 sols le pied quarré: 27; 5  
pour 7 toises de grosse muraille sur la quelle sont assis les pilliers a 4; 5 la toize quarrée:  
29; 15  
pour poser les pilliers a prix fait: 8 livres  
pour la taille de pierre dure de grenoble qui composent les pilliers il y a 120 pieds quarrés a  
6 sols le pied: 36 livres  
pour estreines aux massons sur ceux prix fait: 16  
donné a prix fait de crepir entierement les murailles du dedans de lecurie: 8  
donné au charpentier de vizille pour 67 jours a raison de 9 sols par jours: 30; 3  
donné pour 53 journées de Boeufs estrangers pour voiturer les pierres des pilliers a  
differentes prix: 29; 9  
donné a un piedmontois pour 15 journées a 13 sols par jour il s'est nourri: 9; 15  
donné pour 16 journées a 10 sols par jour on les a nourri: 38  
pour 13 journées a 8 sols par jour 5; 4  
pour 170 journées de manoeuvres employés ou au rafour ou a tirer des pierres a 6 sols par  
jour et nourri: 51  
pour 25 journees a 15 sols par jour ils se sont nourrit: 18; 15  
les massons ont encor fait 11 journées ils se sont nourrit a vingt sols par jour: 11 livres  
depensé pour la nourriture des bouviers allant a grenoble: 8; 17  
donné destraines aux ouvriers: 2; 18  
donné a jean verd bouvier a compte de son travail: 9  
donne a un charpentier pour 14 journées: 6  
donné pour 500 gros clous dardoise a 9 sols le cent: 2; 5  
donné a trois particulier de vaulnavay pour les degaves de quelques degat que la chute des  
pierres ont causé dans leurs fonds: 7; 10  
total de la depense faite pour le batiment 872; 15; 6

depense entiere: 2113; 18

recepte: 2964; 19; 11  
reliquat de 851; 1; 11

**1736.** Comptes de Dom Bruno Ricord coadjuteur a present procureur...au v.ble Pere Dom Philippe Quinon.

recepte de 1873; 18; 9

plus a depensé pour deux lames et deux limes pour la scie monte a la somme de 17; 16  
plus pour 60 L. de fer en baguettes pour le nouveau canal de ladite Scie monte a 12; 16  
Plus a depensé pour le pont de pierre qui conduit a ladite scie monte a 11 L.  
total depense: 1814; 6  
reliquat de 59; 12; 9

**1737.** Comptes que rend frere Philippe Quinon vicaire de la chartreuse de Premol de la Recepte et Depense quil a faites depuis la Derniere Reddition de Compte qui fut le 4eme fevrier 1737 jusques au premier janvier 1738 en presence de la Tres V;ble mere Prieure Emerentiane de Barral et des autres vénérables Religieuses de la dite chartreuse de Prémol.

Recepte: 3359; 5; 3

item reçu du produit de deux années de l'Apothicaiererie conduite par le frere Bruno izoard Convers la somme de 1745 livres.

total recepte: 5104; 5; 3

page 3eme

pour la fête sur l'Election de notre Reverend pere general Dom michel de Larnage a qui le ciel donne longue vie; pour 13 fusées armoiries poudre etc 20 livres

aumones. Depensé pour plusieurs incendies pauvres honteux Passants et autres mandrint: 55; 8

Depenses en journées monte a 48; 16

pour journées de Rochas jardinier et qui a taillé les arbres fruitiers des Venerables Religieuses: 7; 16

pour 16 journées de Roche charpentier: 6

pour le garcon serrurier qui a travaillé icy environ 4 mois: 20

depenses extraordinaire:

Le tres V.ble Pere Visiteur ayant fait attention qu'il convenoit de Rassembler les eaux du Ruisseau qui coule dans la basse Cour et la rendre plus unies pour suivre les intentions on a commencé un canal et on a construit un mur pour arreter et fixer le terrain au dessus de la forge. Compris aussi quelques journées de maçons pour la Porte et les dedans de la nouvelle cave et 2 seuils faits a Grenoble pour les entrées du bas cloitres le tout monte a la somme de quatre vingt livres quatre sols: 84; 4

autres depenses extraordinaires scavoir

pour un Crible que Dom Prieur du Reposoir a eu foin de faire fabriquer en Savoy et de nous l'envoyer compris le transport monte a la somme de 60.

plus a depensé pour 2 meules de moulin Pierre Blanche prise prez de Voreppe Compris les Transports monte a la somme de 69

plus a depensé pour les reparations des battoirs scavoir en chaux de grenoble cloux crosses journées de maçons et des Charpentiers monte le tout a 23.

plus a depensé pour le charron: 20

plus a depensé pour la Porte de Secheliene

pour le couvert ou couvent journées de charpentier feuilles de fer blanc les deux Pommeaux fer blanc faits a Grenoble les Ferrures Serrures les 2 grosses Barres de fer pour les deux battants monte a 30; 8

plus a depensé pour la nouvelle Equirie pour les portes fenetres Luquernes en cloux barres de fer pour enduire platrer la route pour le pavé Serrures. Le tout monte a la somme de Soixante quinze Livres 4 sols cy: 75; 4

item pour charrois D'ardoise que le T.V. dom Chauvin n'avoit pas payé a Mr. flachon 4 livres dix sols cy 4; 10

total depense: 3198; 13; 7

total recepte: 3359; 5; 3

reliquat: 160; 11; 8

Suite d'autres dépenses extraordinaires

Sans le secours du produit de l'Apothicairerie conduite par le bon frere Bruno Izoard Convers qui a remis a dom vicaire la somme de 1745 on n'auroit osé entreprendre la plus grande partie des Reparations suivantes parcequ'on n'auroit pû fournir a la depense.

Premierement on a depense pour l'Eglise la somme de 396; 15

...

pour 5 aunes de toiles pour des Sales et pour d'autres toile moins fine pour les lavabo et puretes: 22; 10

pour la piscine façon de marbre et une grande pierre carre de 4 pied travaillée a grenoble: 35

pour les deux grands vitraux de l'Eglise compris les verres de plomb les journées des 2 vitriers le fer, les fils de fer pour le grillage du vitrau des V.bles religieuses: 181; 2

pour refaire le mur de cloture des V.bles religieuses environ 14 Toises a 40 sols la toise. Retablir le mur du jardin d'une V.ble religieuse pour les arcs boutants du jardin de L'Apothicaire et Epaulement du chemin au dessous de la Scie Compris la chaux de Grenoble et clavins monte a la somme de 216; 11; 6

autre depense concernant le jardin Bayard qui n'etoit clot que d'un mauvais mur de pierre seche presque tout delabré on la fermé d'un bon mur a chaux et a sable bien couvert avec portes et ferrures dont la depense monte a la somme de 332; 8 sols scavoir

pour 39 toises a 27 sols la toise monte a 52; 13

pour 82 toises 1/2 a 30 sols la toise monte a 123; 15

pour 5 journées de boeufs a 30 sols monte a 7; 10

pour 35 journées de charpentier a 8 et 9 sols monte a 14; 8

pour autres journées d'aides maçons: 23

pour 56 livres clavins monte a 27; 15

pour cloux a lattes crosses serrures et autres fers: 46; 2; 6

et pour la chaux du Raftour les journées de charrois et les Etrènes de la benediction: 25; 14

**1737.** Compte que rend Dom augustin Claret Coadjuteur de premol de la depense et recepte qu'il a faite depuis le 28. Janv. 1737 jusqu'au premier janv. 1738 au t.v. P.D philippe Quinon vicaire et Superieur de la Tres v.m. Emerantiane de Barral prieure et aux autres v.R. de la Chartreuse de premol.

recepte:

le comptable pour vente de planches, ou vente de bois a reçu la somme de 929; 7; 6

depense: 349; 3; 6

reliquat de 580; 4; 1

**1737.** Compte que rend frere Bruno Ricond ou Ricord procureur de la maison de premol de la Recepte et depense qu'il a faite depuis l'annee 1737 le 4eme janvier jusque au premier janvier 1738 au tres v.p. d. vicaire tre venerable mere prieure et aux V. Religieuses de premol.

total recepte: 6260; 16; 9

depense:

plus a depencé en ardoises et tuiles: 209; 2; 6

pour 4 grosses de la petite ardoise et la voiture: 11; 36  
pour 82 charges de la grosses ardoises et 4 de la petite: 134; 4  
pour 19 grosses facon de de Grenoble: 59  
pour 525 tuiles: 10; 5  
plus a depence pour le charron: 14  
...  
plus a depence pour la forge: 88; 6  
total depense: 5931; 14; 3

**1738.** Compte de Dom Coadjuteur pour la vente des Bois en l'année 1738.

depense:

le comptable a depensé pour la façon des bois de la cuisine la somme de 46

pour 42 toises de bois a 26 sols la toise: 54; 12

pour faire scier le bois des venerables religieuses: 10; 10

pour 45 journées de boeufs pour faire conduire le dit bois a 1 livre la toise: 45

pour soixante et quatorze charges et demy de charbon a douze sols la charge: 44; 14

pour la voiture dudit charbon: 12

pour 155 billions a trois sols le billon: 23; 5

pour 105 livres de fer pour la scie a trois sols, trois deniers livres: 18; 13; 3

pour 169 livres de fer pour des haches, et autres outils propres pour le bois a quatre sols la livre: 33; 16

pour deux lames pour la scie: 21

depense de 439; 1; 3 et recepte de 1328; 8; 3

Etat de la recepte depuis le premier de janvier 1738 jusqu'au premier janvier 1739.

depense, pour la forge:

pour une manche d'acier: 14

pour 333 L. de fer: 58;12; 6

pour 21 L. 1/2 de cloux de cheval: 8; 4

pour deux faulx: 2; 10

pour 97 cloux de roue et 97 fest pour la charrue: 11; 5; 6

total depense: 7175; 05; 1

**1738.** Compte que rend frere philippe Quinon vicaire et superieur de la chartreuse de Prémol de la Recepte et Depense faites depuis le 1er janvier 1738 jusques au premier janvier 1739. En presence de la Tres Venerable mere Emerentiane de Barral Prieure et des autres V.bles Religieuses de ladite Chartreuse de Prémol.

Recepte: 6479; 7; 2

depense:

et nous conclurons par les depenses Extraordinaires des Canaux de L'interieur de la maison et de L'Exterieur consistant en ponts canal fini et la forge presque toute retablie a neuf.

La depense du Sacre des six V.bles Religieuses monte en argent a la somme de douze cent quatre vingt dix-neuf Livres deux sols cy: 1299; 2

Plus pour les ardoises fournies, a mon meritant predecesseur par le Fr. Duris et celle que jallisier ma fournies et qui montent a la quantité de Gr. grosse et a la somme de 171 L.

Plus pour les divers ouvrages, reparations dans la maison interieures des V.bles religieuses Scavoir les canaux du coté de la montagne joignant le dessus des batiments - Le canal de la lavanderie, autre canal dans le bas cloître, celui qui est le long du mur de la cave le petit escalier et les autres reparations faites au dehors et au dedans de la chapelle de Beauregard. Item pour les ouvrages faits dans la gransde BasseCour de la porte de Sechelienne qui consiste en un large canal qui renferme les cy devant vagabondes eaux qui rendoient le plus grand espace de la susdite BasseCour presque impraticable un grand Bassin de bois ou coule une fontaine pavée tout autour un assez long pont traversant le mur autre Reparation a la nouvelle cave. La seule main d'oeuvre des macons monte a 495; 4

Et les matreaux consistant en chaux de Grenoble plâtres lozes de Montchabou pierre de taille molasses grandes pierres a aiguiser qui ont servi et pour lesdit interieur de la maison des V.bles Religieuses comme pour l'exterieur du cloitre des Religieux compris Les charrois monte a 392; 6

Plus pour finir la nouvelle Ecurie consistant aux Rateliers Crêches et pour faire la Reparation ou l'on a placé deux lits et les harnois des chevaux le monte a 20; 16

Plus pour 16 Toises de mur au dessus de la forge, couvert, des grandes et Epaissses Lozes de Montchabou, Construction d'un fourneau a Briques dans le forge Le couvert tout a neuf monte a la somme de trente six livres: 36

Plus pour 461 Livres cloux d'ardoises, de lattes, de cheval, gros cloux clavins Broquettes, cloux de cheval a 7; 6 la Livre. Les autres a 8 et neuf sols monte a la somme de 143; 6

plus pour deux lames de Scie venues de Savoÿe et pour 2 livres acier d'Allemagne et pour la grande Barre de fer de la Roüe et pierre a aiguiser le tout monte: 18; 18

plus pour 36 livres de fer pour la cheminée de la V.ble Soeur Buttet: 6

plus pour 72 L. fer et pour 18 L. fer prin carré: 14; 6

plus pour acier Commun et pour fer des Eguilles a miner: 9; 2

plus pour 12 pèles de fer prises a St-Hugon: 6; 10

plus pour la petite maison de la Scie de la gorge reparation a prix fait monte a 20 L. et pour l'employ de 900 cluis lattes Laterons cloux crosses et main d'oeuvre monte le tout a 5576; 3; 11

total recepte: 6479; 7; 2

total depense: 5576; 3; 11

reliquat de 903; 3; 3

**1739.** Comptes que rend frere Philippe Quinon vicaire et superieur de la chartreuse de Prémol de la recette et depense faites depuis le 1er janvier 1739 jusques au premier janvier 1740 Devant la Tres Venerable mere Celinie de moyria Prieure et les autres Venerables Religieuses de ladite chartreuse de Premol.

Recepte: 4526; 3; 3

plus pour le Regal de la Reine depensé en biscuits massepains orange portugal caffè sucre oubli: 18

depensé pour l'Apothicaierie: 26; 10 scavoir

depense pour une Seringue neuve et une raccomodée et du sirop de pêche: 8;10

pour de la chaux vive: 2

pour une partie du S.r Rodet marchand qui monte a la somme de 16 L.

pour la palastre mise en dehors du fourneau de la forge: 6

dans le temps de la Visite pour 4 bouteilles vin de Bourgogne et une vin de Vienne: 10

pour l'estampe de nos generaux: 6

pour autres estampes: 5; 10

depense pour le vitrau de la chapelle et reparations des autres dans l'interieur pour diverses sur tout celle au domestique de l'inspecteur de nos bois: 21

depenses en aumones

attendu la miserable saison, et les incendies depensé la somme de soixante seize livres et douze sols cy: 76; 12

depense extraordinaire:

la depense extraordinaire de 1739 monte a la somme deux mille vingt cinq livres un sol scavoir:

pour 5 tonneaux compris les cerceaux de fer achats des douelles: 129; 1

pour 50 grosses ardoises façon de chartreuse a 4 L.1 la grose et pour 20 grosses de la petite 30 L. plus pour deux cent livres de cloux a lattes et ardoises qui monte a la somme de 96 monte le tout a 511

Plus la depense pour mettre les terres de Loucret en Etat et pour l'achat de dix sestier de Seigle qu'on y a semé monte le tout: 95; 15

plus pour gros cloux destiner pour la cloture du jardin potager des V.R.es: 12

plus la Depense du nouveau Portail en pierre de Taille de la frey, compris le retablissement d ela menuiserie, les chemin pavé pour conduire le bois dans la BasseCour des V.bles Religieuses, murer l'ancienne porte refaire le bassin de la fontaine Le pavé d'alentour compris aussi les ferrures les cloux a tete Diamant Le rend degris. Compris encore les journées du maçon pour construire la petite laiterie les ferrures grillages aux deux fenetres la chaux Prise a Grenoble et pour les Voitures des dites Pierres de Taille depuis Lafrey jusques a Vaunavey et depuis Vanunavey jusques a la premiere BasseCour de prémol Compris aussi plusieurs journées de maçonnerie du mur exterior qui conduit a la cuisine des V;bles Religieuses qui tombait en ruine le tout monte a la somme de 434; 3

...

plus pour 6 grandes molasses pour le four a 20 sols piece: 6

toute la recepte: 4526; 3; 3

toute la depense: 3821; 11; 6  
reliquat de 704; 11; 9

**1739.** Compte de Dom Coadjuteur pour la vente de bois en l'année 1739.

Etat de la depense:

pour la façon des bois de cuisine: 51; 17

pour 116 toises de bois pour les Venerables religieuses a vingt sols la toise: 116

pour la façon de 100 billons pour la scie: 15

pour une savignole neuve pour la scie: 29; 8

pour 50 fraines plantés autour de la maison: 5

depense extraordinaire:

pour achat de six couvertures pour les ouvriers: 39; 9; 6

pour 3 livres et un quart de poudre pour les mines: 3; 5

**1740.** Comptes que rend F. Philippe Quinon Vicaire et Superieur de la chartreuse de Prémol de la recette et Depense faites depuis le 1er janvier 1740 jusques au 1er janvier 1741. En presence des V.bles Peres officiers de la Tres Venerable mere Celenie de moyria Prieure et autres venerables Religieuses dudit Premol.

Recepte:

item reçu du produit de l'apothicairerie: 300

Depense:

autres depenses concernant l'exterieur monte a la somme de 154; 7 scavoir:

item pour toile paillasse autre toile grossiere et pour six sacs de grosses toiles pour transporter de la chaux monte a 10; 2; 6

item depensé pour la menuiserie un tablier peau blanche une rape a demy rond une lime triangulaire un cordeau de laine de 66 pieds pour tracer une peau de mouton monte le tout a 3; 17 cy: 3; 17

a depensé pour mettre en couleur les portes et le croix minion vend de gris ocre petit et grand pinceaux le tout monte a la somme de 12; 2

item pour les fournitures des vitriers en 10 grandes feuilles verres soudures etain et leurs journées monte 19; 4

Suite de Depense concernant la Depense en aumones a plusieurs incendies et surtout a ceux du voisinage et aux prisonniers a plusieurs pauvres honteux a un juif converti a plusieurs passants aux S.te claires a un huguenot Converti a plusieurs pauvres familles monte le tout a 103; 15

pour 67 grosses façon de Chartreuse a 4; 10 la grosse; 22 grosses façon de Vizille a 50 sols la grosse et 4 grosses façon de Grenoble a 25 sols monte le tout a 362; 15

S.r mistral a auffi fourni 27 grosses façon de Vizille.

Suite de Depense en cloux scavoir:

En cloux de lattes, cloux d'ardoises gros cloux pour le plancher de la grange clavins cloux de cheval d'un liard du poids de 167 L. a divers prix le tout monte a la somme de 94; 14

item j'ay depensé et payé au Sr David la somme de 47; 8 pour avoir fourni 275 L. de fer dans l'année 1739: cy 47; 8

Suites de depenses qui concerne plusieurs journées de maçons employées a reparer la voute du moulin, la grange de l'arcelle, le foyer de la chambre des valets et pour l'interieur des Batiments des V.bles Religieuses monte a 20; 8

Pour la chaux de grenoble employée a Prémol et a la grange de l'arcelle a 10; 16

Pour platre blanc pour les V.bles Religieuses: 1; 14

total recepte: 4365; 12; 1

total depense: 4106; 17; 3

reliquat de 258; 14; 10

**1740.** Compte de Dom Coadjuteur depuis le 1er janvier 1740 jusqu'au 1er janvier 1741.

depense: 1354; 12

recepte: 2499; 15; 9

reliquat de 1143; 3; 9

**1741.** Compte que dom Coadjuteur pour la vente des Planches de bois aussi bien que de la depense qu'il a fait depuis le 1er janvier 1741; jusqu'a l'onzieme Juin de la meme année, qu'il a été fait procureur.

Depense:

pour le goutté du chapitre: 9

depensé dans le voyage que j'eus l'honneur de faire au chapitre avec le t.v. P.D vicaire: 19

pour faire faire une fosse pour prendre des loups: 4

total depense: 1503; 4

recepte: 1689; 6; 9

reliquat de 186; 2.

**1741.** Etat de la Recepte que rend J.B. Ricard cy devant procureur de premol depuis le premier janvier 1741 jusque au dixieme juin de la susdite annee

depense...

pour vingt quatre livres de cloux d'ardoise et de late: 8; 8

pour deux livres de cloux de sandole: 1

pour noinante deux livres de cloux de roue a... 20; 14

pour cent trante huit livres de fert a 3sols 6 deniers: 34; 3

pour du fert prit chez Mr. david: 21

total depense: 4076; 1; 3

total recepte: 4294; 19; 3

nota qu'ayant donné la somme de trante cinc livres au sieur Boeuf pour ses vacations pour arpenter les terres que j'ai Alberges et pour avoir travaillé a chercher des limites et planter des nouvelles je n'ai pas compris laditte somme dans la reddition des presents comptes...

**1741.** Comptes que rend frere Philippe Quinon Vicaire et Superieur de la Chartreuse de Prémol de la Recepte et Depense qu'il a faites depuis le premier janvier de l'année 1741 jusques au premier janvier de l'année 1742. En presence de la Tres Venerable mere Celenie de moyria Prieure de ladite Chartreuse de Prémol et autres Venerables Religieuses.

S'ensuit la Depense concernant L'Exterieur qui monte a la Somme de 157; 4; 9 Scavoir

Pour 6journées du vitrier 13 grandes feuilles verrefin soudure cloux poix resine une journée a mantonne monte a 18 L.

Pour la menuiserie cole forte 2 L. et 11 sols la livre Compas 8 sols un tablier de peau pour le frere un cordeau le tout: 2; 11

item pour la reparation de la chapelle de Ste Apollonie en platre et chaux 12 livres et en planches 8 livres se monte a la somme de 20 L. cy

...

pour jaques Peloux charpentier et recouvreur: 60

a Pierre peronat Scieur et maçon: 3L.

S'ensuit la depense en chaux de Grenoble employée a Premol a L'arcelle aux Alberges. Compris les 2 muits et 12 Bênes qu'on a employé a mantonne le tout a la somme de 104; 7; 6

S'ensuit la Depense pour Emplettes d'Ardoises qui monte a la somme de 294; 17 scavoir

Du S.r jallifier qui a fourni 80 groffes façon de Vizille a 48 Sols la groffe monte a 192 L.  
item Led jaliffier 7 grosses et 1/2 façon de de chartreuse a 4; 8 monte a 32; 17

Le S.r mistral no.ne D'almon a fourni pour sa pension annuelle de 70 L. 14 grosses de la petite façon de Grenoble a 25 S la grosse et 24 grosses façon de Vizille a 48 sols La grosse le tout monte a la somme de 70 livres.

S'ensuit la Depense en cloux de Lattes, ardoises, clavins employer a Premol a L'arcelle et aux Alberges le poids est de 116 L. 3/4

La livre des cloux de lattes et ardoises a 8 S. la livre et les Clavins pour recouvrir a sandoles aissis a 10 S.

La livre monte a la somme de de 52;15

...

Les journées de martinets maçon et du soldat de L'artillerie soit a la lavanderie soit aux murs de parterres des V.bles religieuses soit a la Source de la fontaine compris la route de la dite fontaine monte aussi bien que celles du canal de la grande Cour monte a la somme de 48; 12

item autres et grandes reparations pour la cloture du Pré du Claudi du verger de la Roüere en mur sec et mur a chaux et Sable. allignement du chemin nouvelle chambre pour les freres Reparations des Toits des Alberges de la maison du granger toutes les journées du maçon aides maçons et les platre et journées du platrier monte a la somme de 326; 15

toute la recepte: 3987; 9; 8

toute la depense: 3575; 19; 6

reliquataire de 411; 10; 2

**1741.** Compte que F.augustin Claret Procureur rend en presence du Tres v.P. Dom philippe Quinon vicaire et Superieur de la Chartreuse de premol et des tres venerables meres et religieuses de la ditte Chartreuse de la Recepte et depens qu'il a fait depuis le 11 juin jusqu'au 1er janvier 1742.

recepte totale: 5939; 9

plus a dépensé pour trente et une livre et demy de louttres a 8 la livre: 12; 12

...

plus payé a M.r brochier procureur et au notaire de la maison la somme de 17; 9

total recepte: 5939; 9

total depense: 5086; 10; 11

reliquataire de 832; 9; 10

en tout tout tout: depense generale de 14323; 12; 5

recepte generale de 14113; 1; 1

**1742.** Compte que rend frere Philippe Quinon vicaire Superieur de la Chartreuse de Prémol de la Recepte et depense depuis le 1er janvier 1742 jusques au 1er janvier 1743. En presence de la Tres Venerable Celinie de Moyria Mere Prieures et autres Venerables Religieuses de ladite Chartreuse de Prémol.

Recepte: de 6125; 10; 10

Reçu du frere Cosme, du produit de Lapoticaiererie 150 livres.

Depense:

concernant les gages Damedé Rassin Domestique de Dom vicaire et de jacques Peloux charpentier depensé 105.

...

Depensé pour aumones en argent a Divers pauvres honteux incendier pour les miserables gresler D'uriage pour la femme qui a perdu un bras par la chute de la neige du toit le vendredi Saint et pour les dames Bernardines de Rumillien Savoye queteuses en france et pour plusieurs autres Passants Estropier malades famille desolées monte a la somme 105; 6

C'est icy cette excessive Depense pour notre grande horloge qui monte a la somme de 81; 9 par le long sejour des maitres horlogeurs dont les journées estoient a 4 L. pendant 12 jours. La depense de leur voyage de Lyon a Prémol et leur retour monte a 66L. Les limes les leton lacier dallemanagne font la susdite somme de 81; 9

autre depense pour le retablissement de la granges et de la maison du guas ou j'ay contribué par la fourniture des cluis en partie de la chaux des journées de macons monte a la somme de 76; 3

Depenses en ardoises pour 17 grosses facon de Vizille la somme 40; 16

Depensé pour la continuation des Reparations cloture du clox de la Rouère pour 120 journées de maçons ou aides maçons ouvriers a extirper Buissons a divers prix lesdites journées 54; 5 compris neufs muits et 4 Benes de chaux de Grenoble le muid a 5; 10 montant a 50; 17 compris aussi les Etrênes font la somme de 111; 18

Concernant ce que l'on a depensé en divers cloux clavins cloux de liard. scavoir pour 36 livres et 1/2 clavins a 10 S. la livre: 18; 5

item une livre cloux de lattes a 8 S. pour 12 Livres cloux de Liards a 7 S.; 4 livres 4 sols pour 23 livres cloux d'ardoises a 8 S. la livre. 9; 4 monte le tout a la somme de 50; 6

item autre depense pour Prémol en chaux de grenoble qui a aussi servie a la reparation de la petite maison de la Scie de la Gorge consistant en 8 muids moins deux benes monte a la somme de 43; 8

item pour la reparations de quelques chambres des soeurs données et du Poulaillier entre autres et journées de André Victor maçon: 15; 10

recepte dom vicaire: 6125; 10; 10

depense de 3210; 9; 9

**1742.** Etat des comptes que rend frere Bruno Ricond coadjuteur de premol a la venerable Mere prieure et aux V. Religieuses de la ditte communauté depuis le premier de mars de l'annee 1742 jusque au memes de mars 1743

pour achapt d'un fauteuil: 69; 15

depense: 1310; 11

recette: 449; 16  
reliquat de 860; 15

**1742.** Compte que fre augustin Claret Procureur Rend en presence du tres v.P.Dom philippe quinon vicaire Superieur de la Chartreuse de premol, et des tres venerables meres et Religieuses de laditte Chartreuse de la Recepte et Depense qu'il a fait depuis le 1er Janvier 1742 jusqu'au 1er janv. 1743.

Recepte: 10002; 11; 9

depense:

pour 4 douzaine de citrons pour la v.s. Celeriere et une douzaine pour l'infirmiere: 7; 10

pour une livre orangeat pour la meme v.S. infirmiere: 18 possible presence d'une infirmerie.

Plus a depensé pour l'abstinence et le Souppé du Chapitre, pour le goutté de la lescive de Chartreuse pour les festes de St. michel, de Ste Ursule, de Ste petronille, de Ste Magdelene, de St barthelemi, et St augustin, en biscuits, fromages de Sassenage, fromages frais, et autres choses semblables la somme de 92; 19; 9

Plus a depensé pour le jardin Bayard pour choux fleurs et grennes d'iceux, et deux pailles la somme de six livres et deux sols: 6; 2

Plus a depensé dans les domaines en reparations la somme de cinq cents dix neuf livres, seize sols.

Plus a payé aux vitriers pour leurs journées et leurs fournitures la somme de trente livres: 30

recepte: 10002; 11; 9

depense: 9408; 9; 11

reliquat de 594; 1, 10

Conclusion générale: pour tous les comptes recette de 17438; 13; 7

depense totale de 13068; 13; 8

**1743.** Comptes de dom Louis Lancieu vicaire de la chartreuse de premol de la recepte et depense faite tant par luy que par feu le tres V.p Dom philippe Quinon cy devant vicaire, à commencer le premier Janvier 1743 jusqu'au premier du même mois 1744.

depense:

donné a Monsieur chabcot medecin pour un voiage dans la maladie de feu dom vicaire...  
donné au Sr Jalifuer pour 60 grosses d'ardoises, façon de Vizile a 2; 8 la grosse: 144 livres.  
recepte: 6455;1; 1  
depense: 5748; 6; 10

**1743.** Etat des comptes que rend frere Bruno ricond de l'annee mil sept cent quarante troi jusque au premier janvier de l'annee mil sept cent quarante quatre au premier janvier.

recepte: 2437; 15  
depense: 2144; 6

**1743.** Compte que Dom procureur a rendu de toute la Recepte et depense depuis le 1er Janvier 1743 jusqu'au 1er Janv. 1744. frere augustin Clavet.

recepte: plus a reçu pour vente de bettes a corne la somme de 464 L.  
en tout : 12030; 1; 9

Item a depensé pour une grille pour la prison, une autre pour le refectoire des Srs...  
Item a depensé pour fournitures et journées des vitriers et pour une rame de pappier a chassis la somme de soixante dix livres et dix sols: 70; 10  
Item a depensé pour les prairies de premol et les essarts la somme de cent soixante quatre livres, quatorze sols: 164; 14 scavoir:  
pour le prix fait pour nettoyer les prez et etendre le fumier: 7; 4  
pour faire oter les elebores: 9  
pour le preneur de taupes: 3  
pour des Ratteaux: 8; 8  
pour les faucheurs: 70; 8  
pour les feneurs: 28  
pour des faucilles: 3; 12  
pour journées pour les essarts et moissoner l'avoine: 15; 2  
pour emplettes de fer pour un herce: 12  
pour 8 livres de poudre pour des mines: 8

Item payé au charron pour son prix fait de la somme de trente livres; 30  
Plus le comptable a depensé en reparation soit a premol, soit dans les domaines. La somme de mille trente six livres dix huit sols, neuf deniers: 1036; 18; 9  
scavoir pour retablir la grange de l'ordre en Oysans: 690; 4  
a premol pour la porte de l'etable, recouvrir le four, la cheminée du frere fusier le canal de la prison, une muraille seche, soit cloux, chaux, bourneau cluis achetés et posé sur la grange: 144; 9

recepte: 12030;1; 7  
depense: 11442; 16; 1  
reliquat de 589; 3; 6

somme totale recepte: 20922; 19; 8  
somme totale depense: 19335; 8; 11  
somme restante de 1589; 8; 9

**1744.** Compte de Dom vicaire de la chartreuse de premol de la Recepte et depense faite par luy depuis le premier Janvier 1744 jusqu'au premier du meme mois 1745.

total recepte: 3204; 14; 3

Depense:

pour l'eglise en une glace pour la niche du Tres St Sacrement 24; 5

depensé pour l'exterieur de la maison en galoches, feuilles de fer blanc pour une bride, en estempes, tabac, livres, aux Ramoneurs des cheminées, au notaire pour quelques actes, en Carraux de vitres, tablier de peau et peau de chien de mer pour la menuiserie de quatre vingt cinq livres neufs sols six deniers: 85; 9; 6

total depense: 1558; 12; 9

**1744.** Etat des comptes que rend frere Bruno coadjuteur de cette maison depuis le premier janvier mil sept cent quarante quatre jusque au premier janvier mil sept cent quarante cinc.

recepte: 1520; 8

depense: 1280

**1744.** Comptes que Rend au tres v.p.D. L. Lancieu vicaire et Superieur de la Chartreuse de premol, et aux tres v.meres et Religieuses d'icelle, fre augustin Claret procureur, de la recepte et depense qu'il a fait depuis le 1er janv. 1744 jusqu'au 1er Janv. 1745.

recepte: 10599; 19; 9

plus a depensé pour la venerable soeur Souscelleriere, la v. infirmiere, et pour les freres Thomas, et Jacques, la somme de vingt livres. 20 livres scavoir:

pour des citrons a la v. infirmiere: 3 L.

de la viande pour le frere Thomas: 6; 3

Plus le Comptable a depensé pour les reparations la somme de cinq cents vingt livres, sept sols, trois deniers: 520; 7; 3 scavoir:

4 jour de maçon pour le four: 2

59 L. 1/2 cloux de clavins a 10 S. la livre: 28; 13

pour autres cloux differentes: 9; 3; 6

49 journées de charpentier a 8: 19; 12

98 grosses ardoises a 48. S la grosse: 188

4 grosses petite ord. a 40 S: 8 L.

20 L. cloux d'ardoise a 8; 6: 8; 10

20 journées de charp. pour les Couv. a 9 S.: 9 livres.

pour emplette de 900 cluis a 6 livres le cent: 54

pour en faire employer 1200 Livres les Couverts: 12

11 jour de charp. pour l'etable des petits veaux, et percer des bourneaux: 3; 19

9L. 1/2 cloux de clavins pour les jardins des v. Religieuses a 10S. 4; 13

5 jour de maçons pour les susdits Jardins: 2; 10

9 jour de charp. pour ibidem a 9 S.: 2; 9

pour de la chaux: 12; 13

par façon des bannates: 3.

24 grosses ardoises pour les alberges a 50 sols la grosse: 60

113 L; 1/2 cloux d'ardoise a 8; 6: 48; 0; 9

33 journées de charp. a 9 sols le jour: 11; 11

99 toises murailles seches a 8 sols la toise: 30; 16  
Journées pour faire faire des Courbes: 3; 11  
en tout: 520; 9; 3

...

payé au frere apothiciare remedes 9.

plus a depensé en petites fournitures, pour le dedans et le dehors, la somme de cent dix sept livres, treize sols cy 119; 13 scavoir:

un livre pour le pretre hebdomadaire: 3; 15

pour une lanterne neuf et en raccomoder 2: 2; 10

pour 2 charges de platre blanc: 2; 8

pour emplette de planches de noyers: 69; 10

pour cloux pour la menuiserie: 12

recepte de 10599; 19; 9 et depense de 10464; 19; 2

reliquat de 114; 18; 9

« Reflexion a faire sur les Comptes que je viens de rendre":

Les reparations dans les presents comptes ne montent qu'a la somme de 520; 6; 3. Il faut advouer en voyant seulement les couverts de la maison que les dittes reparations sont fort negligées; on en conviendroit bien plus si l'on voyoit celles qui Sont necessaires dans les domaines.

dans les presents comptes, on ne voit ny frais pour des procer, ny pour aucune autre affaire; le bon sens dicte pourtant qu'il n'en manque pas dans une procure aussi considerable que celle de premol; les terriers de varce et beaumont la mure, approchent du centenaire. les trois quards des constitutions de rentes sont sur le point d'etre prescrites par les 30 ans; bien d'autres affaires de cette nature dans le dehors sont en souffrance; ou prendre donc la recepte de la procure des fonds suffisants soit pour les reparations, soit pour faire renouveler les Susdits terriers, et Contrats de pensions, et pour les autres affaires qui restent an arriere, puisque par les presents Comptes on n'a pu suffire pour les depenses de l'ordinaire economie, sans manger le capital des boeufs susd.tes et les autres receptes extraordinaires dans les 4 articles dont j'ay parlé.

...

Nul de mes predecesseurs dans la procure n'a eut une recepte si modique que moy. La reverence, outre le revenu de Moras, avoit encore celuy des bois et planches et prenoit ce que bon luy sembloit chez le frere Bruno.

...

J'ay cru me devoir a moy meme pour ma propre justification un jour; pareilles reflexions; j'ay pensé que je devois les faire faire pour l'interest de la maison; et que le tres v.p. Dom vicair ne m'en scavoit point mauvais gré...

il remarquera s'il luy peut que l'année ou nous entrons est bien differente de celle que nous avons fini; bien loin de tirer de grosses sommes du bétail, il en faut depenser beaucoup pour acheter les boeufs vendus; la vente des chanvres n'ira guerres qu'a 700L. que je suis sans ressources au sujet des arrerages des pensions, et arrentements..., fruit malheureux de ce qu'on a epuisé totalement la Recepte de la procure pendant huit ans en changeant l'ancienne economie de la maison; et que par consequent a vüe de paye on peut conjecturer que je ne pourray fournir aux depenses de la presente année, a moins que l'on me donne environ 4000 livres...

Conclusion generale des comptes de l'année 1744.

recepte: 15305  
depense totale : 13303; 16;11  
reliquat de 2001; 3; 1

nota (dans les signatures) 1er avril 1745. Je trouve une partie des Reflections du Comptable un peu mal fondées; car si les Reparations ont été si negligées par cy devant, il devoit commencer a les faire faire depuis un an que je luy ay donné ce qu'il m'a demandé (Lancier vicairie et Superieur).

**1745.** Etat de la Recepte et de la Depense faites par moy fr. Lancieu vicaire et Superieur de la chartreuse de premol a commencer le premier janvier 1745 jusqu'au premier du meme mois 1746.

recepte: 4415;01;6

Depense: 3054; 11; 10

**1745.** Etat de la Recepte et depense de feu dom Bruno Rilond Coadjuteur depuis le premier janvier 1745 jusqu'au 1er fevrier la presante année selon qu'on la tiré de tous les differens memoires

recepte: 1744; 16; 6

Depense: 1712; 15; 3

**1745.** Comptes que rend au tres V.bles Pere Dom Lancieu vicaire Superieur de la Chartreuse de Premol et aux tres Ven.bles meres et religieuse de laditte Chartreuse f. Barth marin procureur de la Recepte et de la depense faite depuis le 1er Janv. 1745 jusqu'audit jour 1746.

recepte: 8298; 12; 8

Depense:

en Reparations trois cent vingt trois livres neufs sols Scavoir

Pour 98 L. clouds ardoise a 8; 6: 41; 13

pour 460 clouds de neufs: 2; 6

pour 16 L. cloux martallier: 6; 16

pour 7 L. croches a 6 s.: 2; 2

pour 21 S. clouds de sandole a 10: 10; 15

pour 1400 cluis: 84

pour 40 journées de masson aux charsatier: 20

pour 3 journ dans la maison a 10 S: 1; 10

pour 136 toises murailles seches a 8 sols: 54; 8

pour les fossés de Giroux: 30

pour un canal: 1; 10

pour reparations au domaine de ... en oisans

au vitrier pour 5 journ a 20 et fournitures: 32

pour 10 journ au charpentier a 7 sols: 3; 10

pour 11 journ de manœuvre: 1; 4

pour 1 paire de galoches au f. Antoine: 4; 10

pour 3L. poudre a canon.

Conclusions Generale:

totale recepte: 14458; 10; 8

total depense: 13064; 1; 11

**1746.** etat de la recepte et de la Depense faites par moy Fr.L. Lancieu vicaire et Superieur de la Chartreuse de premol a commencer le premier janvier de l'année 1746 jusqu'au premier du meme mois 1747.

Recepte: 4547; 9; 8

Depense:

pour l'eglise:

depensé pour faire accomoder la place ou sont les statües pour de la toile cirée en tout: 18; 12

pour l'exterieur:

en reparations depensé 518; 13

Scavoir 83 grosses d'ardoises façon de Vizille a 55 sols: 224; 5

pour des Reparations faites aux alberges le four de la cuisine du dedans, le fourneau de la buanderie, deux croisées de fenetres, pour du plastre et plusieurs journées de massons, couvreur et menuisier y compris aussy le plastre et les voitures aux alberges pour l'église comme il est marqué plus au long dans le journal: 294; 08

total depense: 3108; 3; 3

**1746.** Compte que rend frere Pierre Maillard Coadjuteur de Premol de la Recette et de la Depense des Bois depuis mon arrivée en cette maison, Scavoir le 18e fevrier 1746, jusques au Premier jour de Janvier 1747, inclus

recette: 1187; 17

depense: 523; 17

**1746.** Compte que rend frere Barthelemi Marin procureur de Premol de la recepte et de la depense pour l'année 1746 scavoir:

recepte: 10728; 18; 9

depense:

Pour les reparations: quatre cent soixante treize livres quinze sols scavoir:

pour 991 cluis employer en different endroit: 59; 8; 3

pour journées a couvrir les granges de premol: 8; 10

pour 334 L. et 1/2 de cloud a different prix: 148; 10; 9

pour autres clouds: 3; 10

pour 300 tuiles: 8; 8

pour 1 muid et 8 Benates chaux a 6L. 16 S. le muid: 10; 4

pour benates chaux: 22; 19; 6

pour 52 jours de couvreur a 8 S.: 21

au S.mistral et favier en ardoises a 48 sol: 146; 14; 6

au vitrier pour 40 feuilles verre a 10 S. Journée

en fournitures: 34; 12

pour 10 feuilles fer blanc a 7 sols: 3; 10

total depense: 10585; 7; 10

Conclusion Generale:

recepte: 15083; 15; 9

depense: 13166; 0; 5

reliquat de 1917; 15; 4

**1747.** Compte de la Recepte et depense de dom vicaire a commencer le premier janvier 1747 jusqu'au premier du meme mois 1748.

Depensé pour leglise 1250 livres 2 sols trois deniers scavoir pour toile fine pour auge, Bocassin vergette, Bleu, Laine Blanche: 73; 13; 9  
de plus pour 50 L. de plomb 150 feuilles de verre pour la reparations des vitres et journées: 105; 8  
en tout 179; 1; 9  
pour la grande Reparation pour le prixfait 1000 livres en tout et pour plusieurs autres ouvrages qui n'etoient point compris dans le susdit prixfait, y compris le chapitre pour couleurs, livrets, des cloux, fiches comme il est de plus au long marqué dans le petit journal de Ces Reparations en tout 1143; 2; 6 sur quoy rabattre 72; 2 pour fromage et autres petites denrees qu'on a fourni aux ouvriers verte: 1071 et 6 deniers.

**1747.** Compte que rend frere Barthelemy Marin procureur de la Chatreuse de Premol de la recepte et de la depense faite depuis le premier janvier 1747 jusqu'a pareil jour 1748 scavoir:

frais de justice quatre; 18 au Sr Jar notaire pour acte du denombrement des bestiaux et M. Mallu pour actes: 3; 6  
Reparations: 269; 13; 6  
pour 45 toises murailles sesches a 8 sols 18  
pour 109 L. de clouds de differents prix: 57; 14; 6  
pour 24 toises 1/2 de murailles a 30 S. la toise: 36; 15  
pour 60 toises murailles a pierre seche a 8 sols: 24  
pour 15 journées de masson a linferner a 10: 7; 10  
pour 7 journées a faire un chemin: 1; 15  
a Joseph Groireau, massonirie sur la perssion: 60; 10  
pour 32 journ de couvreur a 10: 16  
pour une serrure: 13 sols  
au vitrier: 6; 16  
au couvreur de Grenoble pour Mantonne: 4  
pour les fosses du clos: 36

recepte: 10609; 9; 7  
depense: 10411; 3; 1

total recepte: 17806; 8; 6  
total depense: 14142;  
reliquat 3664; 6; 11

**1748.** Compte de la Recepte et Depense de Dom vicaire a commencer le 1er janvier 1748 jusqu'au 1er janvier 1749.

Depense:

pour toile de matelas et au maltalier, Coutty, plume pour des oreillers, taille de paille et soye noir pour les voiles en tout: 44; 5; 3

pour faire raccomoder les diamans de la v. Sr de Lasnage et la v. Sr amabeit 4; 4 et 12 sols pour du bleu de prusse pour les couronnes: 4; 16

pour faire garnir un fauteuil pour l'église: 19

en tuilles chaux pour des Reparations a la Tour et a Mantonne et 16 livres 21 pour le raccomodage de la grande horloge et de plusieurs reveils en tout: 51; 19

avances faites pour les nouvelles constructions à commencer par les murs de l'enclos qui n'entrent point dans le Compte de l'année passée

donné a la v.m prier ou vicaire? pour la premiere pierre qu'elle posa: 6

pour six livres de poudre pour mines et faire sauter les buttes 6

a plusieurs ouvriers pour le premier Rattour a Gaudet: 24; 15

pour 118 toises du mur de Lenclos a 40 sols la toise: 237

fait venir de grenoble 5 muits 4 bennes de chaux pour achever lesdits murs a 6; 16 le muid: 34; 16

le total pour les murs est de 333; 8; 6

pour les Bastiments de Compte fait avec Mre Jacques entrepreneur il a recu 2200 L. mais comme il a depené en vin pain fromage sel et huile 276; 4 Le debouché n'est que de 1923; 16

il y a de plus pour le charpentier ferblantier ferblanc, Carreaux ardoises, cloux, fers chaux comme il est plus amplement couché au Livre journal en tout: 1594; 01

total depense: 5516; 10

il y a de reste 2354; 18

**1748.** Compte du Coadjuteur de Premol, pour la vente des Bois et l'Employ de la Recette, depuis le Premier de Janvier 1748 Jusq'au 31me décembre de la même année.

Employ de la susdite Somme.

Achat de diverses marchandises

Pour un millier de clous, quelques livres de Plom, de fils de fer, de Cuivre, de fer blanc, et autre pour la forge: 18

Pour payement d'une peinture Representant la Ste Vierge: 5

...et pour quelques images et autres marchandises pour m'occuper dans ma solitude: 7; 5

Le fer, Limes et autres outils de fer, où d'acier: 23

16; 12 qu'ej'ay payé a Claude Beretier, qui a travaillé a la maison en qualité de manœuvre depuis le 23me octobre 1747 Jusq'a la fin d'avril 1748.

**1748.** Comptes que rend fre March marin procureur de Premol de la recepte et de la depense faite dans la procure depuis le premier janvier 1748 jusque meme jour 1749.

pour les reparations cinq cent nonante quatre livres un sol huit deniers scavoir:

pour 112 toises de murailles seches au clos: 44; 16

pour les fosses du clos: 27

pour 6 jours de couvreur a 25: 7; 5

pour des cloux de differentes especes et de differents prix suivant le journal: 65; 4; 8  
pour des cluis a differents prix: 42; 1  
pour employ de 800 cluis au clos: 8  
pour 23 journées a faire le pont du clos a 20 sols: 23  
pour 6 journées a creuser des fondements a 5 sols: 1; 10  
pour 30 journées de masson au clos et mantonne: 30  
pour 11 journ de charpentier aux batoirs a 25: 13; 15  
pour 3 jours a faire des clotures a Larselle a 6 s. : 18  
pour 9 journ de charpentiers aux Batoirs et fournitures: 15  
pour un cent de carron: 2  
pour 3 mollasse a 24 sols et un chauda  
pour le four de St Bruno: 7; 12  
pour la moitié de 100 toises murailles seches au domaine de Lordre a 20 s. la toise: 50  
pour la moitié de cent pilot ledit domaine a 3 L. la pilot: 150  
a garnir les pilots pr le domaine a 3 L.: 105  
en tout 594; 1; 8

toute la depense montant a 11447; 16; 8  
toute la recepte montant a 11215; 6; 6  
en tout depense 18232; 4; 2  
en tout recepte: 21064; 0; 11

**1749.** Etat de la Recepte et de la depense faites par moy fr. L. Lancieu vicaire et Superieur de la chartreuse de premol a commencer le 1er Janvier 1749 jusqu'au 1er du meme mois 1750.

Recepte ordinaire: 5541; 8

depense:

pour voiture de plateaux et planches de noyer dertinees ou dortines pour la sanctuaire de leglise

donné au ramoneur 5 L. deplus, pour Ligne de charpentier (peut-être charpente plutôt) ficelle, poivrieres fleurdelys Soleil Dauphin, Lampes pour la Cuisinne Caraffe de verre et c: 33; 2

pour des Reparations aux domaines de Moras a La Tour et les Reparations dans la maison qui ne sont point du prixfait comme le perron les fenestres des T.V.V peres Visiteurs achetté deplus les outils de Mre. Jacques et en tout: 198.

Suite de la depense des nouveaux Batimens

il y a en tout comme il se voit dans Le livre journal: 1725; 16

deplus la depense extraordinaire des Batiments neufs et autres comme cy dessus: 642

total de 5127; 19

**1749.** Compte de la vente des Bois et de l'Employ de la Recette du Coadjuteur, depuis le Commencement jusqu'a la fin de l'année 1749.

pour achat de vernis, mastic pinceaux, cordes et ficelle, clous: 5 L.

recette: 2401; 11

depense: 2369; 4

**1749.** Compte de la recepte et depense faite par moy frere Barthelemy Marin procureur de premol Depuis le premier Janvier 1749 jusqu'a meme jour 1750.

recepte: 9868; 9; 11

Depense: 9852; 14; 8

Reparations: 380; 13

a Dagot pr. reparations aux Batoirs prixfait 57 L.

au cloutier pour plusieurs milliers de clouds de differentes especes et de differents prix: 61; 8

pour la moitie de la depense de 80 pilot plantes sur les bords du domaine contre la romanche a 3 L. par pilot: 120

pr. item de 50 toises facines pour garnir les pilots a 3 L. par toise: 75

pour 3 journées au colombier de Giroux a falque a 20 s.: 3

pour des tuiles à Mantonne: 23

total recepte: 17811; 8; 11

total depense: 17349; 18; 2

**1750.** Recepte de Dom vicaire depuis le 1er janvier 1750 jusqu'au 1er du meme mois 1751.

depense: achepté pour leglise un fauteuil pour la chapelle des billons de noyers y compris ce qu'on a donné a un orphevre pour avoir travaillé icy: 159; 19; 6

pour les Reparations y compris 90 toises de mur aux alberges a 30 s. ce qui fait 135 L. et 5 muits 6 bennes de chaux 38L. 12 de plus 12 L. pour un noyer et bois qui estoient dans La hays Le tout: 584; 17

depense extraordinaire pour les chambres neusves pour les fauteuils, chaises, chenays et au tapissier et en tout: 190; 7

recepte: 4731; 5; 6

depense: 3282; 4; 9

**1750.** Compte provenû de la vente des bois entre le V. pere Dom Maillard coadjuteur ci devant, Et moi frere claud Morel son Successeur, depuis le neuvième du mois de maï de l'année 1750; Recepte et dépenfe faites dans le cours de la même année 1750.

pour couleurs du portail, verd de gris, ocre, et Litarge: 9; 18

pour toile rouge du fauteüil de la chapelle, une enclume, son martau, 3 livrets d'or de paris pour les cadres du chaur, et eau de vie: 17; 15

**1750.** Comptes de la Recepte et de la Depense faite par moy Fre Barth marin procureur de premol depuis le 1er Janvier 1750 jusqu'au 1er janvier 1751.

recepte de 9289; 12; 0

depense: 9725; 14; 4

Reparations: 404; 14; 4 ne concerne que les domaines depuis quelques comptes... je ne décrit donc pas l'ensemble.

recepte total de 15438; 1; 6

depense total de 14365; 3; 7

**1751.** Compte de Recepte et de depense de Dom vicaire depuis le 1er Janvier 1751 jusqu'au 1er Janvier 1752.

reçu d'extraordinaire pour les fourniture, habits et dépenses a l'occasion et pour les V.V Srs de beaumont et de la villette chacunes 1200 L. en tout 2400 L.

depense:

pour les Reparations, pour des cercles de fer pour les Tonneaux 50; pour du fer blanc fil de fer, Carreaux au ramoneur Robinets et autre fer et y compris les 50L. fait 112; 5 aux alberges en ...olles de fer pour les Bourneaux 26; 10 aux massons pour 20 journées aux murs du jardin 10 L. pour 118 toises de mur neuf a l'enclos a 30 s. 177 L. pour 15 muits de chaux 104 L. l'ouvrage des massons a mantonne, en sable de 48 L. a premol 10 journées de manevsres 100 de massons 3 muits de chaux 66; 12, pour 2 milliers cloux mal tailles et 10 milliers de cloux dardoise 45; 10 le tout monte a 589; 17

recepte: 3828; 16; 3

depense: 3776; 13; 6

**1751.** Recepte des Bois, des planches vendûës, des amendes, des arrérages et pendant le cours de l'année 1751.

depense: pour cloux d'un avant couvert et autres: 6; 4

pour l'unes de la grande Scie et des petites: 4

recepte de 2296; 17 et depense de 2163; 11; 9

**1751.** Compte de la recepte et de la depense faite par moy frere Barth. marin procureur de premol depuis le premier janvier 1751 jusqu'a meme jour 1752.

Reparations: 171; 10, concerne toujours les domaines

au domaine de l'ordre pour 45 pilotis a 30 s. 67; 10

pour 25 toises fascines a 30: 38 L.

pour des fosses aux giroux: 6

pour reparation au couvent de la grange de lordre prix fait avec magnier fermier: 60 L.

toute la recepte: 16006; 8; 3

toute la depense: 16454; 9; 5

**1752.** Recepte de dom vicaire depuis le 1er Janvier 1752 jusqu'au 1er Janvier 1753.

pour des reparations de premol en ardoises, cloux, fers tonneaux et journées d'ouvriers: 894; 19

pour avoir fait chercher une Source deau a mantone fait tour de puis et tout L'ouvrage de prix fait sans rien fournir pour faire le mur autour dudit puit qui nest 1050 L.

pour du prix fait: 34

achepté et fait poser une pompe: 150

pour un bachat de pierre 50 L. et pour la voiture 18 L.: 68

en tout 1302

reparations des murs et en faire de nouveaux: 25 L.

pour 3 muits de chaux et voitures de sable: 47; 12

pour le bois d'une cuve, du fer et journées de mancusve: 25; 4

fais encore faire a mantonne les cloisons de la salle en plastre tout a neuf fait la cheminée et d'autres petites reparations aux murs, L'entrepreneur a tout fourni, en tout: 152; 15

aux alberges pour 15 muits de chaux dont il y en a un muid a St Bruno, six benes aux granges et environ 20 benes a premol: 129; 14

pour 103 toises de murs deplus pour 25 journées de masson Le notre y a aussi toujours travaillé: 110; 7

pour 76 toises de fossér au pre marais: 7; 13

pour 3 L. de poudre à miner: 3L.

au domaine de Giroux pour 1073 toises de Fosses qu'on avoit negligés depuis longtemps a 9 liards deplus a dautres pionniers au meme endroit 42; 11 en tout: 162; 53

aux granges six journées de massons qui se sont nourris et 12; 14 pour d'autres reparations: 18; 14

total depense: 5006; 19; 7

total recepte: 5380; 2; 9

**1752.** Recette provenûe des planches, Bois de la forêt, amandes, arrerages dans le courant de l'année 1752.

recepte: 1775; 10; 6

depense: 1469; 60; 6

**1752.** Compte de la recepte et de la depense faite par moy frere Barthelemy marin procureur de premol depuis le premier janvier 1752 jusqua meme jour 1753.

recepte: 10122; 17; 10

depense: 10380; 13; 8

pour les reparations 108; 15

pour la moitié du prix de 52 pilots plantes sur le bord de la romanche au domaine de Lordre a 3L. la piece: 78 L.

pour ... de 18 avise fascines au meme lieu et au meme prix: 27

pour des cluids: 3; 15

total recepte: 17278; 9; 1

total depense: 16856; 13; 9

**1753.** Compte de la Recepte et de depense de dom vicaire depuis le premier Janvier 1753 jusqu'au 1er Janv. 1754

pour les Reparations de premol, des alberges, mantone et autres domaines achat de cloux de chaux et d'ardoises et paiement d'ouvriers: 767; 10; 10

recepte totale de 3642; 16; 2

depense totale de 3223; 10; 6

**1753.** Recette ou produit de la Scie, des bois vendûs, arrérages dans le cours de l'année 1753 au compte de moi F. cl. Morel Coadjuteur de prémol.

recepte: 1755; 13

depense: 1774; 3

pour patisserie de celles qui ont bû les eaux: 6 L.

**1753.** Compte de la recepte et de la depense faite par le Vénérable père dom Barthelemy Marin, et par moi frere Bruno Dufournel procureur de la chartreuse de prémol depuis le premier janvier 1753 jusqu'a même jour 1754.

recepte: 9894; 12; 4

depense: 9788; 1; 5

pour Reparations: 128; 1

au Sr Magnin pr reparations au Domaine de l'ordre tant en pieux, fascines qu'en journées de massonerie: 98 L.

pr des croches et du fer pour les domaines des giroux et des Battoirs: 14; 11

pour 9 journées de massonerie a 10 s. : 4; 10

pr façon de fossés au clos et 100 cluis: 12

pour du grain 418; 4.

total depense: 14785; 15

total recepte: 15293; 1; 8

**1754.** Compte de la Recepte et depense de dom Vicair de premol depuis le 1er janvier 1754 jusqu'au 1er janvier 1755.

recepte: 3443; 13; 8

depense: 4494; 18; 9

Reparations:

pour du fer pour la cheminée de la Cuisine, faire refondre la cloche de la famille, du fer blanc, des cordes pour les couverts et rammones les cheminees et...74; 13

au vitrier pour 5 journées et demy pour le plomb Soudure et veuve? qu'il a fourni: 17; 10

pour la cave faite a mantonne donné aux ouvriers qui ont tout fourni: 1900

pour avoir refait a neuf le grand mur de lécurie audit lieu et fait en pierres de tailles la grande porte de L. de prixfait: 226L.

pour des molasses et les journées d'ouvriers pour retablir les 2 fours: 48

pour de la chaux, tuilles et carreaux: 151; 5

payé le maffon qui travailloit icy depuis 3 ans: 90

pour 17500 cloux dardoise, 1000 cloux de faitage et croches: 110; 66

pour journées du mineur, de la poudre a miner et quelques journées de manœuvres:: 61; 13

**1754.** Recepte des planches sorties de la scie d'en haut pour plusieurs particuliers. Bois vendûs à la forêt. Arrérages de cette année 1754 au compte de moi Fre claud Morel coadjuteur de la Chartreuse de prémol.

recepte: 1808; 13

depense: 1471; 13; 6

refente d'une grenouille en cuivre: 17; 13; 6

**1754.** Compte de la recette et de la depense faites par frere Bruno Dufournel procureur de la Chartreuse de prémol depuis le premier janvier 1754 jusqu'a même jour 1755.

recette: 9542; 14; 3

depense: 8488; 8; 3

pour des Reparations: 221; 13 concernant aussi les autres possessions que prémol.

a Joseph Reveyron pour une cuve de cent charges pour des Giroux a 50 s. la charge: 100L.

a François, Dalbant pour raccomodage des deux bras de fer pour les Battoirs: 17

a Simonet de Vizille pour idem en 1753: 11

pour autres fournitures en fer pour lend. : 5

a Martin Gassau Charpentier de Vizille pour avoir raccomodé les plats des Battoirs: 29

a Riban pr 14 toises de Massonerie au domaine de Saint Bruno a 35 L. la toise: 24; 10

aud. pr 2 journées de Massonerie a 20 s.: 2

a Boiraud pr 7 toises de massonerie aud.: 12; 5

plus pr une journée de massonerie: 1

pour deux loses de Sassenage pr construire un petit pont aud. Domaine a 10 L. pieu: 20

total depense: 14453; 0; 6

total recepte: 15846; 6

**1755.** Etat de la recepte et de la depenses du vble pere dom Claude Morel cydevant coadjuteur de Premol depuis le 1er Janvier 1755 jusqu'a pareil jour 1756.

recepte: 4084; 10; 3  
depense: 1435; 16; 9  
reste de 2648; 13; 6

**1755.** Etat de la recepte et de la depense faite par le v.ble Dom Lancier cy devant vicaire de cette maison depuis le 1er janvier 1755 jusqu'au 23e aout de la même année et par moy Fre Barth. marin son successeur depuis ledit jour jusqu'au 1er Janvier.

Pour les reparations: 726; 18; 2  
scavoir Pr grosse ardoise: 41; 8  
Pour de la poudre et virolle de fer: 18 L.  
pr de verneaux pr des bourneaux: 21  
pour le grand et puit portail de la tour: 58; 11; 6  
pr différentes especes de clouds: 118; 10  
pour des ardoises de différentes especes: 462; 6; 8  
pour 35 cu... fin dalsace: 7; 2  
recepte: 3769; 2; 2  
depense: 3065; 17; 11

**1755.** Compte de la Recette et Dépense faites par frere Bruno Dufournel procureur d ela Chartreuse de Prémol depuis le premier janvier 1755 jusqu'au premier janvier 1756.

recepte: 11165; 1; 11

depense:

pour les oeufs: 816  
pour les gages ou arrerages des gages des domestiques: 1768; 18  
pour poissons de Grenoble, du Bourg et la Fraye: 1481; 13; 6  
pour la cuisine: 56; 5  
pour laitage: 526; 8; 6  
pour fruits ou herbages: 74; 7  
pour du grain: 372  
pour provisions venues de Marseille, Lyon, Villeneuve et Grenoble: dans l'ordre: 582; 17; 6  
- 159 - 125 - 951; 5  
pour le vestiaire, toiles et fils: 1050; 4; 9  
pour la coordonnerie: 151; 10  
pour les prairies: 137; 13  
pour les Domaines: 650; 6  
pour les Réparations: 289; 15; 3  
pour 50 feuilles de verre a 7 s. 17; 10  
pour 22 L. tiré plomb a 20 s. 22  
pr 3 journées au vitrier de Grenoble: 3; 15  
pr 12 L. poudre à canon a 20 : 12  
pr des Guetres pour les Couvreurs: 7  
pr une molasse pour la Lavanderie : 5  
pr 13 feuilles de fer blanc a 7; 3; 4; 18; 9  
aux Ramoneurs pr leur prixfait a 8...: 2; 10

pour 273 L. fer de lyon pour la cheminée de la cuisine a 16L. le quintal: 59; 13; 6  
pr 26L fer de chartreuse pour faire des croches pr la Grange des Martinets a 4. : 5; 4  
pr des chenets a Mantonne: 2; 17  
à Dalban pour avoir forgé des pointes: 3; 5  
pr du fer pour les Bras du Battoir: 5; 12  
a antoine Martin pr 40 journées a 8 s. : 16  
pr idem pr 20 journées a 9 s. pr mineur: 9  
a idem pr 80 journées pr tailler des meules: 42  
a antoine troullon pr 18 journées a 10 sols: 9  
pr quelques journées a amasser des pierres: 2; 10  
a Henri Dumolard et jean poncet du peiller pr 200 toises de fossé de 4 pieds de largeur et  
deux de profondeur pr St Bruno a 6. la toise: 60

pour les charges: 816; 2; 6  
pour les équipages: 199; 15  
pour frais de justice et actes: 80;5  
au Sr Boeuf ou Boent notaire...  
pour l'hospice: 229; 14; 6  
en Depenses extraordinaire: 364; 10; 9  
total depense: 11482; 11; 3  
total recepte: 11163; 1; 11

somme totale depense: 15980; 5; 11  
somme totale recepte: 19018; 14; 4

**1756.** Etat de la recepte et de al depense faite par moy Fre Barth. marin Vicaire de premol depuis le 1er Janvier 1756 jusqu'a meme de 1757 scavoir

recepte:4652; 6; 3  
depense: 2044; 18

pour les reparations prix faits du bois de toises fagot et linge de Planches: 327; 7  
pour 22 Journ. de maitre masson a 30 sols: 33 L.  
pr 55 journ de manœuvre a 24 s. 66L.  
pr 26 journ. de petite manœuvre a 8 sols.:10; 8  
pour 15 journ de Couvreurs a 32 sols: 23; 12  
pr 12 muids et 10 bennes chaud a 7; 4 le m: 90; 18  
pr plusieurs journ de petits manœu. a 5 s.: 11; 18  
pr Etrenne de la premiere ardoise au couvert de leglise et la 1er pierre du canal: 8; 8  
pr 50 ... de limaille de fer pr le canal a 4 s: 10  
pr 42 pieds loses de montchaboud dom la moitie a ete payé en planches verte: 9

**1756.** Compte de la recette et depense faites par frere Bruno Dufournel procureur de la chartreuse de prémol depuis le premier janvier 1756 jusqu'au même jour 1757.

recette: 14528; 19  
depense: 12216; 13; 8  
pour les reparations: 940; 8; 7 scavoir  
aux freres Talque pour 33 toises de Muraille au Domaine de charchatier a 3. La toise: 102; 4  
pr 30 journées à tirer de la terre pour ladite muraille a 6 s. et 3 L. pour dégrever un voisin a Reveyron pour son prix fait pr refaire les trappes du Batoir et les Couverts de la Grange des Martinets: 60  
a Charrier pour des Reparations aux Giroux: 14; 6  
pr 20 grosses ardoises façon de vizille a different prix: 226; 13  
a Coin pour des clous de differentes façon: 332; 5  
à trois charpentiers de Grenoble pour 109 toises et six lucarnes sur la pente des toits de l'église du côté des archives (1er mention!) a 20 s. la toise 115L. mais detraction faite de leur nourriture et des journées du frere Antoine cet article ne passera que pour la somme de soixante six livres: 66  
pour 24 feuilles de fer blanc a ...: 8; 8  
pour 120 feuilles dit en 15 corniers soudés a Grenoble a 9s. et 10 s.: 55; 16  
pour 35 feuilles de verre a 11s.: 19; 5  
pr des vergettes de poil de sanglier: 10; 16  
pour 51 blanc de Troyes a 2 s. 3d: 11; 3  
a un vitrier de Grenoble pour 6 journées et quelques fournitures: 12  
pour 45 L. de fer de chartreuse pour une fenêtre de cave a 4 s: 9  
a poncer pour le prix fait de 60 trous a planter des arbres le long des grands chemins dans les domaines des Giroux et de St Bruno: 7; 4  
aux Ramoneurs pour leur prix fait de fevrier: 2; 10  
pr 34 journées de Manœuvre a 6 s. et 8 s.: 12; 4  
  
total recette: 19181; 5; 3  
total depense: 14383; 18; 2

**1757.** Etat de la recepte et de la depense faites par moy Fre Barth Marin vicaire de Premol depuis le 1er Janvier 1757 jusqua pareil jour 1758 Scavoir

Recepte: 3090; 9; 9

depense: 3343; 12; 6

Pour leglise: 1299; 10; 6

au Sr albert Sculpteur a compte de son prixfait pr la sculpture du Sanctuaire et de lautel et dorure: 839

aux Sr Bouche et Cambray pr leurs journées de menuiserie: 255; 10

au Sr Duclos pr de la soudure: 3

a Combe pr quelques journées a Scier du bois pr la menuiserie: 3

pour les reparations et facon de bois de Toise et de cuisine: 392; 17

pour facon de trente trois toises de bois a 22 s. et 23: 40; 13

a francois beile pr ... de 37 L. a 25 s.: 46; 15

au gautier et mathieu pr 12 toit (?): 15

pr 81 toises de chemin pr extraire le Bois de toise a 20 s.: 81

pr 550 fagots: 5; 10

pr 90 journ a Scier du bois: 15; 7

a Jean dar et michel gale pr abat de 67 pieces Sapins a 12: 40; 4

a françois bete pr. sd. de 100 pieux: 60

a Brun de montrolan pr 4 moi de gages pr la Charpente a 48L

a falque pr 3 Journ de massonerie: 1; 16

pour une journée de Bouvier a : 2

pr dufer: 10; 2

a falque pr plusieurs journées pr la petite cour la cisterne et l'oratoire : 18; 8

a la ... pr pallisson: 8; 2

**1757.** Compte de Recette et Depense de frere Bruno Dufournel procureur de la Chartreuse de prémol depuis le premier jour de Janvier 1757 jusqu'au premier de janvier 1758.

recette: 15426; 15; 6

depense: 17086; 16; 6

pour les Reparations: 1196; 2; 4

au Sr Dussert pour 47 grosses 1 paquet ardoises façon de visille prises a L'isle à 42 s.la grosse: 99; 8

au Sr Mystral pr 47 grosses 2 paquets et: 100; 2

au Sr Durit pr 10 Grosses 2 paquets et a 55 s.: 29; 6; 8

audit pr 3 grosses 2 paqt freun de chartreuse: 18; 6; 8

au cloutrier pr 41 milliers clous d'ardoises 7 milliers clous mal taillés, clous pour les Bats chevaux et autres clous fournis pour les Reparations des Domaines: 235

a Dalban pr 13 12aine viroles de fer a 4 s.: 27

audit pr avoir forgé des pointes pr la mine: 16

pr 50 L. poudre a Canon a 20s. et 24 s.: 54

au fr. David pr 2 Bras de fer pr les Battoirs: 44; 10

audit pr une plaque de fer pr la cheminée de la cuisine pesant 27 L. a 4s: 5; 8

a Georges Durand charpentier pour reparation à la Tour de prémol suivant son prix fait: 66

à la Tour de prémol suivant son prixfait: 66

à Seipel pour le prix fait du chemin qui va de St Bruno à la Grange pipet: 54

pr 460 toises de fossés au pré de l'etang: 46; 4

au Sr Cuinat pr un Bouchet au Domaine de l'ordre en Oizans: 18  
a charrier pr avoir repurgé La Béatiere: 30  
a Seissel pr avoir Repurgé Le Ruisseau de St Bruno: 6; 15  
a Martin pr avoir Repiqué les pierres des Moulins; 2; 2  
pour acier et fer pris a Grenoble pour des bandes de Roues, Grippes, pioches: 309  
à charrier pour voitures d'ardoises et chaux: 36

Totale Depense: 20430; 9  
total recette: 18217; 5; 3

... sur les comptes de l'année prochaine ou l'on couchera le Restant des Depenses extraordinaires et indispensables pour Reparer les Dommages considerables occasionnés au Domaine des Alberges par l'orage du 14e juin Dernier avec l'emploi des trois mille livres que Nôtre Reverend Pere General a eu la bonté de nous prêter pour nous aider à faire promptement lesdittes Réparations.

**1758.** Etat de la recepte et de la depense faites par moy frere Barthelemy marin vicaire et par le V.ble pere Dom alexandre Bouchet coadjuteur de cette maison depuis le premier janvier 1758 jusqu'au meme jour 1759.

recepte: 3057

depense:

Pour leglise 1626; 18; 6 scavoir

au S albert pour vente de son prix fait de sculpture et dorure du grand autel: 965

aux freres Guiffroy Serrurier pr façon de la balustrade de leglise et pour le fer qu'on y a employé: 206; 12

au Sr delorme cirgier pr 37 L. de cire a 34 s.: 63; 15

pr 3 milliers or Battu a 100 L. le millier: 300

pr 39 journ de menuiserie a 20 s.: 39

pr une piece Bois de tillon pr la Sculpture de lautel: 10

pr des drogués pr faire le vernis de lautel: 10 L.

depense: 3135; 19; 6

recette: 3057

**1758.** Compte de recette et Depense de frere Bruno dufournel procureur de la Chartreuse de prémol depuis le premier de 1758 jusqu'au premier de 1759.

recette: 13759; 9; 11

depense: 14281; 6; 11

pr 35 muids 11 Benes chaux pour les alberges prémol ou Mantonne a 7; 4 le muid: 256; 19

pr la voiture de 22 muids a 4L.: 88

pr 30 grandes feuilles de verre a 10 s : 26; 5

pr 36 L. plomb pr les vitres a 6; 6 d.: 11; 16

au vitrier pr 8 journées 1/2 a 30 s. : 12; 15

au Sr Dussert d'allemond pour 61 Grosses 1 paque façon de Grenoble: 30; 10

au Sr Mystral pr 9 Grosses façon de Vizille et pr 9 Grosses 1 paquet façon Grenoble: 33; 2

au dit pr 1 Grosse 5 paquets façon étrangere : 8; 5

a Didier d'herbeis pr 3 voitures d'ardoises prises à Sichilienne a 4 L. par voyage: 12

a jean Coin pr 4000 clous de Latte a 7 L.: 28

audit pr 4000 clous pr Recotoyage a 3; 10: 14

pr 24550 clous d'ardoises a 3; 5: 91

pr 1000 clous pr sandoles a 3.: 30

pr croches, clous de liard et autres: 41; 13

pr 650 L. de fer de Lyon ou chartreuse pour Gripes, martinets et gros clous: 114; 10

pr 700 briques pr prémol a 34 Li: 11; 8

pour voiture de chaxu et sable à Mantonne

pr le prix fait d'un charpentier aud. M: 3

pr Racomoder la cheminé dudit. M.: 1; 10

a Reveyren charpentier pour son prix fait au Domaine de chalchatier et aux Battoirs: 42; 8

recette total: 16816; 9; 11

depense total: 17417; 5; 3

Sans y comprendre néanmoins les Depenses extraordinaires faites au Domaine des alberges dont voici l'etat: 2494; 12 description dans le compte

en plus pour environ 1100 journées de Manoeuvres pour debloyer ou piocher Le Marrein du Grand verger pour charger des chars ou Barrets a 8:9 et 10: 505; 7; 6  
pour Depenses en tabac donné aux Maçons, Bouvier et autres manoeuvres pour les encouragé a travailler promptement aux dittes Reparations: 6

**1759.** Etat de la recepte et de la depense faites par moy Fre Barth. marin vicaire, et par le v.ble pere Dom alexandre Bouchet coadjuteur de Premol depuis le premier janvier 1759. Jusquau meme jour 1760 scavoir

recepte: 1090; 15

depense: 1292; 5; 6

pour les reparations: 24; 8

aux freres Falques massons pr 37 journ. aux jardins des religieuses a 12: 22; 4

pr un sestier platre gris: 16 sols

pr du fer blanc: 1; 8

**1759.** Etat de la Recette et de la Depense faites par moy frere Bruno dufournel procureur de la chartreuse de prémol depuis le premier janvier 1759 jusqu'a pareil jour 1760 savoir.

recette: 13948; 11; 5

depense: 13018; 14; 9

Pour les reparations: 696; 7; 2

au Sr Riondet de Grenoble pr treize muid sept bennes de chaux pour prémol, les albegres, Mantonne a 7; 4: 96 ou 90; 15

pr 2020 carreaux a 32 La %: 32; 6

pr 400 dt de pavé a 40 s.: 8

a Seissel pr le prix fait du portail et de la Grange de St Bruno: 41; 15; 8

pr la voiture de 3 muids de chaux: 12

au vitrier pr 3 L. de plomb tiré a 15 et trois journées a 25: 6

au Sr Dussert d'allemond pr 488 paquets ardoises façon de vizille pris a L'isle a Raison de 15 le pay.t: 366; 5

au Sr Mystral pr 4 grosses et 1/2 ardoises fournies en 1758 a 30 s.: 6

au cloutrier pr 8 milliers clous d'ardoises a 3; 3 le Mil.: 26

pr 3 milliers 1/2 de Recotoyage a 3 L. ra: 12; 5

pr 13 milliers 1/2 clous de sandoles a 2; 13: 37; 2; 6

pr 5 milliers clous de latte a 7 L.: 35

pr croches, petits clous et verge: 4; 16

pr 8 L. fil de fer: 6; 2

pr avoir fait repurger les fossés du Domaine du clos: 6

total recette: 15039; 6; 5

total depense: 14311 et 3 deniers

**1760.** Etat de la recepte et de la depense faites par nous Fre Barth marin vicaire et par le v.ble pere ...alexandre Bouchet Coadjuteur de premol depuis le premier janvier 1760 jusqu'au meme jour 1761 scavoir:

recepte: 1469; 12; 6

depense: 1475; 4; 6

pour les reparations et le bois: 484; 18

a liberte masson de Grenoble pour 7 toises pierre de Sassenage a 15 la toise et pour 15 journées de massonerie a 30 s. et a 27s.: 126.

**1760.** Etat de la Recette et de la Depense faite par moi frere Bruno Dufournel procureur de la Chartreuse de Prémol depuis le 1er janvier 1760 jusqu'a pareil jour 1761 savoir:

recette: 15468; 7; 7

depense: 14766; 0; 10

pour les Reparations : 759; 8; 6

au Sr Mystral pr 264 paquets d'ardoises a 14 s.: 84; 16

au Sr favier pr 24 paquets dt à 14.: 16; 16

a charrier pr 6 voyages d'ardoises a 3.: 18

a jean Coin pr 24 milliers clous de sandoles a 3; 5: 156

au dit pr 4 milliers de clous de Recotoyage a 3; 10: 14

audit pr 12 milliers did pr sandoles a 55.: 33

audit. pr 9 milliers 124 clous de lattes: 75

a pierre Dubert pr Reparations à la tour de prémol: 89; 15

a charrier pr Reparations a la maison des Giroux: 35; 10

au Sr Riondet pr 3 muids, et 8 bennes chaux pour prémol ou pr les alberges a 7; 4le m<sup>o</sup>: 23; 4

pr 28 L. de fer de chartreuse pr des tridens: 5; 12

pr 24 L. de fer de lyon pr la porte de Mantonne: 3; 13; 6

pr 29 journées de Sieurs de Long pr d'arcelle: 40; 10

pr 70 feuilles de verre a 10 s.: 35

au vitrier pour 9 journées à prémol tirage de plomb et fournitures a Mantonne: 21

pr 9 journées de maçons a prémol: 5; 8

Recette générale: 16938; 0; 1

dépense générale: 16241; 5; 4

**1761.** Etat de la recette et de la depense faite par moy frere Barthelemy marin vicaire Superieur de la Chartreuse de Premol conjointement avec celle du Vble pere dom alexandre Bouchet Coadjuteur de la ditte maison depuis le premier janvier 1761 jusqu'au meme jour 1762.

Recepte:4647; 14; 6

depense: 4346; 10; 3

Pour la sacristie de l'Eglise: 436; 4; 9

...

pr 3 sest platre blanc et gris pr louverture de la tribune à divers prix: 2; 16

a la liberte maître marson pr 6 toises pierre de taille a 15.. la toise: 90

au meme pour 30 journ de massonerie ou a tailler la pierre a 30 s. 27 et 20 la journ: 42

a jar charpentier pr 63 journ a 10 s pr id: 31; 10

pr 145 L. fer carré de Chartreuse a 4; 6: 27

pr 128 ul fer de Graluntre? a 5 s.: 32

pr 34 ul de fer de lyon a 3 s.: 3; 2

pr 4 carreaux dacier a 4; 6: 18 sols.

pr des limes: 7; 8

a maitre vial serrurier pr 36 journ a 26 s.: 37; 16

plus a languedoc Serrurier pr 24 journ a 26: 31; 4

pr 4 journ dun garcon serrurier a 12 s.: 2; 8

pr Etrennes aux Susdt ouvriers le tout pr la tribune: 6

pour les bois ce reparations: 462; 4

Reparation:

a la liberte maitre masson Pour 4 toises deux pieds pierre de taille pr la cave des alberges a 15 s. la toise: 65

pr des mouchons ou mouchoirs et mollasses pr le four de la maison: 15

pr 29 journ de massons a 30 s. et 27: 40; 15

Pour l'exploitation de la mine de fer: 393; 11; 6

au Sr mistral pr desistement de sa prise de possession selon les quittances: 48

aud. Bauf pour acte de prise de possession des fosses et controle: 3; 5

Pr plusieurs journées a vuidier leau des dites fosses: 13; 16

a Martin et rousset pour environ 8 toises de gallerie pour vuidier leau des fosses et autres frais: 205; 14; 6

a Martin Joseph martel Joseph Besson pour avoir tiré et cuit 31 douz et demi minés a dift prix: 122; 16

**1761.** Compte général que rend F. Bonaventure Cantor procureur de la chartreuse de prémol de la recette et la dépense qui s'est faite en icelle depuis le premier janvier 1761 jusques a pareil jour 1762.

recette:11242; 8; 8

dépense: 10316

Reparations aux Batiments

payé 280 paquets d'ardoises façon de vizille a 15 sols: 210 L.

pr avoir fait remettre en lause la grange du domaine de la tour de prémol: 99

pr avoir fait préparer 309 toises bourneaux pin pr les fontaines a 21: 30; 9

pr 13 journées de masson a 12 s.: 7; 16  
achepté 100 cluis pr recouvrir la grange: 9  
pr des journées d'ouvriers qui ont travaillé sur les couverts: 7  
pr avoir fait blanchir la chambre de l'hospice: 3

ouvrages et fournitures d'ouvriers: 2 L; pr avoir fait remettre des peaux aux tambourg de la montagne.

total recette générale: 15890; 3; 2  
total depense générale: 14662; 10; 8

**1762.** Etat de la recepte et de la depense faite par moy frere Barthelemy marin vicaire Superieur de la Chartreuse de Premol conjointement avec celles du V.ble pere dom alexandre Bouchu Coadjuteur de ladite maison depuis le 1er Janvier 1762 jusqu'au meme jour 1763.

recepte: 5268; 15; 3

depense:

Pour la Sacristie: 29; 2

pour de l'or en feuilles pour dorer la balustre de 1; 10

pr des drogues a faire du vernis pr idem: 6

pr six boules de leton pr la Balustrade du choeur pez 12. L. a 36 S. la L.: 21; 12

pour l'exploitation des mines de fer: 599; 7; 3

a rousset et martin mineurs pour facon de 106 douz et 9 bennes mines de fer a 4; 15 la douzaine: 507; 7; 3

...

**1763.** Compte general que rend F. Bonaventure Cantor, procureur de la chartreuse de prémol de toute la recette et la dépense dont il a été chargé depuis le premier janvier 1762 jusques a pareil jour 1763.

recette:11285;1

depense: 10723; 18; 7

Réparations aux Batiments: 427; 14

payé pr le compte de la chaux et des tuiles qu'on a pris dans le courant de l'année: 70; 15

pr 11 cent cluis a 6 et 8 L. le cent: 52; 7

pr en avoir fait employer 700 sur la grange a 20. par cent: 7

pr avoir fait crépir une partie de l'enclos des alberges a 11. la toise: 46

pr 51 journées de masson a 12 s. et 28 de manoeuvres a 45. pr des réparations dans le dedans: 37

pr 6 toises et demie de mur a charsatier a 30 s.: 9; 15

pr différentes journées sur les couverts a 12. a 6. et 4.: 46; 5

pr 10 journées pr raccomoder le pressoir des alberges: 10

pr une petite réparation au batoir: 8; 1

pr 12 feuilles de fer blanc pr les couverts: 3; 18

pr du platre tant pour les chapelets des religieuses que pour reboucher le bas du vitreau de l'église: 3; 4

pr 12; 114 de plomb a 6. pr la même chose: 3; 13; 6

pr 6 journées d'ouvrier pr scier le bois des sandoles: 2; 8

pr la fourniture des cloux tant pour les couvert que pour les chevaux: 127; 7; 6

ouvrages et fournitures des ouvriers: 259; 11

payé a Mad ogier pr le fer pris dans le courant de l'année: 90; 18

pr 20 feuilles de ver a 10 s. 60

au vitrier pr 19 journées et demie a 301: 29; 2

au banatier pr 36 journées a 12 s.

au racle cheminé pr son prix fait

total recette générale: 16553; 11; 3

total dépense générale: 15146; 17; 4

**1763.** Compte general que rend f. Bonaventure Cantor procureur de la Chartreuse de prémol de toute la recette et de la depense dont il a été chargé depuis le premier janvier 1763 jusques a pareil jour 1764.

recette:12099; 12; 8

depense: 12076; 6; 6

ouvrages à la campagne:

pr 38 journées de boeufs pour faire mettre le bois de la cuisine dans le couloir: 38

pr 16 journées pour travailler a la fontaine pr différentes journées soit au jardin, a la forêt ou dans les prez: 32; 1

Reparations aux batiments: 1762; 19; 6

pr 160 cluis employés à charsatier: 12

pr 300 cluis employés a la grange du martinet: 33

pr 10 milliers d'ardoises de cevin a 55 °: 550

pr 298 paquets d'ardoises d'allemond a 43 la grosse: 213; 10  
au tailleur de pierre pr 5 toises de pierres de taille pr le puit de mantone a 14; 10: 72  
au cloutrier pr la fourniture des cloux: 444; 16; 6  
pr des feuilles de fer blanc a 9; 1 et pour les faire souder: 51; 14  
pr 6 douzaines de virolles de fer a 3 L.: 18  
pr faire scier des planches de noyer à mantonne: 16  
pr 3 molasses pr le foyer d'une cheminé: 1; 19  
pr 5 journées pr la façon de 4 échelles a 8s.: 2  
pr 13 muits de chaux a 7; 4: 92; 15  
pr 870 tuiles ordinaires a 2; 4: 19; 2  
pr 24 grandes tuiles de frétage a 5 sols.: 6  
pr 2800 carrons a 36104 le cent: 50; 2  
pr 247 toises de crépissage des murs de l'enclos des alberges a 3/04: 37; 1  
pr des journées de massons et de manoeuvres aux alberges et à prémol, celles de masson a 12 /04 et celles de manoeuvres a 4 et 5 L.: 45; 19

**1763.** Etat de la recepte et de la depense faite par moy frere Barth. Marin vicaire Superieur de la Chartreuse de Premol Conjointement avec celle du V.ble pere dom alexandre Bouchi coadjuteur de ladite maison depuis le 1er janvier 1763 jusqu'a meme jour 1764 scavoir.

recepte: 5299; 16; 6  
depense: 4637; 17; 3  
pour la sacristie: 53; 14  
pr 5 livrets or battu a 45; onze livres 5: 11; 5  
au Sr duclaus orfevre pour avoir reblanchi les chandeliers de lautel trente trois livres: 33  
pour l'exploitation des mines: 651; 5  
pr facon de 163 douz. de mines a rousset martin...et a 4; 15 : 774; 5  
pr la voiture de ladite mine des charsatier aux halles a rousset: 1507

recepte totale: 17399; 9; 2  
depense totale: 16714; 3; 9

**1770.** Compte general que rend f. Martial Daru procureur de la chartreuse de premol de toute la Recette et la depense dont il a été chargé depuis le premier janvier 1769 jusqu'a pareil jour 1770.

recepte:12198; 4; 11  
depense:11761; 7; 0

reparations aux Batiments: 1187; 1; 0  
pour 30 grosses d'ardoises dalemond: 107; 10; 0  
pour 10000 ardoises de ce vin, droits, et fraix: 562; 0; 0  
pour 42 toises de murailles a la terre du foret: 69; 6; 0  
payé a jean et pierre coin pour les cloux quils ont fourni: 157; 6; 6  
payé pour les molasses façon du four, muraille a mantonne et journées de maçons en tout :  
154; 12; 6  
payé au vitrier pour ses journées et fournitures: 52; 15; 0  
et pour autres fournitures et journées: 83; 11; 00

Sacristie

pour un cadre doré pour le miroir de l'autel: 18; 0; 0

Ouvrages et fournitures: 75; 5; 0  
pour faire accomoder les vitres de Mantonne: 34; 14; 0  
pour façon de 18 matelas a 8.: 7; 4; 0

**1771.** Compte general que rend F. Martial Daru procureur de la Chartreuse de premol de toute la Recette et depense dont il a été chargé depuis le premier janvier 1770 jusqu'a pareil jour 1771.

recette: 14479; 1; 11  
la forge a rendu 45; 16 mais comme cet article doit etre rabatu fur la depense pour le fer nous n'en parlons que par memoire  
depense: 13018; 19; 9  
Batiments et reparations: 607; 16; 1  
payé pour tout le fer et outils que nous avons acheté dans deux années: 326; 11; 1  
payé pour la cheau tuiles ou platre: 99; 7; 0  
plus pour des ardoises: 84; 7; 0  
payé pour 98 toises murailles et pour journées de maçons ou de manoeuvres: 87; 13; 0  
et pour autres petit ouvrages ou fournitures: 9; 18; 0

**1771.** Compte de la chartreuse de premol depuis le 1er j.er 1771 jusqu'a pareil jour 1772.  
recette: 14239; 10; 11

depense: 13891; 7; 2  
Batiments et reparations: 342; 10; 0  
payé pour 63 grosses ardoises: 190; 16; 0  
pour 8 muits de cheau: 62; 0; 0  
payé au vitrier pour j.ees et four.res: 21; 1; 0  
pour journées de maçon et ma.re: 14; 14; 0

pour reparations a mantonne: 42; 0; 0  
et pour autres menu depenses: 11; 19; 0

**1772.** Compte general que rend frere martial daru procureur ...(arraché) chartreuse de premol de toute la recette et depense que j'ay...(arraché) depuis le premier janvier 1772 jusqua pareil jour 1773.

recepte: 15158; 10; 6  
depense: 14396; 9; 3  
Batiments et reparations: 1667; 12; 0

**1788.** Comptes Generaux de Recette et Depense de la Chartreuse de Prémol rendus à la Vénérable Communauté par moi Fr. Jean Duchesne Vicaire depuis le 1er Janvier 1788 jusqu'au 1er Janvier 1789.

recette du vicaire: 1705; 14; 6  
Depense: 1499; 6  
depense extraordinaire:  
payé pour differentes réparations, outils de menuiserie, achat de chaux suivant les billets de faure: 95; 6

**1788.** Etat de la recette et de la Depense du Procureur de Prémol depuis le 1er Janvier 1788 jusqu'au 1er Janvier 1789 dont il rend compte à la vénérable Communauté.

Recette: 14226; 9; 6  
Depense:  
des Freres: Drogues et cassonades pour le fr. Pierre: 76; 2; 4  
Ouvrages à la campagne: 373; 4; 3  
Pierres tirées à Bolard: 30  
Reparations des Domaines: 396; 13; 6  
Pour enlever des pierres, plâtre et ce aux Alberges: 30; 16  
Fossés aupré de l'Etang: 17; 4  
Fossés, ardoises et cloux pr les toits à St-Bruno: 193; 1; 6  
Diverses reparations à Moras: 100  
le mur de la béaliere au batoir: 25; 4  
Fers pour le domaine de la Tour: 30; 8  
Depenses diverses  
Pour le jardin: 27; 3  
pour graines de jardin; 7 sols  
trufes pour semence: 12  
Plants de choux fleurs: 8  
Rataux: 6; 16  
...  
Pour chaux et autres dépenses diverses: 70; 7; 5

**1788.** Recette et Depense de Dom Coadjuteur de Prémol depuis le 1er Janvier 1788 jusqu'a pareil jour 1789.

Recette: 4352; 4 en tout dont 12; 12 de la forge.  
Depense: 4352; 4

La Dépense des cloux déduction faite de 6; 3 pour clouds fournis au V.ble Pere Dom Procureur est de 221; 14.

La dépenses pour différentes fournitures comme plombs pour les vitres, ferrures, fiches, scies, limes, graisse pour les chariots, voitures de lozes, et autres différents articles est de 80; 9

la dépense pour les ardoises est de 284 L.

la dépense du ferblantier pour le raccomodage des fers blancs des toits est de: 35; 9; 6

la dépense pour la chaux est de 53; 14

la dépense de 70 L. de Poudre à miner et fac de Peau est de 63; 9

la dépense pour les mines que l'on a faites au chemin est de : 194; 9

La dépense pour les Journées du Masson tant pour le mur du chemin que pour le mur de l'enclos et de ceux qui l'ont servi est de 120; 5

état de toutes les dépenses pour les réparations: 755; 6 deniers.

**1789.** Comptes généraux de Recette et Depense de la Chartreuse de Prémol rendus à la Vénérable Communauté par moi Fr. Basile Nantas Vicair. Recette du Tres Vénérable Pere Dom Duchesne vicair depuis le 1er Janvier 1789 jusqu'au 1er Octobre de la meme année qu'il a quitté la cellule du vicair.

Recette: 926; 8; 6

Depense:

dépenses extraordinaire:

pour 2 ferrures pour les alberges, tarjettes, loquetaux, fiches, cizeaux de menuiserie et 40 carreaux de vitre: 25; 6

**1789.** Depense de la Coadjutsrerie que j'ai faite en qualité de coadjuteur depuis le 1er janvier 1789 jusqu'au 1er octobre de la même année.

recette: 4599; 2

depense:4599; 2

la dépense pour les réparations en général est de 259

**1789.** Etat de la depense de D. Coadjuteur depuis le 1er 8bre 1789 jusqu'au 1er janvier 1790.

recette:1710; 8; 6

depense:996; 15; 6

la depense du fer déduction faite de 30; 17; 6 pour Fei fourni au v.p.D procureur est de : 123; 17; 6

Depense des clouds déduction faite de 4; 10 fourniau v.p. D procureur est de 47; 12; 6

...

Depenses pour chaux donnée au v.p. D procureur: 73; 10

item pr chaux et platre sur plusieurs fois: 61

Depenses extraordinaires pour l'ameublement de la cellule de D. Coadjuteur et quelques ustencilles necessaires: 36; 8

total recette: 3512; 13;; 3

total depense: 2753; 2; 9

**1789.** Suite de la depense dautre particulier

au cloutier pr clouds d'ardoises, de Latte et a glace en deux fois: 64; 12; 6

pour ardoises communes dûes lannée derniere: 47; 18

a Etienne faure le maçon et plusieurs manœuvres: 49; 15

**1789.** Etat de la recette et de la dépense du Procureur de Prémol depuis le 1er Janvier 1789 jusqu'au 1er janvier 1790.

recette: 16468; 6; 1

Dépenses: 15580; 4; 9

Réparations des domaines: 202; 18

Pour la purgation du fossé du Clos, construction d'un four: 68; 18

Reparation du tou du domaine de la Tour aux Granges: 46  
couleur pour la chapelle des Alberges...

**1789.** Etat de la Depense du Coadjuteur depuis le 1er 8bre jusqu'au 1er janvier 1790

la depense de la chaux donnée au venerable pere Dom procureur item pour chaux et platres que j'ai payé en plusieurs fois: 61  
la depense pour des outils necessaires a la forge et a la boutique de la charpanterie est de 40; 6  
la depense du coadjuteur pour l'ameublement de sa cellule et quelques ustenciles necessaires: 36; 8  
au cloutier pour clous d'ardoises, de lattes et a glace en deux fois: 64; 12; 6  
pour voiture d'ardoises en plusieurs fois et ardoises meme: 47; 18  
a Etienne faure le maçon et manoeuvres: 49; 15  
depense de 2753; 2; 9 en tt

**1790.** Recette du Coadjuteur pr l'année 1790: 1757; 11; 6 + 704; 16; 6

Dépense pour l'année 1790: 1751; 9+ 704; 11; 3  
fevrier: au ramoneur des cheminées: 7; 12  
mars: pour journées a netoier les Rigoles les Conduits des Eaux, lever les pierres, netoier les pre, Reparer l'Ecluse et les chemins durant l'hiver et ce plusieurs fois et reparations des murs et Couverts, ce plusieurs fois et pour chaux: 189?; 10  
aoust: a Mr Durif pour ardoises suivant son compte: 295; 18  
payé à Genevier pour clouds suivant son compte: 295; 18  
septembre: pour molasse: 18  
pour platre, chaux et journées de macons: 27; 10  
octobre: pour clouds d'ardoises et autres: 20  
septembre: pour journées au jardin du cy-devant apothicaire: 6 L.

**1791.** Etat des petites ventes de planches faites depuis le 1er Janvier 1791.

Etat des depenses faites a l'occasion de la Scie depuis le 1er janvier 1791: 68; 4  
suivi d'une longue liste de "etat de ce qui est dû a premol": en tt 1342; 19

**1791.** Compte de l'administration des Revenus de la Chartreuse de Prémol rendu à Messieurs les Officiers du Directoire du District de Grenoble le fevrier, 1791 par le Procureur Syndic de ladite Chartreuse.

recette totale: 17344; 5; 1  
articles à déduire: 5648; 8; 9  
reste à imputer sur les pensions: 11695; 16; 4

Selon le calcul raporté dans l'Etat estimatif des Revenus de la Ch.se de Prémol, envoyé au Directoire du District le 5 Xbre 1790, il est du pour les pensiosn assignées par les Décrets de l'Assemblée nationale aux Relig. Religieuses, Freres, Soeurs qui composoient en 1790 la Communauté de ladite Chartreuse, la some de 21114; 10; 7 plus pour le premier quartier de l'année 1791 dont la some ... .. est 4862; 10.  
en tout 25.977; 7 deniers

après la recette à amputer, reste à payer: 14281; 4; 3

Comptes général de ce qui est du aux Religieux et Religieuses de la Chartreuse de Prémol par la caisse du District de Grenoble, et de ce qu'ils ont reçu de ladite caisse.

Pour dépenses faites pour le regoutoïement des toits de la grange de Prémol, à la priere de Ms. les administrateurs du directoire du District: 48; 12

**1791.** Comptes en abrégé des produit de la scie depuis le 1er janvier 1791 jusqu'au 5e aoust 1791.

nous avons employés dans la maison ou fait entrer environ trois douzaines mauvaises planches évaluées: 10

on a volé dans la basse cour ou a la Scie 42 planches...

Tableaux des dettes contractées par la Communauté de Prémol pendant le courant de l'année 1790 et qui fe trouvent dans le cas de lui être passées en compte, conformément au décret de l'Assemblée nationale rendu par amendement le 16 Octobre 1790.

Mémoires des dépenses faites pour le regoutoïement de la grange accordée aux fermiers des prairies de Prémol pour y retirer leurs foins, que l'économe de la Chartreuse s'est chargé de faire reparer à la recommandation de Mrs Réhar Royal officier administrateurs du Directoire du district qui ont promis de lui en tenir compte

38 journées d'ouvriers soit pour couper les bois faire les sandoles et les poser à 24e: 45; 12  
1 millier de cloux: 3

**1790.** Etat estimatif des Revenus de la Chartreuse de Prémol. Envoyé à Messieurs les Administrateur composant le Directoire du District de Grenoble, pour satisfaire à leur demande par letre imprimée du 22 Octobre 1790.

...

Chapitre premier. Revenus. Article premier. Bien en régie. Dans la paroisse et Communauté de Vaunaveie le Haut.

A Prémol.

Cette montagne fur laquelle est construit le monastere des Religieuses, n'a que des pâturages, des prairies et des bois, dont une partie est en pleine propriété, et l'autre chargée de quelques servitudes; dont la principale est la liberté qu'on les habitants de quatre paroisses voisines, de faire paitre dans certains endroits sur la montagne 160 vaches, moyennant 6 deniers? par vache

ce qui fait un premier revenu de 4L.

Le profit annuel que la Chartreuse retire outre cela des prés, prairies ou paturages, est confondu avec celui de sa vacherie ou de celle de ses fermiers, qui s'y nourrissent pendant l'été, et consiste en beure, fromage, qui, année moyenne, peuvent aller, quand au produit de la vacherie de Prémol, à environ 7 quint beure à 40L. : 280L.

25 quintaux fromage façon de Pruese à 20 L.:500 L.

4 quintaux fromage blanc, dir. Saras à 5 L.: 20

total 800.

dont il faut déduire pour frais de récoltes, facons, gages des domestiques la moitié ci: 400 l.

La forêt qui est en fort bon état, et composée de bois de sapin et hêtre pour produire annuellement plus de 4000 L. dont ôtant pour le gardebois, le scieur de planches et l'exploitation préalable des bois à scier et l'entretien de la scie environ: 800L.

Il y outre cela un bois taillis de chênes et autres essences de bois, qui peut se couper tous les 25 ou 30 ans, et qui est maintenant en état de l'être, dont on peut tirer environ 5000L. ce qui feroît pour chaque année à raison de 25 ans: 200L.

#### Domaines des Alberges.

Il est au bas de la montagne de Prémol dans la vallée de Vaunaveie.

Il produit une année comune, déduction faite de la moitié pour frais de culture, semences et autres savoirs.

4 quintaux chanvre à 24 L.: 96L

40 sétiers froment à 12 L.: 480

30 sétiers Segle à 8L: 240

20 charges de vin à 14L.: 280

320 pots huiles de noix à 1L.: 320

#### Domaine de Mantonne

Il est à la Tronche, paroisse de St. Ferjuls.

Il produit une année comune savoir

4 sétiers froment à 12 L.: 48

40 charges de à 18 L.: 720

20 pots huile de noix à 1 L.: 20

**Annexe 7. 1Q 363. Procès verbal de l'inventaire des dames religieuses  
chartreuses de la maison de Prémol. 10 septembre 1790.**

1Q363: District de Grenoble. Maisons religieuses. Registres des inventaires mobiliers ecclésiastique, des maisons religieuses et autres. De la lettre A jusqu'à la lettre U. 1790 à l'An 4.

10 septembre 1790: Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuse de la Maison de Prémol.

*Mobilier*

*Sacristie*

*Argenterie*

*1 Vierge portant un Soleil et fervant d'ostensoir vermeil.*

*1 Benitier avec fon goupillon.*

*1 Encensoir avec fa navette.*

*4? Burettes et un Bafsin?*

*4? Instruments de paix.*

*4? chandeliers.*

*2 calices avec leur paternnes.*

*1 ciboire sans couvercle.*

*2 petites fonnettes et une autre un peu plus grande.*

*2 Lampes d'argent, dont une à fondure d'étain.*

*2 petits chandeliers, garnis de plombs en Defsous.*

*Pesée faite de la Susdite argenterie, déduction fur les lampe er fur les deux petits chandeliers de la matière éterogene qui peut s'y trouver, le poids est de quatre vingt Maru. outre un calice et sa patenne à l'hospice des alberges, paroife de Vaulnaveys et un à celui de la Tronche.*

*Ornement*

*Violete 1 Chasuble de fatin Brodée et relevée en Bofse.*

*Blanc 5 chasubles dont 4 en foie avec Broderie argent ou soie et avec un basin*

*Rouge 3 chasubles dont une velour cramoisie brodée en or. une fatin rose brodée de même,*

*une gros detours brochée*

*Verts une chasuble velour.*

*Noire une chasuble velour, galon en argent*

*4 autres chasubles ordinaires et usées.  
2 Dalmatiques en Soie et une chape  
5 hapes de communions en soie.*

#### *Linge*

*17 aubes en toile ou linon brodées ou avec dentelles.  
17 fales ou napes d'autel  
40 efsuyemains.  
Des amiets et des purificateurs  
3 commodes et un Bureau et une table de noyer.  
2 fauteils et 3 chaises rembourrées et couverts de laine.*

#### *Cuisine*

##### *Etain*

*57 (1) livres d'étain en afsiets ou autres ustancilles.*

##### *Cuivre*

*3 cafseroles*

*6 Bafsines*

*4 Tourtieres*

*4 chauderons*

*3 poëles*

*1 cruche*

*1 coquemart. 1 cuvette*

##### *Fonte*

*3 grandes Marmittes.*

*6 poëles en fer.*

##### *Réfectoires*

*50 napes triege ou venise.*

*22 douzaines de ferviettes.*

##### *Caves*

*17 tonneaux carrelés fer. de 8 à 10 charges le chacun*

##### *Lavanderie*

*1 chaudière en cuivre*

#### *Salles*

*11 douzaines de ferviettes en médiocre état*

*30 draps de Maitre, de même*

*20 napes façon de Venise, de même*

*40 draps pour domestique, de même*

*quelques tables de fapin*

#### *Chambre à donner*

*10 Lits à rideaux d'étoffe de laine ou inbarléne, avec paillafse, Matelas, traversin et couverture de laine.*

*Dans chaque chambre il y a une table et quelques chaises de noyer; et quelques autres usées à fiège rembourré. 2 horloges, une pendule, quelques chevets ou fan.*

#### *Livres*

*Il n'y a point de bibliothèque publique dans la Maison, chaque religieux et chaque religieuses ont quelques livres de piété dans leur cellule pour leur usage particulier, quelques cartes géographiques et quelques estampes.*

#### *Tableaux*

*Il n'y en a aucun de précieux; il se trouve dans la maison quelques tableaux des saints de l'ordre ou de (difficile à déchiffrer) mystère, tous à endues simples.*

#### Description de la Maison

*"A l'entrée se trouvent de chaque côté du portail, un pavillon destiné au logement des étrangers et du portier. à la droite de la cour d'entrée est aux Batiments destiné aux logements des frères; il y a un autre petit bâtiment pour loger les domestiques. Suit un petit jardin du frère apothicaire et ensuite un Bâtiment pour le four, le moulin et la forge, Suit encore un autre pavillon où font l'atelier du charpentier et l'écurie des chevaux. Vis-à-vis ce dernier pavillon, une cour entre deux, font les granges et écuries des bœufs et vaches.*

*Des salles d'entrée destinés aux Etrangers, on passe dans la cour au milieu de laquelle est une belle fontaine au bafsin de bois. à gauche est le portail d'entrée (pour?) les charrois. Dans l'Intérieur du Monastere vient ensuite les parloirs. Delà on entre par une porte sous une voûte; à gauche est un petit parloir pour les Religieux, à Droite l'entrée d'une des deux caves et de la dépenses.*

*Ensuite on entre dans un cloître qui distribue au rez de chaussées dans l'appartement du frère apothicaire et dans une chambre de domestique; dans la seconde cave et dans l'église.*

*On monte ensuite par deux escaliers, au corridor en dessus qui distribue successivement dans les cellules des Religieux officiers, dans la salle à manger pour les étrangers, dans trois chambres qui leur sont aussi destinés, au greniers et aux archives.*

*Dans l'intérieur du monastere destiné aux religieuses, il y a au plein pied un corridor avec une cour au milieu. Le corridor distribue dans le chœur des religieuses, dans la salle du Chapitre, aux réfectoires, à la cuisine, au Buche, et aux chambres des soeurs données. Au dessus est un autre grand corridor qui distribue dans 27 cellules destinées au logement des religieuses et dans la Sacristie. Galetas au dessus. au clocher il y a une cloche et une horloge. Les toits de ces Divers. Bâtiments ont besoin d'être Réparés; La Maison est datente en bon état. Il y a un jardin potager dans l'intérieur, et un petit jardin pour chaque religieuse, et une portion de la prairie dans les Clos. Il nous a paru qu'on peut commodément loger dans ladite maison vingt sept religieux et 14 soeurs."*

### Annexe 8. Tableau récapitulatif des grandes phases du bâti. 1690-1778.

Identification de la phase	Période approximative	Caractéristiques importantes
A	De 1690 à 1702	<ul style="list-style-type: none"> <li>• couverture des toits avec des ardoises.</li> <li>• importantes réparations à l'église.</li> <li>• construction d'une infirmerie.</li> </ul>
B 1	De 1707 à 1715	<ul style="list-style-type: none"> <li>• incendie en 1707.</li> <li>• peu d'informations sur la reconstruction.</li> <li>• les comptes sont de nouveau tenus à partir de 1715.</li> </ul>
B 2	De 1715 à 1735	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pas de constructions.</li> <li>• des réparations « ordinaires » liées à l'entretien des bâtiments.</li> <li>• moyenne de l'investissement durant cette période : 493,75 livres.</li> <li>• part importante de l'investissement dans l'achat d'ardoises.</li> </ul>
C 1	De 1735 à 1739  Phases d'importantes constructions et réparations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• construction d'une écurie, d'une laiterie, d'un fourneau à briques et d'un nouveau portail.</li> <li>• aménagements de canaux dans le monastère.</li> <li>• quantité d'ardoises importantes achetées.</li> </ul>
C 2	De 1739 à 1758  Deux pics de travaux au sein d'une phase d'entretien ordinaire néanmoins tournée vers les domaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• investissement centré sur les domaines.</li> <li>• grandes réparations entre 1747 et 1749.</li> <li>• travaux et confection du maître autel entre 1756 et 1758.</li> </ul>
D	De 1758 à 1778  Investissement régulier et onéreux sans réels pics de constructions ou de réparations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• moyenne de l'investissement pour cette période étant de 1129, 6 livres.</li> <li>• source plus fragile à partir de 1770.</li> <li>• part très importante de l'investissement dans l'achat d'ardoises.</li> </ul>

## Annexe 9. 17H 32. Journal de recette et dépense 1746-1770.

ADI, 17h32, journal de recette et dépense. 1 reg. Couv. basane, non folio, avec 1 signet toile. 1746-1770. Relevés de notes sur les dépenses du bâti.

Détail : non paginé dans la plupart des cahiers. Cette annexe contient les relevées de notes ayant trait au bâti. Les références des notes de bas-de-page du volume 1 en relation avec cette côte 17H 32 sont à chercher selon l'année dans un ordre chronologique allant de 1764 à 1770.

Si le type d'argent n'est pas précisé, les chiffres sont à comprendre selon les modalités suivantes. S'il y a un chiffre : en livres. S'il y a deux chiffres séparés par un point, une virgule ou un point-virgule ; le premier est en livres et le seconds en sols. S'il y a trois chiffres séparés par un point, une virgule ou un point virgule ; le premier est en livres, le second est en sols et le troisième est en deniers.

### 1764

le 12 janvier 1794 pour des cloux pour le domaine de St bruno : 0 ; 15 ; 0

le 20 a falque pour des journées a 10 et 20 sols : 3 ; 4

le 12 Mars payé a charrier pour une réparation au batoir et pour de la nourriture fournie a nos ouvriers a 41. par jour : 11L.

a Coin a compte des cloux qu'il doit fournir : 6 L.

le 2 avril pour 36 grosses d'ardoises prises ché Mr duvif a 50 sols : 9 L.

pour avoir fait scier des planches de chatagnés pour les girouds a 5 liards et un sol le pied : 22L.

le 14 avril pour 10000 ardoises de sevin a 55 L. : 550 L.

le 15 avril a riban le masson a compte du mur qu'il a fait a mantonne : 6 L.

a bernard pour 84 tomberaux sable et pour 2 voyages de chaux : rien

le 17 avril aux massons pour le restant de leurs journées pour le mur qu'ils ont fait à mantonne : 8 ; 8

pour 10 feuilles de fer blan a 1 :5. 3 d : 3 ; 12

pour 18 journées de travail pour des sandoles et dans l'interieur de la maison : 1 ; 16

pour 6 setiers platre a 10 et 91.6 : 2 ; 18

le 9 May pour 4 toises et 5 pieds de pierre de taille pour les fenêtres des sales : 72 ; 10

pour 24 journées de tailleur de pierre a 25 s et 10 du maitre tailleur de pierre a 35 s. : 47 ; 10

le 12 May pour 8 molasses et un chaudat pour le four des girouds : 12

le 24 et 30 May au charron pour 24 journées sur les couverts et a la fontaine a 10 : 12

le 26 May et 11 juin a coin a compte des cloux : 24

le 6 juin au menuisier pour 21 journées a 28 s. : 30 L.

au serrurier pour 30 journées a 24 ;20 et 10 s : 30 L.

achepté du cloutrier de Vaunavay des cloux : 12 L.

pour 850 cluis pour la grange de st bruno a 8L 10, 8 L et 7 L : 65 ; 19

pour des grandes ardoises achepté par boujard : 6 L

pour du platre : 2L

le 19 juillet pour 10 feuilles de fer blanc soudé : 4

le 29 juillet au masson pour 1250 cluis employés a st bruno : 12 ; 10

le 31 au charron pour 21 journées sur les couverts : 12 ; 12

pour 20 journées de manœuvre pour les couverts : 3 ; 12  
 pour 12 feuilles de fer blanc : 4 ; 4  
 le 19 aout pour 1 L. de plomb pour la fontaine a 6 : 2 ; 2  
 a thomas lessieux pour des journées sur les couverts et dans la forêt : 3 ; 8  
 le 31 aout a barthelemy combe pour 28 journées sur les couverts a 12 s : 16 ; 16  
 le 20 octobre pour des journées d'ouvriers à l'occasion de l'incendie : 5 ; 12  
 le 3 novembre a bernard pour 23 voyages pour voiturer du sable ou de la chaux à Mantonne a 20 sols par tombereau : 23  
 le 8 novembre a etienne guimet pour 3 journées a la carriere du berlan : 1 ; 4  
 au nommé roche avancé pour les deux pierres du moulin qu'il doit fournir : 48 (barré)  
 pour des journées a l'occasion de l'incendie : 3 ; 18  
 le 15 novembre aux mineurs a l'occasion des pierres du moulin : 0 ; 12  
 le 23 novembre a roche a compte des pierres du moulin : 24 (barré)  
 le 25 novembre pour 4 journées de travail au berlan au charron à compte de ses journées : 3L.  
 le 30 novembre pour une journée à l'occasion de l'incendie : 0 ; 8  
 le 7 decembre pour 16 journées pour la charpente et pour le berlan : 4 ; 16  
 le 14 et le 16 pour 25 feuilles de fer blanc a 7 ; 3 : 92 ; 17  
 pour 3 journées a l'occasion des pierres du moulin : 0 ; 18  
 le 16 novembre a coin à compte des cloux : 24 L.  
 a M durit pour 61 grosses et 1 paquet d'ardoises : 161 ; 12  
 pour 3 feuilles de fer blanc : 1 ; 3  
 pour des journées a la charpente : 1 ; 4  
  
 total : 1321.18

## 1765

le 1<sup>er</sup> janvier 1765 pour des journées pour la charpente pour la même chose : 1 + 1 ; 8  
 le 7 janvier a Coin a compte de la fourniture des cloux : 48 L.  
 le 19 janvier pour restant de 119 journées sur les couverts a 12 sols : 68 ; 8  
 le 20 janvier pour le prix fait de deux pierres du moulin blanc a 144 : 144 L.  
 donné au gros pierre par notre domestique a compte des ses journées de manœuvre sur les couverts : 4 ; 2  
 pour le compte de la chaux pris dans le courant de l'année jusques au 16 janvier 1766 : 59 ; 4  
 pour la croix en fer blanc et les cornies du petit clocher de domestiques : 12 ; 12  
 pour une reparation faite aux granges tant au four qu'au grand portail : 47 ; 6  
 le 31 janvier à coin à compte : 48  
 le 1<sup>er</sup> fevrier au sieur dussert d'allemand pour 80 grosses d'ardoises a 43 sols : 172  
 le 26 fevrier à coin a compte de la fourniture des cloux : 191 ; 11  
 le 21 mars au meme a compte : 6  
 le 30 mars au charron pour 18 journées de menuiserie ou a la charpente : 10 ; 16  
 la 3 avril a falque à compte du crepissage du four : 12  
 pour 12 journées de manœuvre pour la même chose : 2 ; 12  
 pour 6 journées pour la charpente : 1 ; 16  
 le 15 avril pour 10 milliers ardoises de cevin a 55 : 550  
 pour l'entrepot desdites ardoises : 3  
 pour des journées a tirer le berlan : 1 ; 10

le 5 May a la liberté pour 52 journées de masson à 35 et 25 sols : 80  
 le 6 may a coin à compte des cloux : 24  
 le 9 may pour 7 journées pour tirer le berlan : 2 ; 2  
 le 16 may donné en dédomagement du préjudice que nous avons porté au fond de pontanier à l'occasion du berlan : 6 ; 12  
 le 31 May au sieur ser pour 20 grosses et 2 paquets ardoises a 43 sols : 44 ; 8  
 le 25 May a falque à compte : 3  
 au charron pour une journée de charpentier : 0 ; 12  
 le 3 juin a coin à compte des cloux : 6  
 le 17 juin au même à compte : 6  
 pour une réparation aux alberges : 2  
 le 1 juillet pour 16 journées masson et 12 journées manœuvre a 12 et 6 sols : 13 ; 6  
 a falque à compte : 9  
 pour 100 feuilles fer blanc soudé a 9 sols 6 deniers : 54  
 au charron pour 34 journées sur les batiments : 20 ; 8  
 a falque et à son associé à compte : 12  
 pour 6 feuilles de fer blanc pour le vitreau de l'église : 2 ; 4  
 le 24 aout pour deux journées de manœuvre : 0 ; 12  
 pour 10 journées de masson aux alberges a 12 : 6  
 pour 4 journées de manœuvre a 6 : 1 ; 4  
 payé 11 journées de masson pour la forge : 6 ; 12  
 le 21 septembre a coin le cadet pour 1200 cloux de bœufs : 4 ; 16  
 au même pour 2 livres  $\frac{1}{4}$  cloux de mules : 0 ; 18  
 pour du platre : 6 ; 6  
 le 6 octobre a falque pour restant de ses journées : 6 ; 18  
 le 9 novembre pour la chaux prise jusqu'au dit jour : 53 ; 2  
 au charron fils pour 10 journées de recotoyage : 6  
 le 21 novembre a la coin à compte : 6  
 pour 61 journées tant pour couper que pour biler les sandoles a 7 sols par jour : 21 ; 7  
 pour du platre : 0 ; 12  
 le 2 decembre a coin à compte : 18

total : 1821 livres

## 1766

le 16 janvier 1766 au sieur dussert à compte des ardoises qu'il peut avoir founy depuis le 31 may 1766 : 48  
 le 26 janvier a coin à compte : 6  
 le 5 février a antoine roche compte a du jat du moulin de seigle qu'il doit faire : 15  
 le 12 février payé a coin le restant de la fourniture des cloux jusques audit jour : 120  
 le 6 avril a falque et a son associé à compte de 22 journées : 12  
 pour 5 journées pour faire des sandoles : 1 ; 4  
 le 15 avril donné pour la nourriture des ouvriers qui travaillent a la grange de la condamine : 6  
 le 17 avril pour 10000 ardoises de cevin : 550  
 le 19 avril à falque à compte du mur des alberges : 12  
 a vialet pour la réparation du four des Girouds : 50  
 au charron à compte de 17 journées a la grange de pipet : 6

le 13 may et 28 may a coin à compte : 18  
 payé a coin le cad et pour des cloux de bœufs et des croches : 6  
 a falque et a son associé pour 6 journées aux alberges : 3  
 aux mêmes pour 3 journées a la grange de pipet : 3  
 pour 18 feuilles de fer blanc : 6 ; 16  
 le 8 juin a coin à compte : 24  
 le 15 juin a combe pour 12 journées sur les couverts : 7 ; 4  
 a la fray pour la même chose : 7 ; 4  
 au charron pour restant de 20 journées a la grange de pipet et pour 12 journées a la pente  
 du couvert fait a neuf : 13 ; 4  
 a coin le cadet pour 4 milliers cloux d'ardoises : 13  
 en juin à coin à compte : 18  
 le 4 juillet a la coin à compte : 12  
 pour 19 journées pour servir les charpentiers : 3  
 pour 10 milliers cloux de sandoles : 27 ; 10  
 pour 600 cloux de lattes : 4 ; 4  
 le 29 juillet a coin à compte : 6  
 le 3 aout a la coin à compte : 6  
 pour un millier cloux de late pris à vaunavey : 7  
 pour 11 livres et demie croche : 3 ; 9  
 pour 130 cloux de bœufs : 0 ; 10  
 pour 1500 cloux de late : 10 ; 10  
 pour 4 livres de croche : 1 ; 4  
 pour un quintal cloux pris à saint hugon : 21  
 pour un millier de cloux de deux : 6  
 pour 3 livres et  $\frac{1}{4}$  de cloux de mules : 1 ; 6  
 le 12 novembre a ser pour restant de 66 grosses et 2 paquet d'ardoises a 43 sols la grosse :  
 95 ; 6  
 pour 50 cluis pour recotoyer la grange des alberges : 5  
 a coin le cadet pour 35 croches pour les girouds et pour le domaine de st bruno a 6 sols :  
 10 ; 10  
 pour 1100 cloux de lattes : 7 ; 14  
 pour 500 cloux de liards : 6 ; 5  
 pour 200 cloux de deux : 1 ; 4  
 pour 3 journées de masson aux alberges et a premol : 1 ; 16  
 pour la chaux et les carrons pris dans le courant de 1766 : 24  
  
 total : 1207

## 1767

en fevrier et en mars 1767 à coin à compte : 18  
 a falque et a son associé a compte du mur du champs du soset : 12  
 aux mêmes pour 24 toises murs a pierres seches a 12 sols : 14 ; 8  
 pour 2 journées et demie de recotoyage aux alberges : 1 ; 4  
 le 23 mars a coin à compte : 6 ; 4  
 a falque et a son associé : 30  
 a trouillon a compte de 7 journées de masson : 3

pour facon de 19 toises mur derriere la grange des alberges a 40 sols : 39  
 pour 10 milliers ardoises de cevin : 550  
 pour faux frais de la voiture desdits ardoises : 2  
 a boireu pour 11 journées de masson : 6 ; 12  
 pour 7 journées de masson à prémol et a la scie de la gorge : 4 ; 14  
 a falque pour la même chose : 5  
 au même a compte du mur du soset : 1  
 a jean bar pour la même chose : 6  
 a falque pour la même chose : 6  
 le 3 juin a coin a compte : 12  
 pour 5 muits et 16 bennes chaux prise a vizille : 33  
 a jean bar a compte du mur du soset : 9  
 a la coin a compte : 9  
 a jean bar à compte : 6  
 pour la réparation du portail en pierre de taille du domaine des granges : 66  
 a coin à compte pour restant de la provision des cloux fin au 20 septembre 1767 : 238 ; 11  
 au même à compte des cloux qu'il doit fournir : 6  
 le 28 novembre a falque pour la réparation au martinet : 12  
 le 13 novembre a falque et a son associé pour restant des 58 toises de massonerie faite au mur du sol et a 33 sols : 13 ; 14  
 a falque pour 5 journées à prémol : 3

total : 1113, 35 livres

## 1768

le 10 janvier 1768 payé a charrier un arbre qu'il m'avoit vendu pour réparer un des battoir y compris la dépense du frere : 4  
 le 1 fevrier a jean bar a compte du mur du soset : 6  
 le 7 fevrier a falque pour la même chose : 3  
 pour 17 sétiers platre a 9 sols : 7 ; 13  
 a coin à compte : 6  
 a falque pour 11 journées à Prémol : 6 ; 12  
 a jean bar pour 5 journées a prémol : 3  
 a jean bar a compte du mur du soset : 12  
 a falque pour la même chose : 9  
 au même et a son associé pour restant de 46 toises du mur du soset : 45 ; 18  
 au même pour 11 journées aux alberges et à prémol : 6 ; 12  
 le 23 may a la coin à compte : 6  
 a coin à compte le 23 juillet : 0 ; 12  
 a coin le 12 aout à compte : 12  
 pour une petite réparation a charsatier : 3  
 le 12 septembre à coin à compte : 6  
 pour une réparation à la grange du domaine de l'ordre en oysans : 11 ; 14  
 pour une réparation contre la romanche : 15  
 pour 7 feuilles fer blanc pour les gas : 3 ; 5  
 payé à dussert et a ser 13 grosses d'ardoises fin au 17 octobre 1768 : 27 ; 19  
 a la rionde et pour 15 muits et 6 bennes chaux a 7 livre et 4 : 110 ; 14  
 a falque pour 4 journées et pour le restant du prix fait du martinet : 6

achepte 400 cloux : 0 ; 10

total : 312, 35

## 1769

le 15 janvier payé a laurent ser pour 50 grosses ardoises a 43 sols : 107 ; 10

a jean coin de vaunavays pour des cloux : 3 ; 10

plus pour des croches : 0 ; 15

pour faux frais a l'occasion de la voiture des ardoises de cevin : 3

a jean bar a compte du mur du soset : 6

a falque et a son associé pour restant de 42 toises au mur du soset a 33 sols : 63 ; 6

au même pour 7 journées et demie pour recouvrir la grange : 4 ; 4

a pierre coin le 24 avril pour le restant de la fourniture de cloux fin audit jour : 126 ; 1 ; 6

le 29 avril pour 10000 ardoises de cevin : 660

pour les droits de douanes pour les ardoises pour 16 années : 9

le 19 may payé pour un tablier pour le frere : 1

le 19 may donné a pierre coin à compte de la fourniture des cloux : 6

le 28 may remis au frere maurice 28 ; 4 livre pour payé 282 cluis pour le couvert des alberges : 28 ; 4

le 29 juin payé a prat masson pour toutes les molasses qu'il a fourni pour refaire le four et pour deux journées : 67 ; 17 ; 6

le même jour nous sommes convenues qu'il fera ledit four pour 17 écus :

le 28 juin donné a pierre à compte des cloux : 12

le 11 juillet payé a jean bouget pour avoir accomodé le moulin : 1 ; 16

le 27 juillet au sieur besson vitrier pour 20 journées a 92 sols et pour 30 feuilles de vitres des grandes a 10 sols pour 9 livres et demi de plomb tiré a 10 sols et pour autres fournitures en tout : 52 ; 15

le 12 aoust payé a jacque tardif pour une journée qu'il a travaillé au moulin : 16

le 15 aoust payé a thomas lessieu 23 journées : 4 ; 12

le 26 aoust payé pour deux eymine platre : 1 ; 4

le 24 aoust donné a marqué a compte des journées : 1

le 30 aoust donné a marquet pour solde de ses journées : 17 sols

le 11 septembre payé a enemon pratt pour le prix fait du four 51 livres plus pour toutes les journées qu'il a fait avec ses compagnons 11 ; 8 plus pour 12 toises de murailles a mantonne a 35 livre 21 en tout : 83 ; 8

plus payé au même 3 journées a 25 sols : 3 ; 15

le 12 septembre payé pour un sestier platre : 1 ; 4

plus payé a tardif pour avoir transporté la terre sur le four : 1 ; 5

le 30 septembre payé a jean coin pour des cloux : 7 ; 10

le 29 octobre payé a berthelemi finet journées a couvrir 8 ; 8 et une journée de ses bœufs en tout : 10

le 11 novembre payé pour faire ramoner les cheminées : 3

le 6 novembre payé a thomas guillet 100 clus pour les alberges : 10

le 10 payé a jemon 50 clu : 6

plus payé a coin pour des cloux : 1 ; 10

le 20 novembre payé a hugues berton 13 journées a couvrir : 7 ; 16

le 6 décembre payé a trois percerettes : 5 sols

total :1208, 4

**1770.**

le 6 janvier payé a marguerite bresson 821 tuiles a 48 sols le g : 19 ; 15

plus payé a la même 108 bennes cheau a 9 s bennes : 48 ; 12

le 16 janvier payé a mademoiselle augier peronnet pour tout le fer et outils qu'elle a fourni jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1770 : 228 ; 7 ; 4

le 1 may pour faire ramoner les cheminées : 3

le 9 may payé a laurant ser 21 grosses ardoises d'alemond : 45 ; 3

le 22 juin payé a falque maçon pour 40 toises de murailles seches qu'il a fait aux giroux a 10 sols la toise et pour la réparation de la levées d'herbes a trois livres en tout : 27

le 1<sup>er</sup> juillet payé trois serrures : 3 ; 18

le 5 juillet payé a laurent fort 36 paquets d'ardoises a 14 sols : 39 ; 4

le 6 juillet payé 2 sestiers platre : 1

le 21 juillet payé aux manœuvres 6 journées : 1 ; 10

plus payé a falque maçon et son compagnon 26 journées : 15 ; 10

plus payé a lessieu manœuvres 11 journées : 2 ; 15

le 21 octobre payé a falque 15 journées : 9

le 24 octobre remboursé a boujar 31 ; 16 qu'il a donné a falque pour la muraille qu'il a fait a st bruno cy : 31 ; 16

le 3 novembre payé a monsieur peronnet pour tout le fer et autres marchandises qu'il a fourni jusqu'aujourd'hui : 98 ; 3 ; 2

le 5 novembre remboursé au frere silvestre 30 livres qu'il avoit payé a riendel pour la cheau ou tuiles fournies : 30 livres

le 1 novembre donné au ramoneur : 3L.

total : 386, 5 livres

## **Annexe 10. 17H 22. Pièces comptables. 1758-1788.**

ADI, 17H 22, Pièces comptables 1758-1788.

### Document 1.

10 may 1776 Convention de 100 Toises ardoises pour le mur de l'Enclos a 20 s. et six planches Sapin paye a compte d'avance ledit join 24 Livres.

IL a été convenu entre dom Procureur de la Chartreuse de premol, et le nommé antoine viallet de Monte chabout l'hameau de vizile, Scavoir, que ledit antoine viallet S'oblige de fournir au D. procureur cent Toise et ardoise dont les plus courtes pr faire la toise ne seront pas au dessous de deux pieds delphinal, et la largeur des dites ardoises seront de vingt et un a vint deux pouces . c pour couvrir les murs de l'Enclos de ladite chartreuse, et quand à l'épaisseur il est spécialement convenu quelle avoit au moins demy pouce de la moindre partie, bien entendu que la plus grande passera le demi pouce, et de plus ledit viallet s'oblige de faire les fournitures de cent toises ardoises dici au mois d'octobre prochain, et plutôt...

### Document 2.

Convention de 500 toises de Lozes pour les murs de L'enclos passée le 22 8bre 1786 pour le prix de 24 s. la toise et une douz. de planches a chaque 100 toises payé a compte 48 Livres.

Il a été convenu entre Dom Coadjuteur de la Chartreuse de Prémol et le nommé Antoine Viallet de Montchabout de l'hameau de Vizille, Scavoir que le dt antoine Viallet S'oblige de fournir au ... (P) Coadjuteur la quantité de cent cinquante toises de loze ardoise pied delphinal chaque année jusqu'à la concurrence de cinq cent toises plus ou moins dont la largeur sera de vingt deux pouces et la longueur depuis vingt jusqu' a trois pieds et dont les deux extremites seront équarrées et Toisées sur la carriere, pour couvrir les murs de l'enclos de ladite Chartreuse et quand a l'épaisseur il est spécialement convenu qu'elles auront demi pouce environ. De plus ledit Viallet s'oblige de faire ladite fourniture des cent cinquante Toises Lozes chaque année d'ici au mois de juin prochain et plutot ou à mesure a cause des charrois que le dit Coadjuteur s'oblige d'aller prendre sur place, lesquelles lozes seront bonnes et de recette ; et comme a cause du charrois il en casse toujours, ledit Viallet sur chaque cent toises en donnera trois toises pour dédommagement. De plus quand au prix convenu entre ledit coadjuteur et ledit viallet, ledit Coadjuteur promet pour chaque Toise Loze ardoise bonne et de recette vingt quatre sols et par gratification a chaque cent toises une douzaine planches de recette sapins sur ledit marché convenu. La presente tiendra jusqu'à concurrence de ce que dessus à peine de dommages et interets, avec declaration expresse que ledit Coadjuteur à payé d'avance et pour a compte des susdits toises la somme de quarante huit livres que ledit viallet declare avoir reçu en foi de quoi nous avons tous les deux signé la presente à Prémol le vingt deux octobre mil sept cent quatre vingt six. fait double. fr. Ble Nantas coadjuteur. antoine viallet

Document 3.

Mémoire des ardoises que mr durit a fourni a la maison chartreuse de premol.

Depuis le vingt trois septembre mil sept cent quatre vingt trois jusqu'au present jour quatorze juillet mil sept cent quatre vingt cinq j'ai fourni a la maison chartreuse de premol la quantité de quatre cent trente un paquets d'ardoise qui a raison de vingt deux sols le paquet montent a la somme de quatre cent soixante quatorze livres deux sols...

du 18 juillet 1785 au 30 octobre 1786 : 453 paquets d'ardoises

du 9 octobre 1787 au 22 octobres 1788 : 259 paquets d'ardoises

j'ai reçu du Reverend père... la somme de cent quatre vingt quatre livres... a vizille... le treize novembre mil sept cent quatre vingt huit.

j'ai reçu du Reverend père dom Martas Coadjuteur... la somme de Cinq cent sept livres six sols... le onze fevrier mil sept cent quatre vingt sept.

## Annexe 11. 17H 34. Journal de recette et dépense. 1777-1784.

ADI, 17H 34, Journal recette et dépense, 464 p. 1777-1784. Relevés de notes sur les dépenses du bâti.

Détail : cette annexe contient les relevées de notes ayant trait au bâti. Les références des notes de bas-de-page du volume 1 en relation avec cette côte 17H 34 sont à chercher selon l'année dans un ordre chronologique allant de 1771 à 1784. Certains relevés ne concernent pas le bâti.

Si le type d'argent n'est pas précisé, les chiffres sont à comprendre selon les modalités suivantes. S'il y a un chiffre : en livres. S'il y a deux chiffres séparés par un point, une virgule ou un point-virgule ; le premier est en livres et le seconds en sols. S'il y a trois chiffres séparés par un point, une virgule ou un point virgule ; le premier est en livres, le second est en sols et le troisième est en deniers.

### 1771.

Batiments reparations :

le 29 j.er payé 2 fers de verlope: 1; 4 (p. 111)  
le 24 f.er payé pou un scie et des pinces: 2; 0; 0  
le 14 may payé a fer 63 grosses dardoises a different prix: 190; 16  
le 20 may payé a coin un muy et demi cheau: 12  
le 14 juin donné a antoine pitiot a compte de la cheau: 12 L.  
le 21 juillet payé au Sieur besson vitrier 9 journées a 30 s. 12 L. plomb tiré a 10 s. 1 fil a 16 S. 3 peintes a 4 S. et peirrerine: 21; 1  
le 2 aoust payé pour une ferrure: 2; 15  
le 2 aoust donné a pitiot pour solde de le pt muits de cheau les crapeau rabatu: 14  
le 15 aoust payé a brisot pour 7 journées: 2; 2  
le 18 aoust payé a falque maçon 21 journées a 12 s.: 12; 12  
le 2x.bre payé a geneve pour l'entretien des couverts de mantonne: 42 L.

total: 312,5 à peu près

dépense generale de la maison : (p. 324)

le 2 mars payé a coin fermier de la Scie de la gorge scavoir 19500 clou d'ardoise a 3L. 05  
le millier et 3; 10: 61; 12; 6  
plus au meme 39600 clou de sandolles a 2; 15: 108; 18  
plus au mesme 200 clou de fétage a 1; 8: 2; 18  
le 11 mars Coin a fourni 1500 clou dardoises: 5; 12; 6  
le 19 mars payé a bar pour l'extraction et la facon de 4 meules a eguiser: 6 L.  
le 11 avril Coin notre fermier a fourni 1000 clous dardoises: 5; 12; 6  
le 11 may Coin a fourni 3 milliers clou de sandolles et 2 milliers clou dardoises: 15; 15  
le 16 juin Coin a fourni 3000 clou d'ardoises p.325

le 9 juillet coin a fourni 6500 clou dardoise  
 le 9 juillet coin a fourni 1000 clou dardoises  
 le 21 juillet pierre coin a fourni 3800 clous de sandoles: 23 L. (pr ce qu'il y avait avant aussi)  
 le 28 juillet coin a fourni 400 clous de fetage a 6 L.  
 le 9 aout coin a fourni 5000 clou de sandolle a 3L. le millier  
 le 25 aout coin a fourni 3000 clou de sandolles  
 le 18 8bre pierre coin a fourni 5200 clous d'ardoise p. 326  
 le 15 9bre coin a fourni 3800 clou de sandolles  
 le 25 9bre coin a fourni 4000 clou de sandolles  
 le 3 xbre... 2000 clous de sandolles  
 le 22 xbre coin a fourni 5000 clous de sandolles

541,85 pour les montants indiqués.

## 1772

Batiments, reparations :

le 12.j.er j'ay avancé a faire maçon pour acheter de poudre - acompte du prixfait: 6 L.  
 le 28. j.er donné a faire maçon acompte du prixfait: 6 L.  
 le 16. f.er payé pour des reparations a charratier: 3; 15  
 plus payé pour des reparations au domaine de la tour: 5; 4; 0  
 le 23. f.er donné a faire maçon acompte de la batisse : 36  
 plus fourni audit Faure 29 L. fromage a 6 s.: 8; 14  
 plus pour faire creuser les fondements : 1  
 le 2. mars donné pour les maçons et pour tirer des pierres: 4; 4  
 le 8. mars paye joseph roussin 23 journées 6L. pour tirer des pierres il reste devoir 2 L.  
 pour les planches que je luy ay donné cy  
 le 22 mars donné a faire maçon acompte du prixfait: 24; 0  
 le 27 mars payé pour faire tirer des pierres: 1; 4  
 le 12 avril donné a faire maçon acompte du prixfait des alberges: 30  
 le 17. may donné a faire acompte du prixfait des alberges: 48  
 p. 112  
 le 18 avril payé a fer ou Ser dallemond 707 paquet ardoises a vingt sols, le paquet grace du surplus: 701  
 le 3.may payé a barthelemy finet 10 journées: 6  
 payé 200 feuilles de ferblanc pris a lyon: 66  
 le 29. may payé 7 muits et deux bennes de cheau de belmon a 8 s. la benne: 45  
 le 31. may donné a faire le maçon a compte du prix fait des alberges: 48  
 le 8 juin. donné a faire le maçon acompte: 1; 4  
 le 15 juin payé a fer 120 paquets d'ardoises: 120  
 le 18 juin donné a faire macon acompte du prixfait des Alberges: 60  
 le 21. Juillet donné a noé bar a compte du prixfait: 6  
 le 2. aout donné aux maçons a compte: 12  
 le 16 aoust donné à bar maçon a compte: 24  
 le 19 aoust payé a pitiot maçon 3 journées: 1; 16  
 le 30 aoust donné a faire maçon a compte du prixfait des alberges ou des journées: 36  
 le 6 7.bre donné a estienne faire maçon 24 L. et au petit bar 12 L. en tout: 36

le 27. 7bre payé a denis pour les reparations de la fontaine des alberges: 1; 4  
le 9. 8bre donné a louis faure maçon acompte: 6 L.  
le 10. payé pour 14 muits et 4 bennes de chaux: 196; 16  
le 6 x.bre donné a louis faure a compte des journées: 6  
le 15 x.bre donné aux maçons bar et faure pour le prixfait ou pour les journées a bar :12 L.  
6 L. a estienne. 87.  
le marechal a fourni pour les faures macons: 3; 11  
le 20 x.bre donné a louis faure maçon: 18 L.

total: 1657; 6

depense generale de la maison:

le 5 j.er coin a fourni 1800 clou de sandolles et je luy ay donné a compte: 3  
le 19 janvier coin a fourni 6000 clou de sandolles et je luy ay donné a compte: 15  
plus payé pour etrenne pour 4 loups tués: 2; 8  
le 20 fevrier coin a fourni 8000 clou dardoise et je luy ay donné a compte: 21 p. 327  
le 23 fevrier coin a fourni 2500 clou dardoise et je luy ay donné a compte: 9  
le 27 f.er coin a fourni en deux fois 6800 clou d'ardoises et 500 clou de fetage j'ay donné  
18  
le 9 mars paye 60 feuilles de verres a vitres a 8; 6 et pour la caisse en tout: 27  
le 11mars payé 9 feuilles de fer blanc: 4; 1  
plus un sestier platre: 0; 12  
le 15 mars coin a fourni 6000 clou dardoises et je luy ay donné a compte 15 L.  
le 20 mars coin a fourni 6000 clou dardoises et je luy ay donné a compte de 15L  
le 22 mars coin a fourni 3500 clou d'ardoises et je luy ay donné a compte: 9  
le 29 mars coin a fourni 9000 clous d'ardoises et je luy ay donné a compte: 24 L.  
le 1 avril coin a fourni 5000 clou dardoises et je luy ay donné a compte: 9  
le 5 avril coin a fourni 8000 clou dardoises et je luy ay donné a compte 24  
le 12 avril coin a fourni 7400 clou dardoises et 900 clou batard, je luy ay donné a compte:  
18  
le 17 avril coin a fourni 4500 clou d'ardoises 2000 clou de sandoles et 1000 clou batard, et  
je luy ay donné a compte de 21  
le 3 may coin a fourni 5000 clou de sandoles et je luy ay donné a compte de 12  
le 29 may coin a fourni 2800 clou d'ardoises et je luy ay donné a compte de 6 p. 328  
le 31 may coin a fourni 1500 clou de sandoles et je luy ay donné a compte de 1; 4  
le 5 juin coin a fourni 1000 clou d'ardoises p. 329  
plus payé a joseph coin en deduction de ce qu'il doit pour arrerages de la ferme de la scie  
de la gorge pour les clou qu'il a fourni: 173; 10  
plus payé pour thé (1er mention a ce que je sache) et vulneraire: 12 sols 6 deniers  
en 8bre payé 13 feuillet de vitre pour plomb tiré et journées du vitrier: 30; 8; 6

**1773**

p. 113

Batiments reparations :

le 11. j.er donné pour louis faure a farinier: 2; 7  
le 28 janvier payé 2 bec danes: 1; 8  
le 4 f.er donné a noé bar et louis faure pour fin de paiement de tous les ouvrages et journées qu'ils ont fait tant aux alberges qua premol fin a ce jour ou pour les fraix de quittances la quittance est de 4; 4 : 94; 4  
payé pour deux feuilles de fer blanc du fort: 66 L.  
le 11. mars payé pour des outils pour le frere antoine: 1; 5 et a la douane: 0; 5  
le 24. juin payé au petit brinot 6 journées au clos: 1; 4  
plus payé 2 sestiers platre: 1  
le 3 juillet j'ay payé a Ser 678 paquets dardoises: 670  
le 8 aoust payé a pierre plume 24 journées: 4; 16  
le 15 aoust payé a pierre plume 6 journées: 1; 4  
le 26 7.bre payé a bar 4 journées: 2; 8

total: 846,55

depense generale de la maison:

donné a coin acompte des clou quil a fourni: 81 p. 330  
plus 8000 clou de sandoles  
plus 13000 clou dardoises

...

le 20 j.er donné a jean coin pour fin payement de tous les clou qu'il a fourni jusqu'a aujourd'huy: 120  
plus a ramoneur  
le 28 may payé pour 5 panneaux de vitres  
le 16 juillet payé a jean coin 45 millier clou d'ardoises, 7 millier clou de sandoles, mille clou de fétage et 500 clou batard en tout: 177 L. p. 331  
plus payé 112 plomb en feuille a 9 S. la l.e (livre): 50; 8  
le 1er 9bre payé a antoine farinier pour des fers poses aux boeufs et cheval et pour des ferramentes qu'il a acheté pour le pavillon: 2; 16  
le 14 9.bre payé a vinet vitrier pour deux journées et pour fourniture de vitres et plomb: 10; 4  
p. 332

## 1774

batiments reparations :

payé le 5 mars pour une molasse: 1; 14  
le 17 avril payé a falque maçon 13. journées et 7 pour son fils: 9; 12  
le 23 may payé a falque 4 journées: 2; 8  
le 29 may payé a michel denis 13 journées pour les reparations de la fontaine: 7; 4  
le 10. juin payé a laurent ser 305 paquets dardoises: 300  
le 4. juillet donné a viallet pour les reparations qu'il a payé pour le domaine des Giroux: 77  
le 22 aout payé a mr. durit 60. paquets dardoises: 72  
le 8e 7.bre payé a barthelemi finet deux journées: 1; 4

total: 471,1

depenses generales :  
plus payé pour 100 briques: 3  
plus au meme (jean coin plus haut) 6000 clou de late: 42  
plus payé 3 poudre pour briser les pierres des mouilles plus payé: 3; 6  
plus payé pour du platre: 4; 4  
plus pour faire ecorcher une vache morte: 4 sols p. 333  
le 7 aoust payé pour le robinet du get deau: 6; 12  
plus payé pour plusieurs ouvrages en sculpture: 8; 11  
le 30 9.bre payé au vitrier pour journées et fournitures: 21

## 1775

Batiments, reparation, ouvrages et fourniture a nouveau compte du 1er jan.er 1775.

23 avril. payé pr 700 clouds de bauf a 10 s: 3; 10  
9 may. payé 3 journées de macons a mentone: 1; 16  
15 ... au vitrier pr 3 journées a 30 s. et 4 et 1/2 a 12 s. sans compter la nourriture: 10; 4  
26 may: pr 4 journées reparation a la Scie d'Enbas a 15 s.: 3  
pr 2 serrures garnies avec la clef : 5 L.  
pr 8 journées pour reparer: 1; 4  
pr 1 cloche pr appeler les Domestiques: 1; 16; 2  
5 juin. payé pr 6 journées de maçon pr reparer les murs de mentone: 3; 12  
pr un cordeau pr le couverts: 13 sols  
10 juillet. pr 2060 cloud de baufs a 5 L. plus 500 Tete a 30 s. plus 5 L. de chevaux 2 l. en total: 15 L.  
pr 250 cloud a Liard pr reparation a la Mour : 3; 2; 6  
27 aout. francoy a pr son prixfait aux près à 10 s. la toise: 18; 19; 6  
pr journée a Mantone 6 a 6 s.: 1; 16  
1000 maltaille 8 L. 7000 sandolles 1000 dardoises 3; 10. 7 L. 1/2 cloud a late (1 mot)34; 6  
pr plâtres, et fil: 2; 17  
18 Sep. payé au muletier pr 7 Ch. platre: 4; 18  
pr journées de la vitre du ceur au vitrier de la mure a 1 L; pr cy: 3; 12  
au Ramoneur pr Ramoner les Cheminées: 3; 12  
sep. 15. pr 48 journées audit vitrier de la mure et le fer plus : 4; 8  
...  
en tout 228; 9

depenses generales:

depense pr le viatique daix a premol

## 1776.

Batiments, Reparations, clouds et ouvrages. p 115

24 janv.er payé a Coin cloutrier 9000 clouds d'ardoise a 3; 12, et 2000 Tete a 8 L. surtout cy: 47; 10

20 avril. payé a M.e Dunicieu pr reparation du Domaine moras sur l'Etat remis fin aujourd: 147; 15  
 aux ramoneurs: 5 L.  
 3 may. payé au S. perrourt feratu de grenoble sur acompte pr. fers, cloud dailly tant pour le marechal que pr autres reparations fis, aujourd: 237 L.  
 10 may. passé commition avec le nomme vialet de chabout: 139; 50 pr 100 toises ardoises a 20 s. dici au mois d 8.bre prochain pr les murs de cloture, et aussi acompte audit vialet: 24;  
 11. payé a Claude 3 Serrure pr les alberges: 3  
 27 may. payé a vialet pr reparation au domaine au girouds: 153  
 a trouilliou 6 journées du marechal: 1; 4  
 16 juin. payé au couvreur de valnavy pr 10 journées a 15 s. : 7; 10  
 26 juin. paye a coin pr 42000 clouds mal taillie a 8 L. en tout cy 243  
 pr 1000 clous de baufs et 200 de liards: 7; 10  
 paye pr chaux vive a 9 s.  
 pr acompte des journées d'un macon: 3  
 le 17. 8bre 19 journées dudit macon cydessus arreté et fini de payé...10; 4  
 p. 116  
 17. 8 bre: payé au Maletuis pr. platre 4; 1 et pr chaux 15; 2 21; 3  
 plus payé pr 28 journées de macon a 15 . et a 12 s. compris 24 s. etrennes: 27  
 pr 2 molasses de grenoble pr la sale enhaut? : 3  
 pr de la chaux auf Claude (1 mot) et R. Robinet: 9 L. cy.: 30; 00  
 pr 443 paquets ardoises a 24 s. payé a M.e Duris de vizile : 528; 8; 0  
 pr ferblanc pr les commodités cy a M garçon: 2; 2  
 en tout 1517; 6

## 1777

11 avril. aux Ramoneurs pr les cheminées en 2 fois 6 L. et 24 L. Etrennes: 7; 4  
 15 avril. payé au vitrier a la Mure pr fournitures et verres, (1) et 6 journées a 20 sols compris 29 s. etrennes cy 21 L  
 payé au Sr Lavandeu 256 L 3/4 de fer de Chartreuse, 162 L. de fer de Lyon 8 L acier Etiré 38 beches 11 L. (1 mot) potager et 46 L. fer de chartreuse aujourd pr le Marechal: 104; 11  
 8 may. Remis au S. Claude pr 8 muid de chaux a 8 L: 64 L.  
 p; 117  
 23 juin. payé au Sr. viallet de Meid... chabou pr 200 tuiles Lauzes a 20 s. dont 100 livres pour Coaj.eu et 78 L. pr moy et quittance ledit vialet feu aujou Mre vit dom Coadjuteur pis paye le tout may lannée passée il avoit fourni 10 L. que j'ay employé alors  
 2 juillet. payé a M. garcou 6L. poudre et plus 12 L. plus 3 peles a 14 s. 6 L. de plomb et peaux de tablier: 23; 4  
 pr platre au Muletier: 5; 8  
 30 juillet. pr platre 3 charges: 2; 5  
 pr journées de manœuvre macon: 6  
 11 8bre. par compte arreté aux falques et pitot a Moules: 325; 2  
 Les journées de macon depuis le 5 juin jusques au 2 Janv inclus 185 journées a 14 s. compry 4; 10 a deduire par d Coadjuteur pr 9 L. qui lui de devoit, monte 129; 16 cy payé et quitte: 129; 16  
 5. 8bre. payé abelle pr journées de chaux: 12  
 28 8bre. a M.r Duril 195 paquets ardoises dont 9 cy. 234 L.

paye pr reparations a S. Bruno, en platre et: 8; 4  
9. 9bre: paye eu vitrier 12 L. Sereuse et 6 journées a 30 s. 11; 8  
20. 9bre: aux Ramoneurs pr les cheminées de cette année: 3; 12  
pr platre et pr poudre de mine a faure Tailleur: 8  
pr journées en reparations pr chaux et autres: 55; 15  
pr ferrure et fer et 9 fiches: 2; 2  
pr fiches bragues, et autres petit articles: 4; 1; 6  
... 60 L. cloud de chevaux, plus 5000 clouds de beufs plus pr le coordonnier pr 4 L. ce qui  
fait la Some de 53 L. p. 118  
plus 6000 clouds mal taillés: 48 L.  
plus 12000 clouds dardoise: 42  
janvier. compris en depense de reparation pr les alberges, en chaux, facon d'huile, pelles,  
trident, serrures, chaudron, Rechauds, (1 mot): 562; 3  
a faure du 13 au 25 janv.: 1; 11

total: 1924,25

### 1778.

25 mars. payé a Coin Cloutrier de vaunavey acompte de 143 L. des clous recu cydessus  
arreté: 72 L.  
le 26. payé a faure fin au jour pr pinceau; alin de roches... 6; 4  
aux ramoneurs... 3; 12  
5 may....fini de payer les clouds du compte arreté de Coin: 72  
29 may: payé a faure pr 12 Carreaux acoer: 3; 4; 6  
31 may. payé a dom Sadde pr Carreaux vitres, et pr feuilles de fer blanc a l'année passée:  
43; 12; 6  
journées de macon Mentonne...2; 2  
9 juin. paye au S.r Lavander ... marechal de Grenoble les fournitures... 116; 16 p. 119  
14. paye au fermier de girouds une porte du four dudit domaine pesant 23 livres 6 onces?:  
9; 18; 6  
27. payé a faure... pr clouds cy: 11; 10  
22 juillet. plomb au Sr antoine: 2; 16  
26 aout: 1100 clouds de baufs: 5; 10  
pr platre: 3; 14  
12. 7bre: 1000 clous de lates a d. vicaire et 300 clous dardoises: 12; 11  
...charouage: 6  
1er 8bre paye a faure pr 4 L. et 1/2 de poudre de mine: 4; 18  
9. 9bre: paye pr 6 feuilles de fer blanc a 8 sols: 2; 8  
paye a falque macon 17 journées a 14 sols: 11; 8  
pr fer... et 8 feuilles de fer blanc a 7; 6  
payé a faure: 5; 12; 6  
payé au S.r Mistral d'allemond pr la faculté d'exploiter dans son ardoisiere 1260 ch.  
ardoises a 8 s  
et 15 grosses 1/2 grand bon a 18 s. pr nos Reparations: 544 L. p. 120  
payé au S.r Nicolas Cuinat pr 1060 ch. ardoises Scavoir pr facon a 10 s. et voiture a 12 s.  
compris les outils poudre compris 35 L. Etrennes ... 1321; 10  
payé au M.VSD 30 grosses Tuiles a 5; 6; 8; 5  
total: 2276,8

**1779**

aux ramoneurs...: 7; 4

pr faire lier 200 paquets ardoises: 5

pr 60 L. de clouds de cheval a 8 L. pr 6000 de baufs 30 L. en tout payé a Coin: 54

juillet. pr reparer tous les matelats de la maison, les alberges et Mentonne,

payé 15 L. 12 et convenu par un matela avec le matassier de grenoble quil fairra lesdits reparations des matelas a 12 L. et nourri 15; 12 ainsi convenu.

aout. ... les clouds de Coin Scavoir 8000 a 8L. mal taillié: 64 L. 9000 clouds d'ardoises monté en total 99; 10... je dois a reste devoir 1 L. et plus 12 L. en tout doit 32 L.

suite à la page 397

29 aout: paye au Sr Lavaudan marechal ferin a grenoble les comptes fin aujourd'hui pr les fournitures en fer autres pr reparations ou ferrages: 117 L.

...

paye le compte de coin... : 72

17 8bre: pr journées 6 a 5 S. pr Reparation le canal de la cour des poules: 1; 10

pr 8 journées de macon pr la forge aux faures a 12 S. cy: 4; 16

le 25. payé a faure pr 2 nuit platre: 1; 17; 6

5 juin **1780**... payé pr 7 molasse pr leferar: 24 L.

juin: payé au Sr Fert dallemond pr 28 paquets ardoises compris quelques avanies ? pr les ouvriers dallemond: 69 L. p. 398

...2000 clouds de sandoles a 3L. : 6L.

20 7bre: au vitrier de la meure compte aujourd'hui 17 journées dont 3 pr la menuiserie, compris par voyage a 20 s. 9 en 2 fois: 18L.

13 8bre: pour chaux vive 6 benne et reste au muletier: 6; 12 p. 399

...

le f. michel a donné en depense sur son compte pr chaux 14; 3 et 38 journées de macon pr reparer le four 26; 5 et 200 caveaux 12 L. ces 3 articles descrit celle decy en depense: 52; 8

p. 400. Reparation au Nouveau compte du 1 avril **1781**.

4 avril: aux Ramoneurs Labonnement des Ranconage de Cheminées en 2 fois paye cy: 7; 7

...

le 8 juin coin cloutrier a donné a compte 4000 cloud dardoises a 3; 10 monte 14 L;

p; 401. 11 juin. au menuisier de la Mure...

aux italiens 105 journées a 30 S. et 3 L. etrennes: 171

27 juin a faure, pr blanc de Trois, pinceaux terre rouge cole noir de fumée...: 3 sols 9 deniers

11 juillet. a Coin a Emurgé 10000 clud dardoises qui ont pesé rest 42 L.1/4 a 3; 10 le 1000 montent cy 35 L. les 1000 pesent 3 L. 2 onces...

recu plus le 13 juillet de coin 1000 - ardoises, et 1000 maltaillé: 3L.

3 aout: payé a M.e Bouvier fermier de moras pr reparation de nos domaines fin a ce jour et le tout etant en Etat au moyen de la some de cy: 632 L.

15 aout coin a porté 1000 clud ardoise pesant 6 L. le mille a 3; 10 le mille

p.402

Coin 26 aout apporte 1000 cloud dardoise a 3; 10

le 2 7bre recu de coin 3000 cloud dardoise a 3; 10  
11 9bre: plus 3000 cloud dardoise a 3; 10 montent 10; 10

**1782.**

6e fevrier 1782 payé au Sr bart de grenoble... les fournitures quil a fait pr la maison en  
ferre meule ou meute, vitre et autres fin au 6 fev.: 141 L.

p. 403

14 juin. pr 200 carraux briques pr l'Eglise: 7L.

**1783**

p. 404 1er 7bre. paye au fermier de Moras pr reste et Reparations suivant son Etat remis  
auxdits domaines cy: 180 L.

**1784**

19 Mars. 20 journées de charpentier pour l'écluse du Batoir du Martinet à 35 S.: 35 L.

4 livres de crosses pour areter les planches du plancher de lécluse a 7 S.: 1; 8

## **Annexe 12. 1Q 410. Lettres concernant la dévastation du couvent de Prémol.**

ADI, 1Q 410. Liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891.  
Chartreuse de Prémol.

### Document 1.

Copie de la lettre écrite par le garde de foret nationale de prémol.

Au citoyen Margot, receveur du domaine a Vizille.

Prémol le 6 Fructidor An9 de la Re. fr.

Vous nous avez demandé des renseignements concernant les dévastations du couvent de prémol, il y a six ans que cette dévastation a eu lieu, ainsi qu'en résulte des poursuites faites par le Tribunal Correctionnel à ce sujet, puisque trente six habitants de la Commune de Vaulnaveys ont été Décretés de prise de Corps dont plusieurs ont été jugés à contumace etre autrer aux fers, ainsi ce couvent n'a pas été devasté de notre Temps; au reste le Cn. Beurard qui étoit Municipal à cette époque lui qui a fait vendre les portes, les serrures, les Fers, vous donnera de plus amples renseignements à ce sujet.

Ce couvent est tel qu'il étoit à l'époque que nous y sommes entér garder, excepté que le temps en enleve tous les jours quelques morceaux de couvent. Salut et Fraternité, signé Carrier Guimet...

Margot

### Document 2.

Copie de la lettre du Receveur du Domaine... a Vizille au Cn Bovet

Vizille le 12 fructidor an 9 de la Rep. fr

Citoyen Directeur

ensuite de notre lettre du 21 Thermidor dernier, par laquelle vous m'annoncié que le Préfet se plaignoit qu'il se commettoit des Dévastations dans les Batiments de Prémol, J'ai écrit aux gardes qui y résident, et je vous fait passer copie de la lettre qu'ils m'ont écrite en réponse le 6 Fructidor, il en résulte qu'il ne se commet aucune dévastation.

Je vous observerai de mon coté que les 24 et 25 Thermidor et 25 Fructidor an 4 il fut procédé ensuite d'arreté de l'ex administration centrale de l'Isere du 7 Thermidor an 4 à la vente des débris en planchet, Porterie en Bois noyer, Boisager, fers et généralement tout ce qui étoit susceptible d'etre vendu, en présence du Comissaire du Canton et du receveur du Domaine RCal de l'arrondissement; le prix estoit de 1419=35 c Numeraire, distraction faite de 48 pour fait de vente, et il a été porté en Recette au Bureau de Vizille.

Certainement ceux qui ont prévenu le préfet des Dévastations ignoroient qu'il y eut une vente publique de tout les objets et ils n'auroient pas du s'avanturer à faire des dénonciations sans etre sure de ce qu'il avancoient car autant il est glorieux à un bon ciyoyen de prévenir des Dévastations qui peuvent se commettre dans les batiments nationaux, autant il est indigne de sa part d'avancer des choses qui ne sont pas.

J'ai été dans l'état de me transporter à Prémol, j'ai visité tous les Batiment du monastere et je puis dire qu'il n'y a rien à voler, à moins qu'on ne voulut enlever les muraines et Mures qui tombent ou par vetusté, ou par les injures du temps aux quels ils sont frequement

exposé; les toits étant ou Découvert ou tombant en ruines faute de réparations faites dans les temps; elles ne pourroient se faire dans ce moment, attendu le trop grand délabrement et qu'il faudroit commencer par des; il est impossible de tirer aucun parti des Bastiments du Monastere.  
signé Margot.

### Document 3.

Copie de la lettre écrite le 6 fructidor l'an second de la république française, une indivisible, le directeur de l'agence de l'enregistrement et des domaines au Président du directoire de département.

Le receveur du Bureau de Vizille, citoyen, me marque en réponse à ma lettre du 16. Thermidor, à la quelle étoit joint l'extrait de l'arrêté du Directoire du neuf du même mois, relatif aux réparations à faire aux domaines nationaux juvendus; qu'il y a dans l'arrondissement de son bureau, le couvent de la cidevant chartreuse de Premol situé sur le sommet d'une montagne au dessus de Vaunaveys; qu'une fièvre le retient dans son bureau, qu'il n'a conséquement pû s'y transporter, mais il a appris que ce couvent avoit été totalement dégradé; on y a enlevé toutes les portes, fenêtres, planchers et fers, il n'y reste que les murs et toits; et que si on vouloit faire les réparations qui y seroient nécessaires, ce seroit un objet très dispendieux, par la difficulté de la position qui ne permet gueres d'en approcher les matériaux; d'ailleurs ces Batiments ne peuvent servir à rien, parce qu'on ne presume pas qu'il soit possible d'y élever un Etablissement quelconque, ils ne pourroient donc que servir d'azile à ceux qui exploiteront les forêts. Je te prie, citoyen Président, de faire part de ces observations au directoire, et de me faire connoitre les intentions ulterieures, pour que dans le cas où il penseroit devoir entreprendre les réparations dont s'agit, j'écrive au receveur de s'y transporter, ou commettre quelqu'un, pour, avec les commissaires nommés par la municipalité, dresser l'état ou procès verbal des réparations à faire. Salut et fraternité. Signé Clappier

**Annexe 13. Lettre de demande de fouille. 1854.**

ADI, 6P7/37, Forêt domaniale de Prémol (Communes de Brié et Angonnes, Herbeys, Vaulnaveys-le-Haut et le Bas). Délimitations, bornage, revendications des communes, plans, correspondance, divers). « Commune de Vaulnaveys le Haut, forêt de Prémol, fouiller dans les ruines du couvent. » 28 septembre. 1854.

Commune  
de  
Vaulnaveys le Haut.  
forêt de Prémol  
fouiller dans  
les ruines du couvent

Genette, le 29 9<sup>bre</sup> 1854

M<sup>r</sup> le Maire

Le Sr Barbatope de Vaulnaveys le Haut  
a sollicité l'autorisation de faire fouiller  
dans les ruines du couvent de la forêt de Prémol  
pour découvrir des sommes d'argent et d'autres  
objets qui s'y trouveraient déposés.

J'ai l'h<sup>r</sup> de vous communiquer un rapport par lequel  
M<sup>s</sup> les agents forestiers s'opposent à ces  
recherches et en démontrent les inconvénients et  
l'inutilité.

En présence de ces faits je n'hésite pas à me  
ranger à leur avis et je vous invite à  
informer le Préfet que l'il n'y a pas lieu  
d'accueillir sa demande.

Veuillez, M<sup>r</sup> le Maire, me renvoyer le  
rapport ci-joint après en avoir pris  
connaissance.

M.  
L.S.

## Table des illustrations

### Illustration 1. Lithographie des ruines de la Chartreuse de Prémol. 1837.

Gravure de Victor Cassien. 1<sup>er</sup> année. Pl 40. Lith. de C Pegron. CASSIEN, DEBELLE, *Album du Dauphiné*, Editions des 4 seigneurs, Grenoble, 1967, tome 1. p.139. 1<sup>er</sup> édition du livre 1837.



## Illustration 2. Vue aérienne de Prémol en 1970.

ADI, 4P6/173, vue aérienne, préparation à la rénovation du cadastre, 1970.



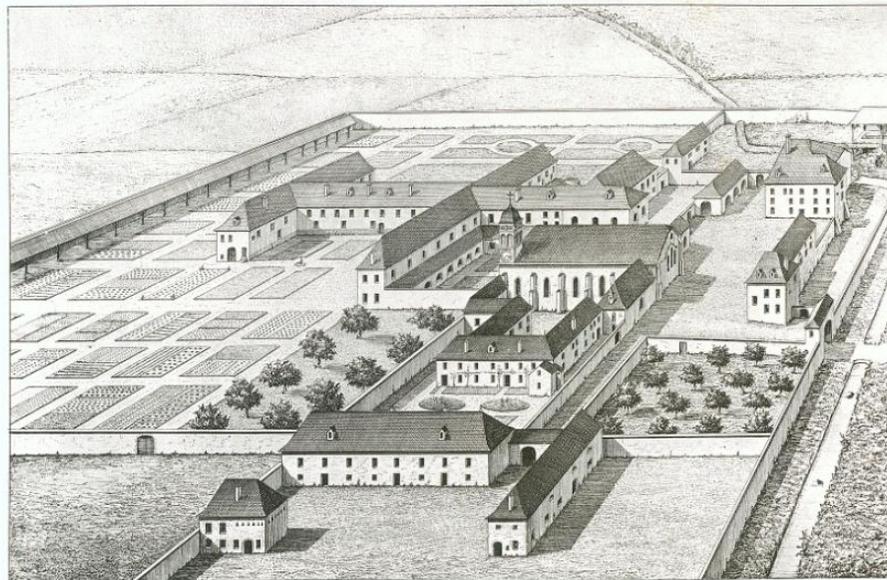
### Légende :

Cercle rouge : évocation de l'emplacement de l'éventuelle maison-basse médiévale.  
Présence de ruines.

Parallélogramme jaune : chartreuse de Prémol.

### Illustration 3. Lithographie de la chartreuse de Mélan (Haute-Savoie).

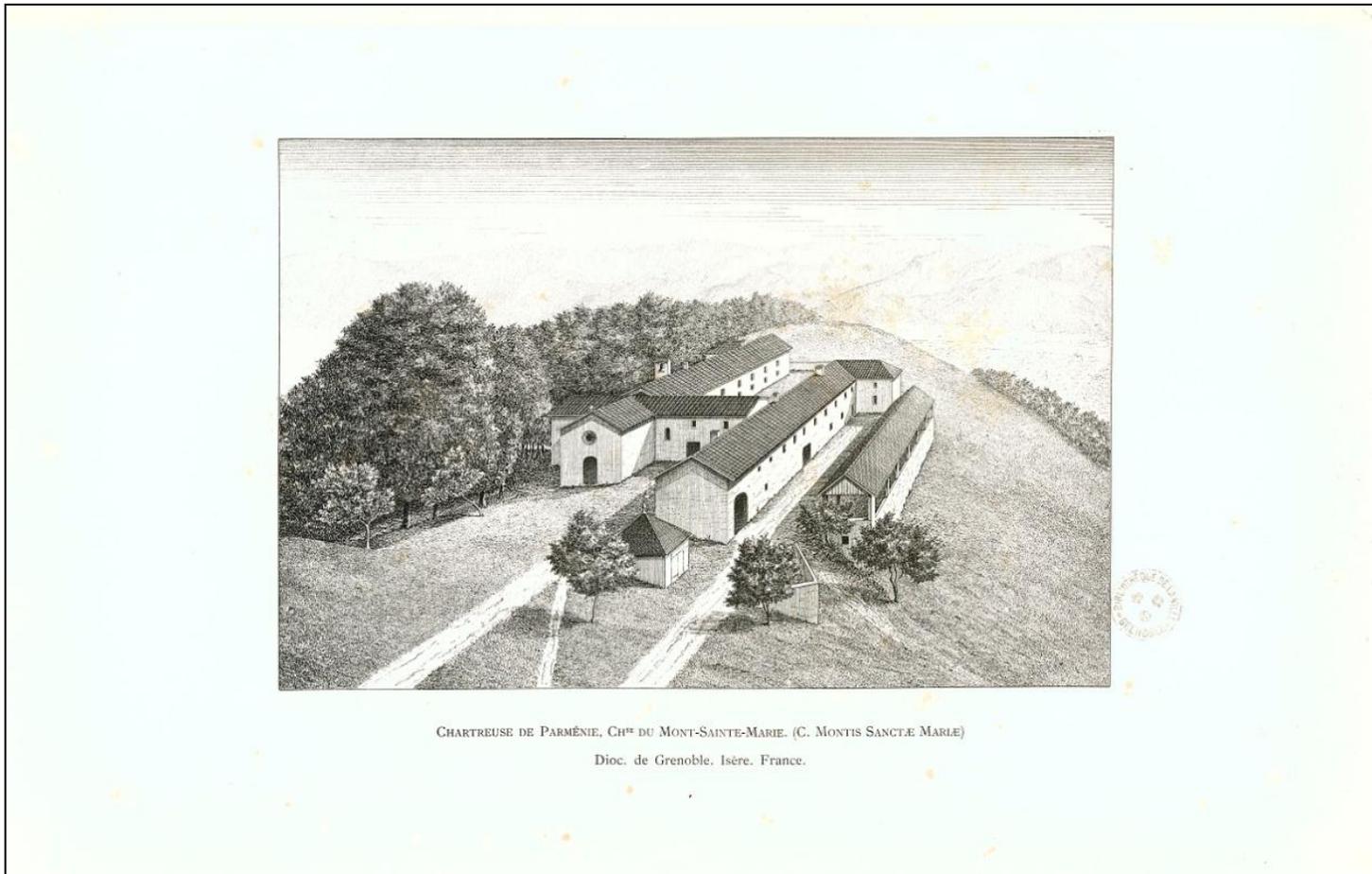
BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux, vues et notices*, Montreuil-sur-Mer Tournai, Notre-Dame des Prés, tome 1, p.47.



CHARTREUSE DE MÉLAN. (C. MELANI)  
Dioc. de Genève. Haute-Savoie.

#### Illustration 4. Lithographie de la chartreuse de Parménie (Isère)

BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux, vues et notices*, Montreuil-sur-Mer Tournai, Notre-Dame des Prés, tome 1, p. 133.



**Illustration 5. Photo de l'enclos côté Nord-Ouest (18.05.10).**



**Illustration 6. Photo du bâtiment inconnu voûté sur enclos Nord. 18/05/10**

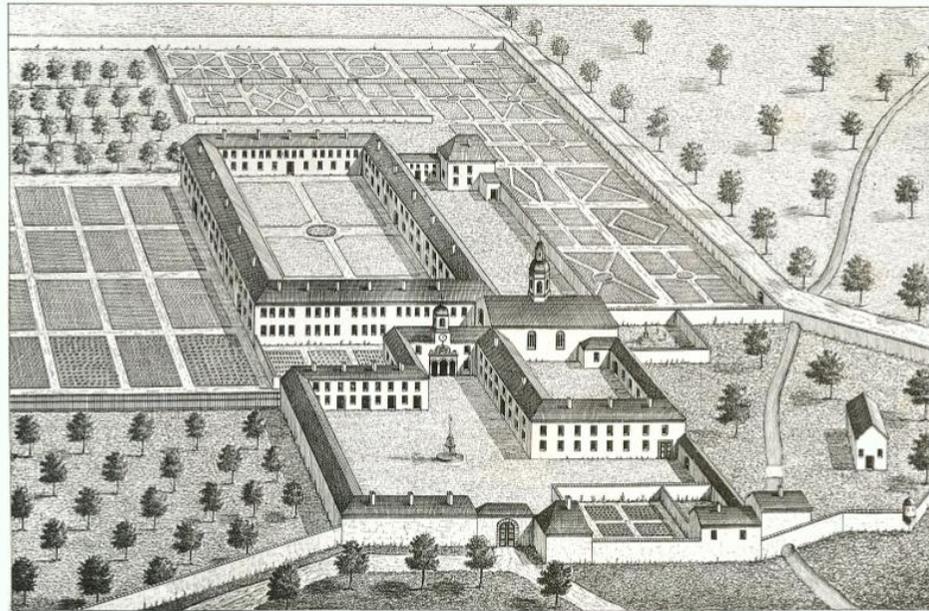


**Illustration 7. Photo du tuyau enduit, dans la voûte du bâtiment inconnu situé sur l'enclos Nord. 18/05/10.**



### Illustration 8. Lithographie de la chartreuse de Prémol.

BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux, vues et notices*, Montreuil-sur-Mer Tournai, Notre-Dame des Prés, tome 1, p.127.



CHARTREUSE DE PRÉMOL. (C. PRATI MOLLIS)  
Dioc. de Grenoble, Isère, France.

**Illustration 9. Maître autel du XVIIIe siècle (1756) provenant du monastère de Prémol. (26/07/09).**



**Illustration 10. Tableau de la chartreuse de Durbon.**

BMG, V.H 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse, Durbon, p. 16.



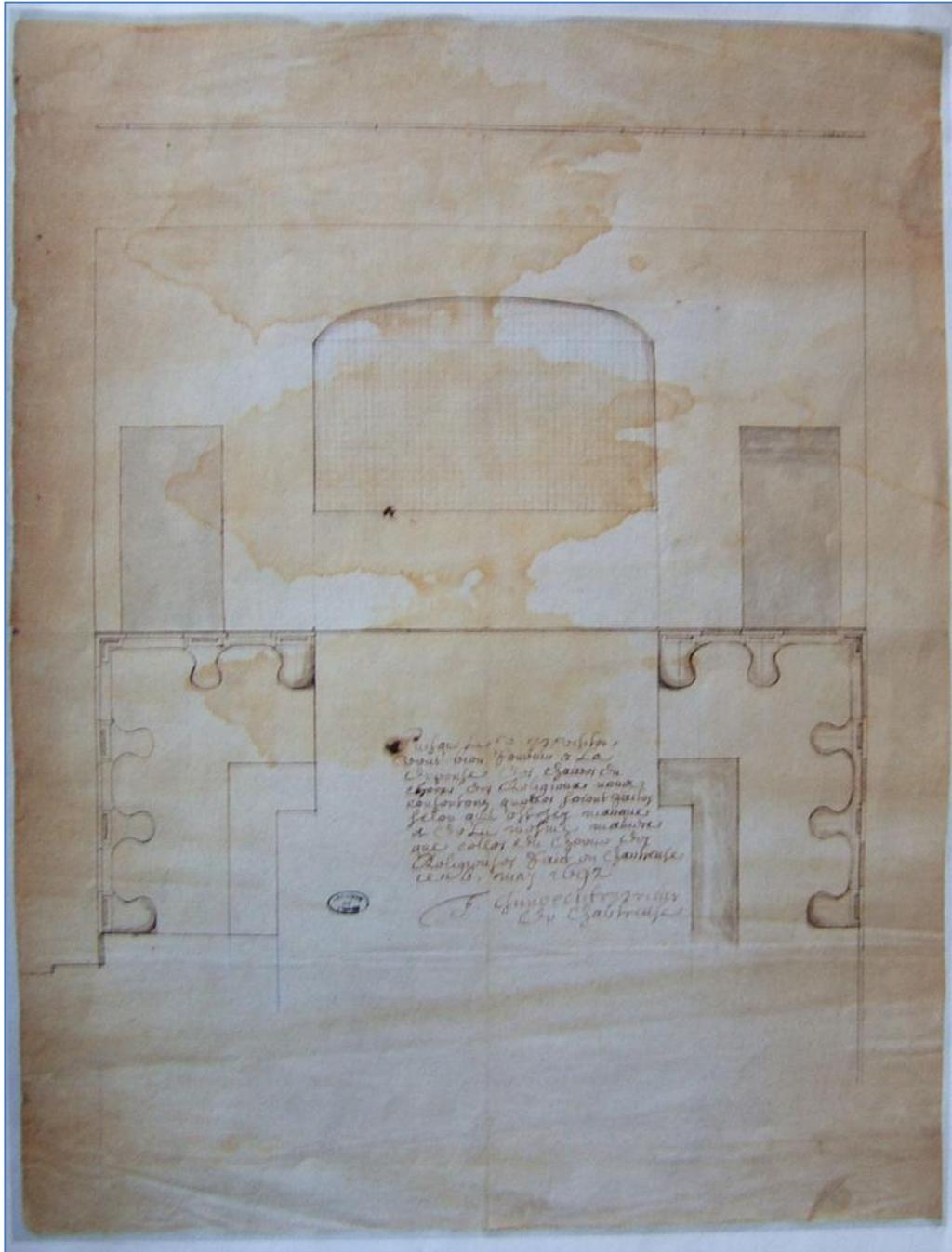
**Illustration 11. Tableau de la chartreuse de Prémol.**

BMG, V.H 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse, Prémol, p. 31.



## Illustration 12. 17H 17. Vue Intérieure de l'église et des chaires. 1692.

ADI, 17h 17: plans des bâtiments (l'un d'eux contient une figuration partielle de la façade et de l'église). 13 p. dont 11 plans et deux mesures. XVIIème et XVIIIème siècle. Texte et signature de Dom Innocent Le Masson<sup>1</sup>.

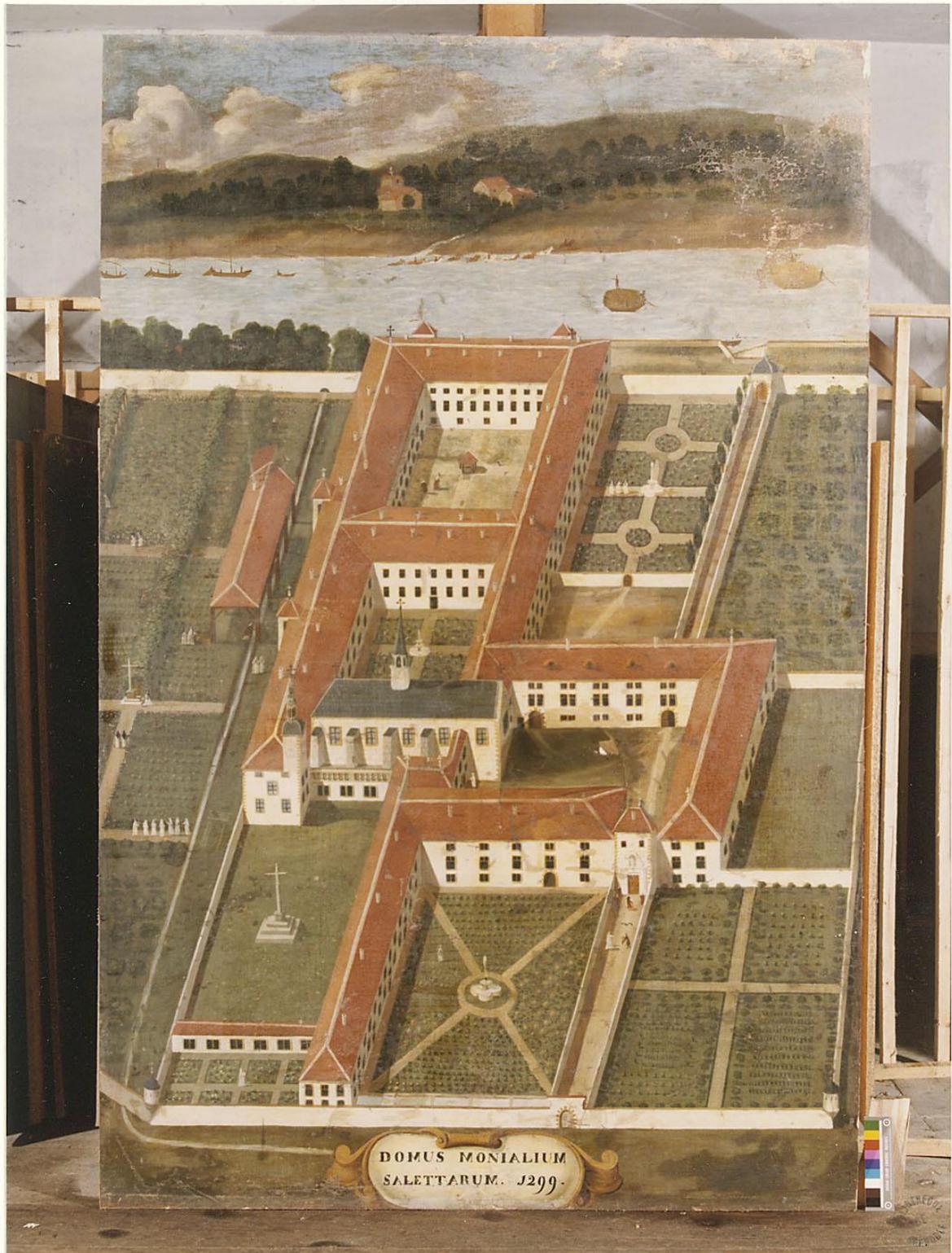


<sup>1</sup> « Puisque le V. Père Visiteur veut bien fournir à la dépense des chaires du chœur des religieux nous consentons qu'elles soient faites selon qu'il est ici marqué et de la même manière que celles du chœur des religieuses. fait en chartreuse. le 6 mai 1692. F. Innocent prieur de chartreuse. »



**Illustration 14. Tableau de la chartreuse de Salettes.**

BMG, V.H 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse, Salettes, p. 32.



**Illustration 15. Ruines de la chartreuse de Prémol. 1858.**

ADI, 7F 180, Citadins visitant les ruines de la chartreuse. « Ruines de la chartreuse de Prémol ». 1858.



**Illustration 16. 9 Fi 4879. Prémol. Sépia.**

ADI, 9 Fi 4879, Prémol, Sépia.



**Illustration 17. Photo du mur de l'enclos Nord-ouest (2). 26/10/09.**



**Illustration 18. Photo du portail de la porterie de la chartreuse. 24/10/09.**



**Illustration 19. Meule N° 1 de la chartreuse de Prémol. 18/05/10**

Détail : meule située derrière les ruines de la porterie, en direction de l'Est. Approximativement, 35 cm de hauteur pour 150 cm de diamètre.



**Illustration 20. Meule N° 2 de la chartreuse de Prémol. 18/05/10.**

Détail : meule située derrière les ruines de la porterie, en direction de l'Est. Approximativement, 38 cm de hauteur pour 156 cm de diamètre.



**Illustration 21. Photo des voûtes situées à l'angle Sud-ouest de l'ancien cloître des religieux. 24/09/09.**



**Illustration 22. Photo des caves du cloître des religieuses côté Sud. 24/10/09.**



**Illustration 23. Photo de l'ancienne cour intérieure du cloître des moniales. 24/09/09.**



**Illustration 24. Photo du mur Sud de la chapelle de Beauregard. 18/05/10.**



**Illustration 25. Photo d'une brique près de la chapelle de Beauregard.  
18/05/10.**

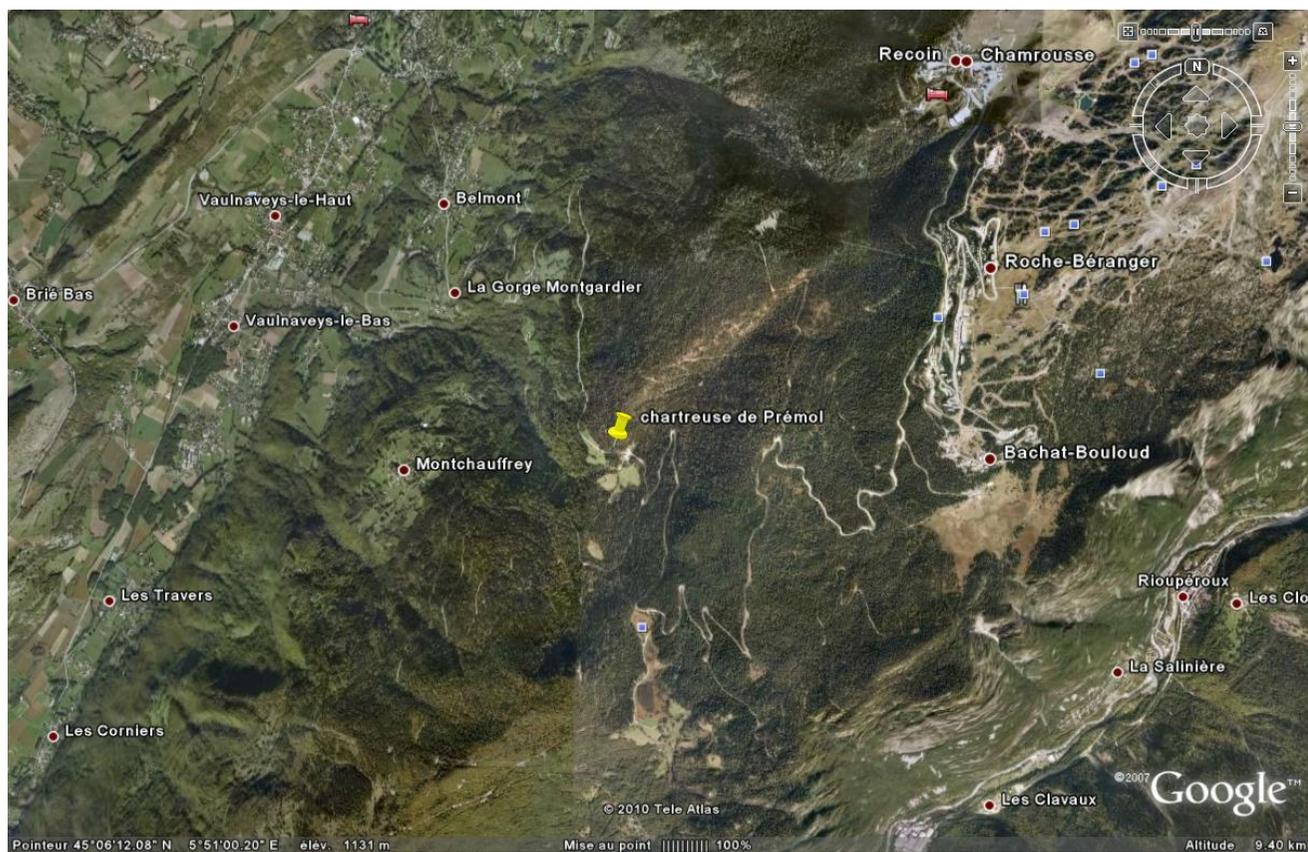
Détail. Aucune information sur cette brique, posée au sol à l'Ouest des ruines de la chapelle de Beauregard. 22 cm de long, 18 cm de large et 7 cm de hauteur. Origine inconnue. Présence aux alentours de plusieurs fragments de brique.



## Table des plans.

### Plan 1. Vue Google Earth de de la chartreuse de Prémol. 2010.

Vue de la chartreuse de Prémol et de sa région. Logiciel Google Earth.



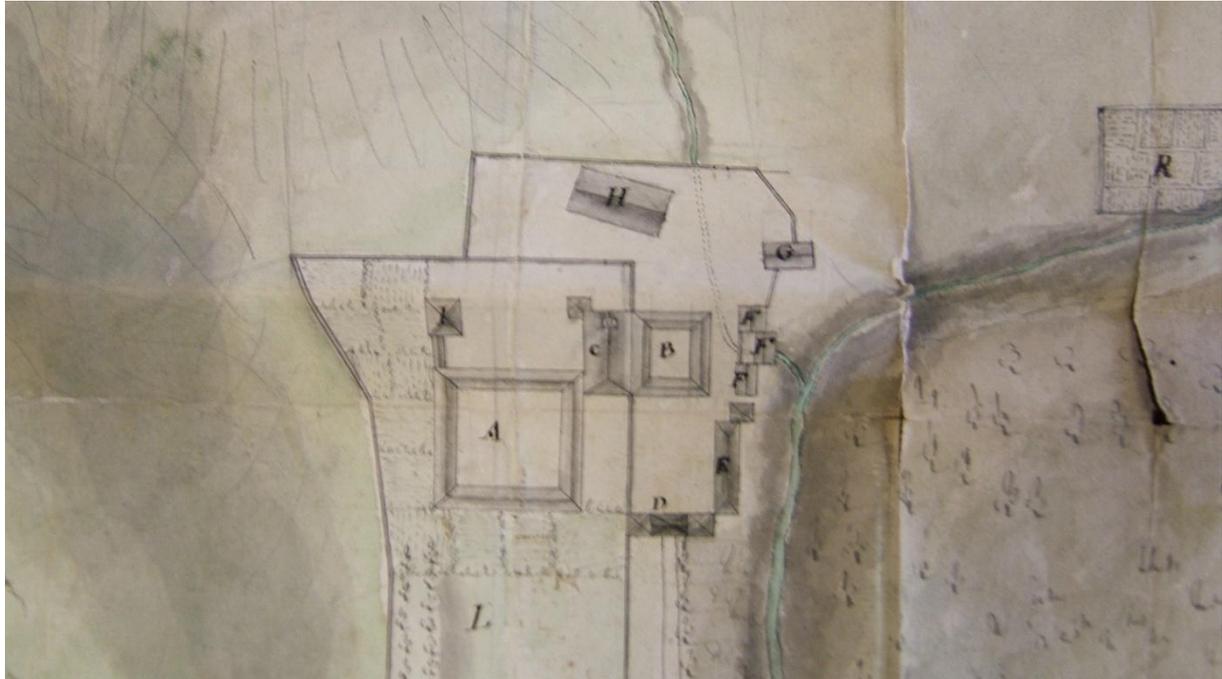
**Plan 2. Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent  
(vue 1).**

Plan extrait de la côte 1Q 410 : Liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891.



**Plan 3. Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent (vue 2).**

Plan extrait de la côte 1Q 410 : Liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891.

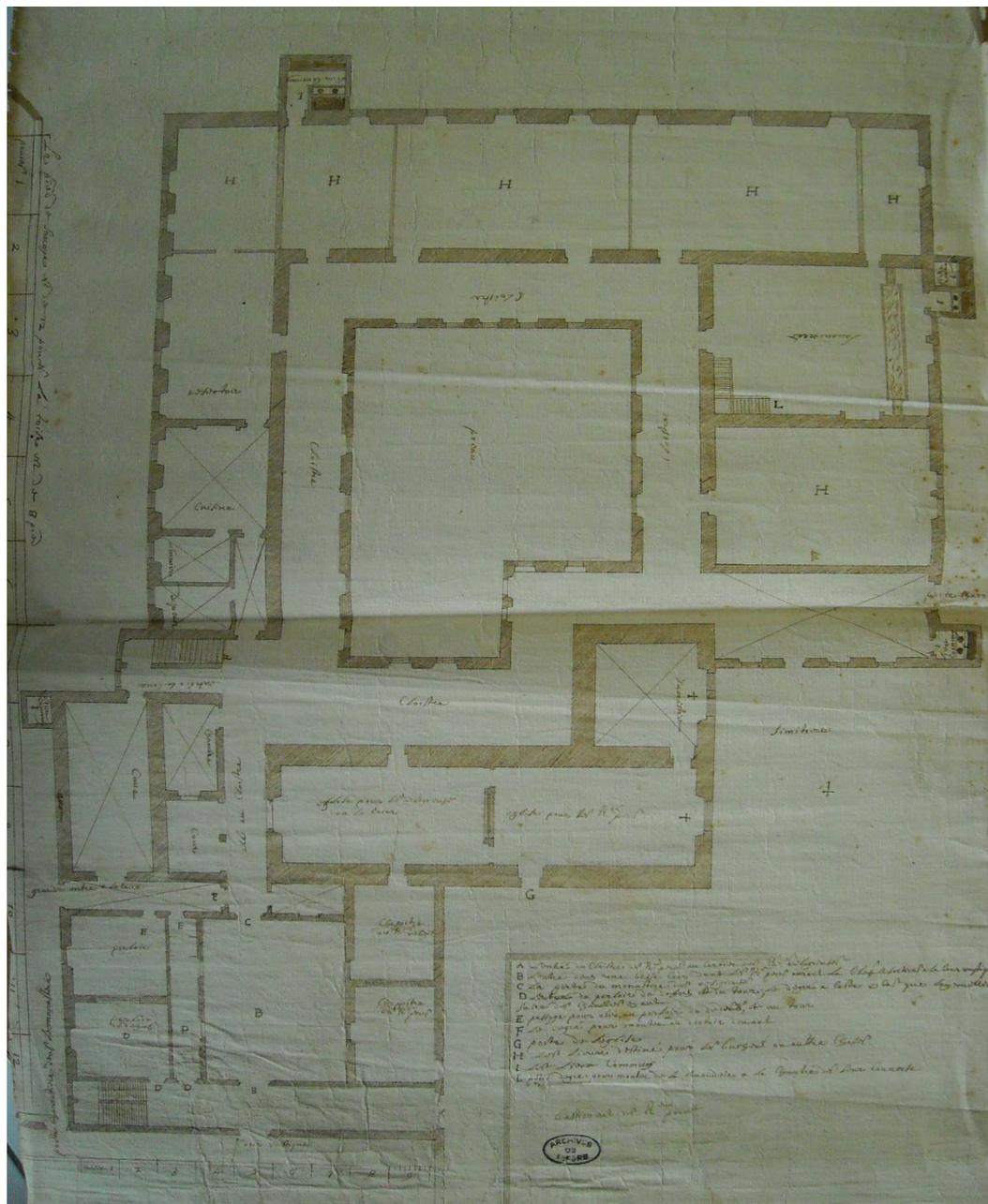


Légende.

- A. Cloître des religieuses.
- B. Cloître des religieux.
- C. Eglise.
- D. Logement des Etrangers.
- E. Logement des Freres.
- F.F.F. Moulin, Boulangerie.
- G. Ecurie des Chevaux.
- H. Ecurie des Vaches.
- I. Buanderie.
- K. Chapelle.
- L.L. Enclos.
- M.M. Pré de la grande Côte.
- N.N. Pré de la petite Côte.
- O.O. Pré de la Silve.
- P.P. Pré des Moulles.
- Q.Q. Pré Secret.
- R.R. Jardin Bayard.

## Plan 4. Plan intérieur du rez-de-chaussée du monastère (projet 1).

ADI, 17H17, plans des bâtiments, XVIIe et XVIII siècles. Légende en note de bas de page.<sup>2</sup>



- <sup>2</sup> A. L'entrée du cloître des R.s peres au cartier sur [...] R. Religieuses.  
 B. L'entrée dans une basse cour les R.s peres auront la clef et sortira a la cour rustique.  
 C. La porte du monastere des religieuses.  
 D. L'entrée du parloir du dehors de la cour.  
 E. Passage pour aller au parloir du dehors et aux cavess.  
 F. Le digué pour monter au dortoir en haut.  
 G. Porte de l'église.  
 H. Les lieux destinés pour les [1 mot] ou autre choses.  
 I. Les lieux communs.  
 L. Petit digué pour monter de la lavanderie a la chambre des seurs convers.

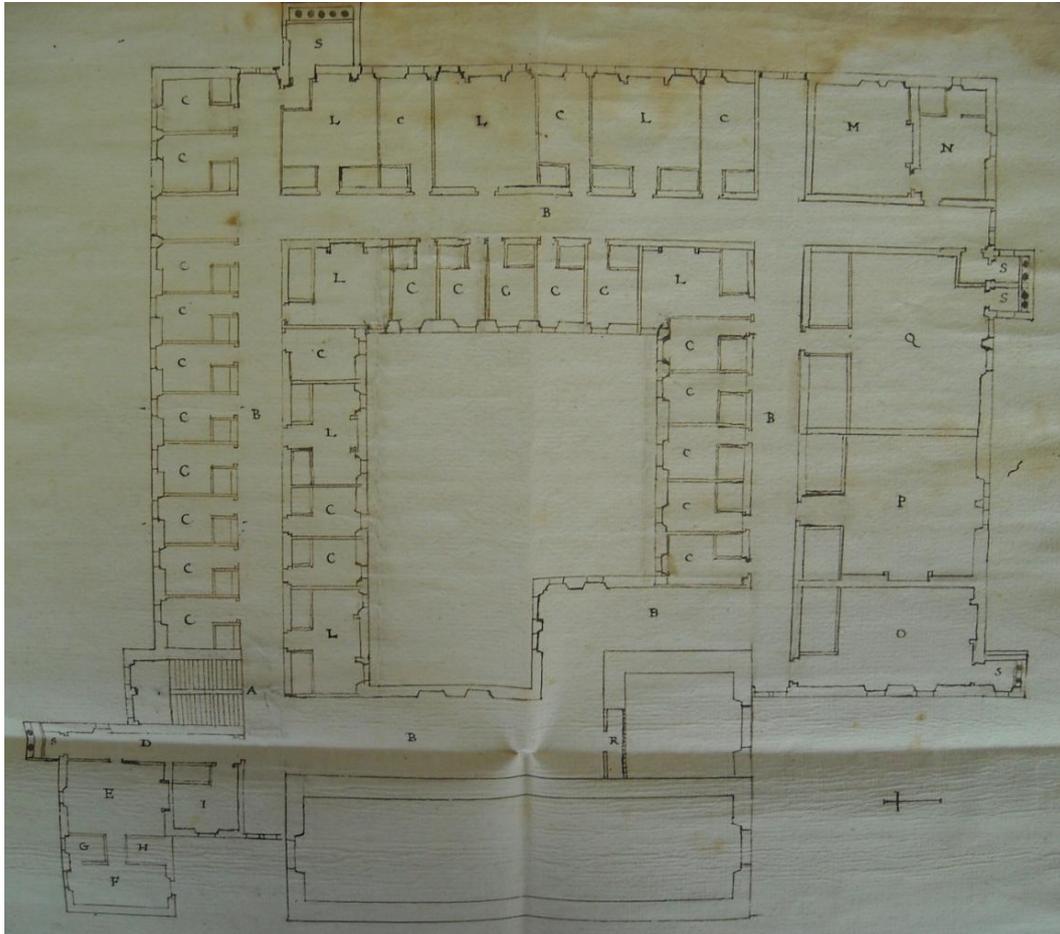


Légende du plan N° 5.

- A. L'entrée du cloître des Religieux au cartier des Religieuses.
- B. L'entrée dans une basse cour dont les Religieux auront la clef et sort à la cour rustique.
- C. La porte du monastère des Religieuses.
- D. Entrée du parloir tant de dehors que de dedans.
- E. Entrés au cave.
- F. Digué pour monter aux chambres de dessus le parloir.
- G. Entrée du passage pour aller au parloir de dedans p au cour.
- H. Digué pour monter au dortoir d'en haut.
- I. Porte de l'Eglise du costé des Religieux.
- K. Lieux destines pour [1 mot] ou autre usage.
- L. Lieux communs.
- M. Petit digué pour monter de la lavanderie a la chambre des sœurs.
- N. Porte de la cour des Religieux.
- O. Digué pour monter au dortoir des religieux.
- P. Porte entrant a la cuisine des sœurs.
- Q. Non renseigné.

## Plan 6. Plan intérieur du 1<sup>er</sup> étage du monastère (projet 2).

ADI, 17H17, plans des bâtiments, XVIIe et XVIII siècles. Mettre légende en bas de page.



### Légende du Plan N° 6.

- A. Le dessus du digué.
- B. Le dortoir.
- C. La chambre des Religieuses et plans du lit.
- D. L'alée pour les lieux communs de la v. m prieure.
- E. Le chauffoir de la v. m prieure.
- F. Sa chambre.
- G. Son oratoire.
- H. Place pour son lit.
- I. La chambre de (non renseigné).
- L. Le chauffoir des Religieuses aux [3 mots].
- M. Le noviciat.
- N. La chambre de la Maitresse des novices.
- O. L'infirmerie.
- P. Chambre pour les sœurs [1 mot] les malades.
- Q. Aux chambres des sœurs, ou il y a un digué pour descendre à la lavanderie.
- R. Cabinet qui servira aux malades pour ouïr la messe a la chapelle de nos V. S.
- S. Les lieux communs.

### Plan 7. Carte des propriétés de Lesdiguières. 1674.

BMG, Cd. 766, Carte topographique qui contient en long depuis le chasteau de Sechiline jousques au rocher appelé Pisse Vielle et au bas le chasteau de Vizille Vaunavey le couvent de Prémol... « [Plan des propriétés de Lesdiguières établi en 1674], 51,5 x 73,5 cm.



### Plan 8. Carte des propriétés de Lesdiguières (Vue 2). 1674.

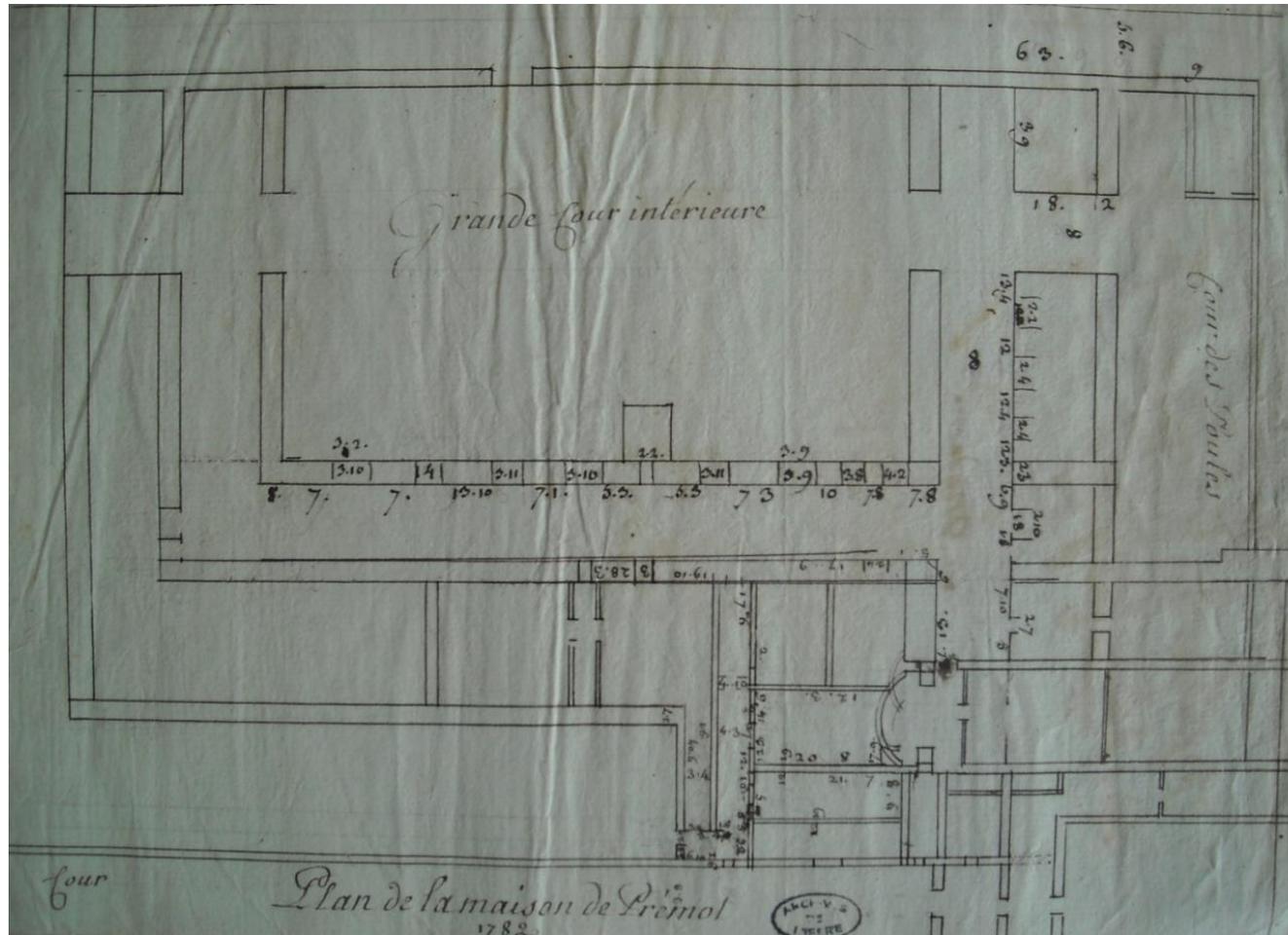
BMG, Cd. 766, *Carte topographique qui contient en long depuis le chasteau de Sechiline jousques au rocher appelé Pisse Vielle et au bas le chasteau de Vizille Vaunavey le couvent de Prémol...* « [Plan des propriétés de Lesdiguières établi en 1674], 51,5 x 73,5 cm.

Agrandissement du couvent de Prémol sur la carte de Lesdiguières.



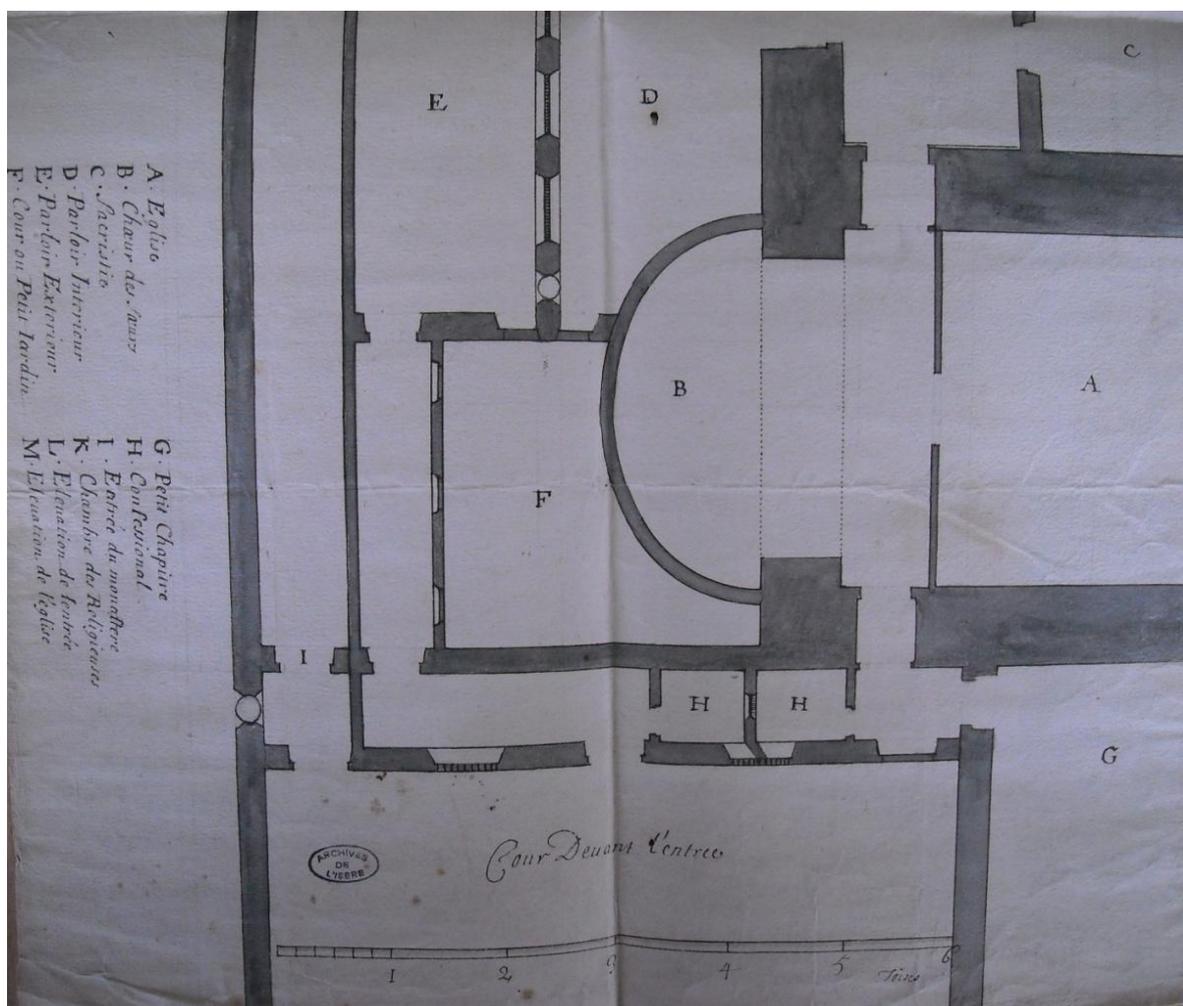
### Plan 9. Plan de la Maison de Prémol. 1782.

ADI, 17H 17: plans des bâtiments. 13 p. dont 11 plans et deux mesures. XVIIème et XVIIIème siècle.



**Plan 10. Plan de l'entrée du grand cloître et de l'église. Non daté.**

ADI, 17H 17: plans des bâtiments. 13 p. dont 11 plans et deux mesures. XVIIème et XVIIIème siècle.

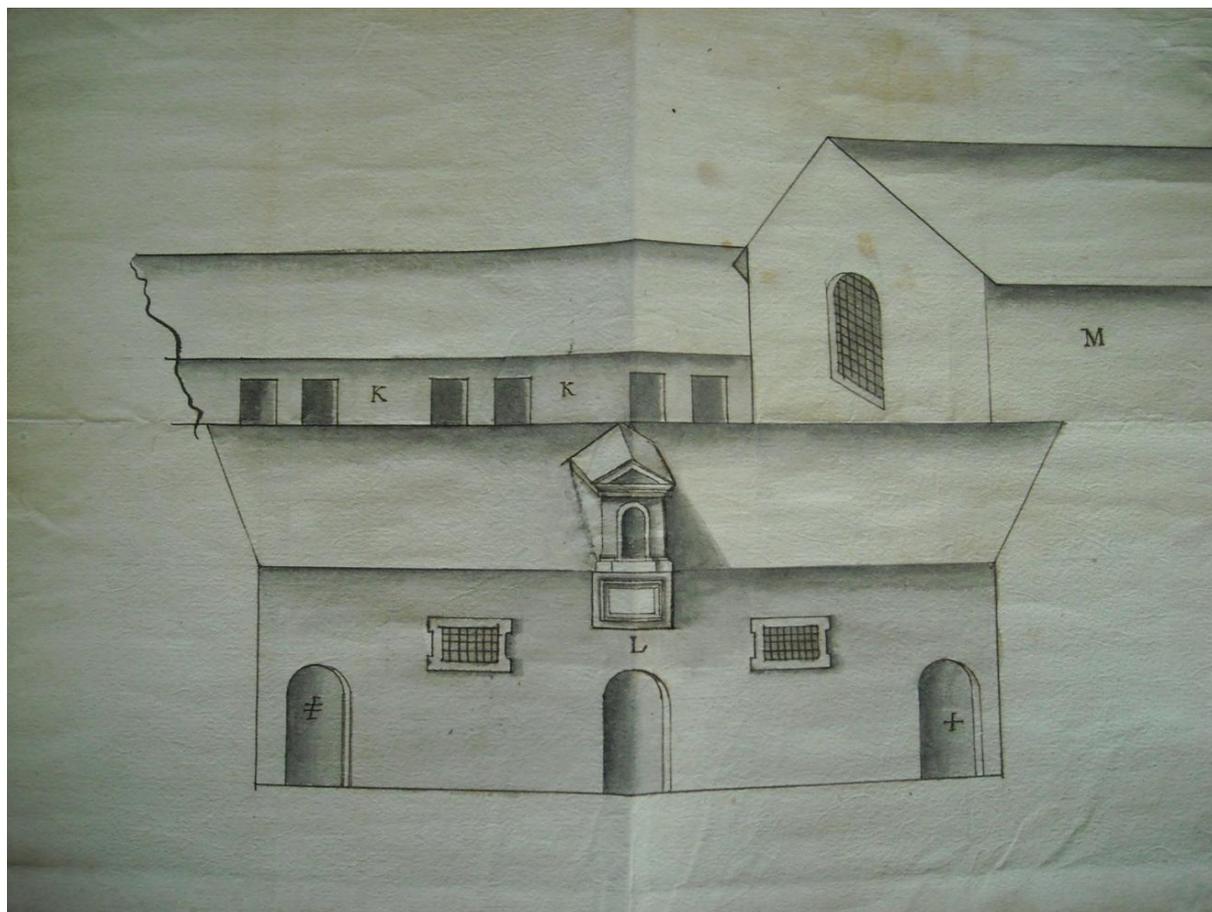


Légende du Plan N° 10.

- A. Eglise.
- B. Chœur des sœurs.
- C. Sacristie.
- D. Parloir Interieur.
- E. Parloir Extérieur.
- F. Cour ou petit jardin.
- G. Petit Chapitre.
- H. Confessionnal.
- I. Entrée du monastere.
- K. Chambre des Religieuses.
- L. Elevation de l'entree.
- M. Elevation de l'eglise.

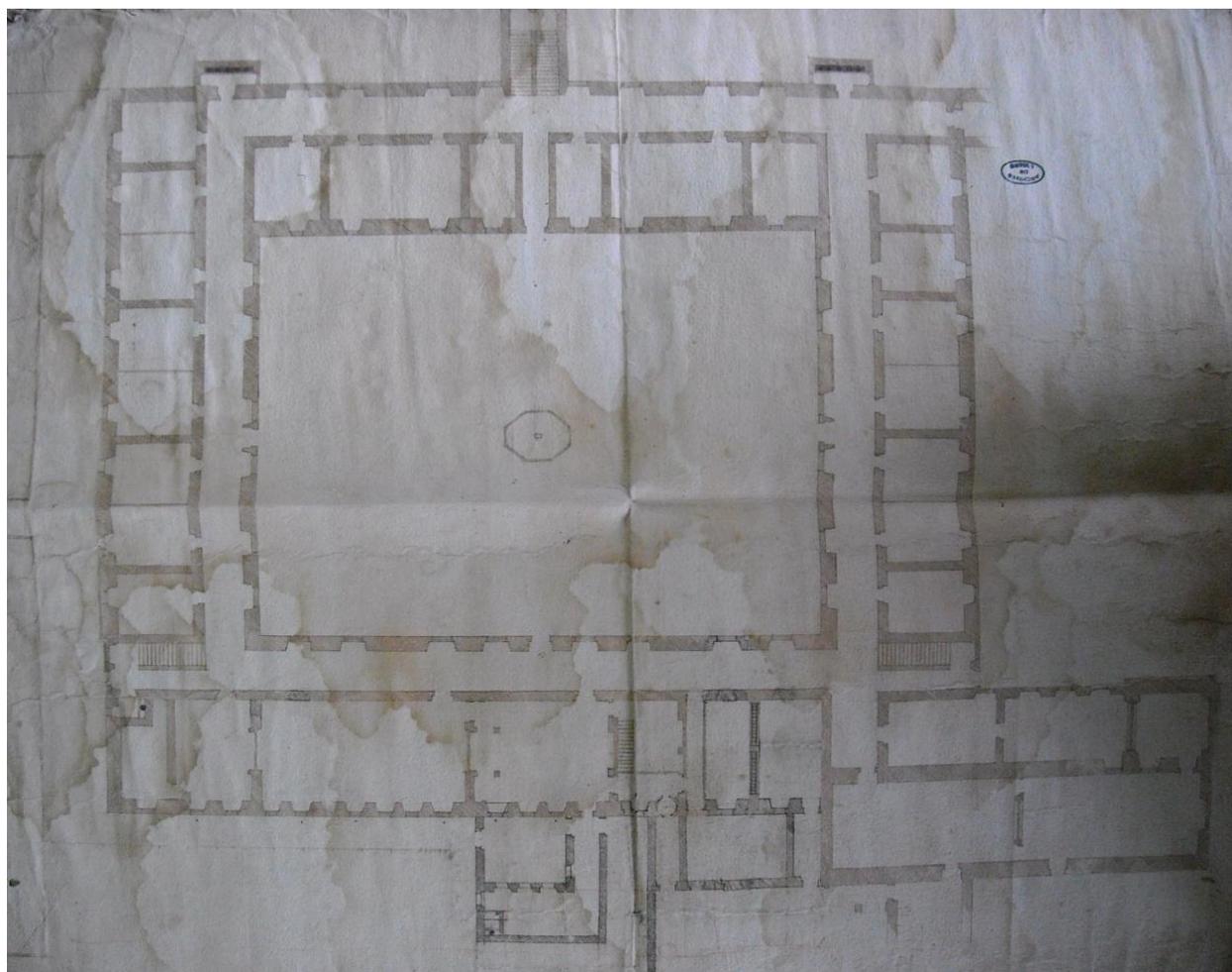
**Plan 11. Vue en élévation de l'entrée du grand cloître et de l'église. Non daté.**

ADI, 17H 17: plans des bâtiments. 13 p. dont 11 plans et deux mesures. XVIIème et XVIIIème siècle.



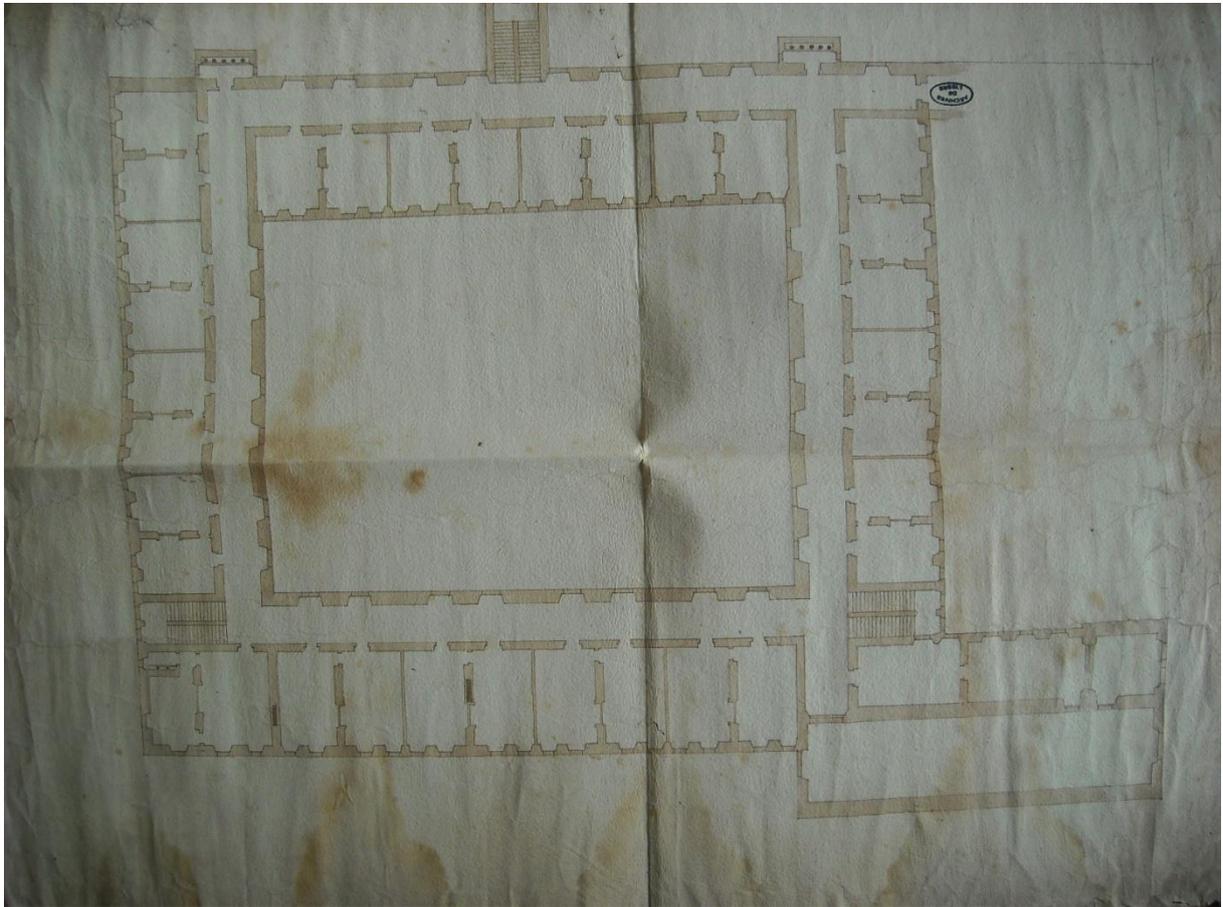
**Plan 12. Plan de l'étage de la chartreuse de Prémol. Non daté.**

ADI, 17H 17: plans des bâtiments. « Plans anciens de Prémol ». XVIIème et XVIIIème siècle.  
Représentation de l'étage du monastère de Prémol au XVIIIe siècle.



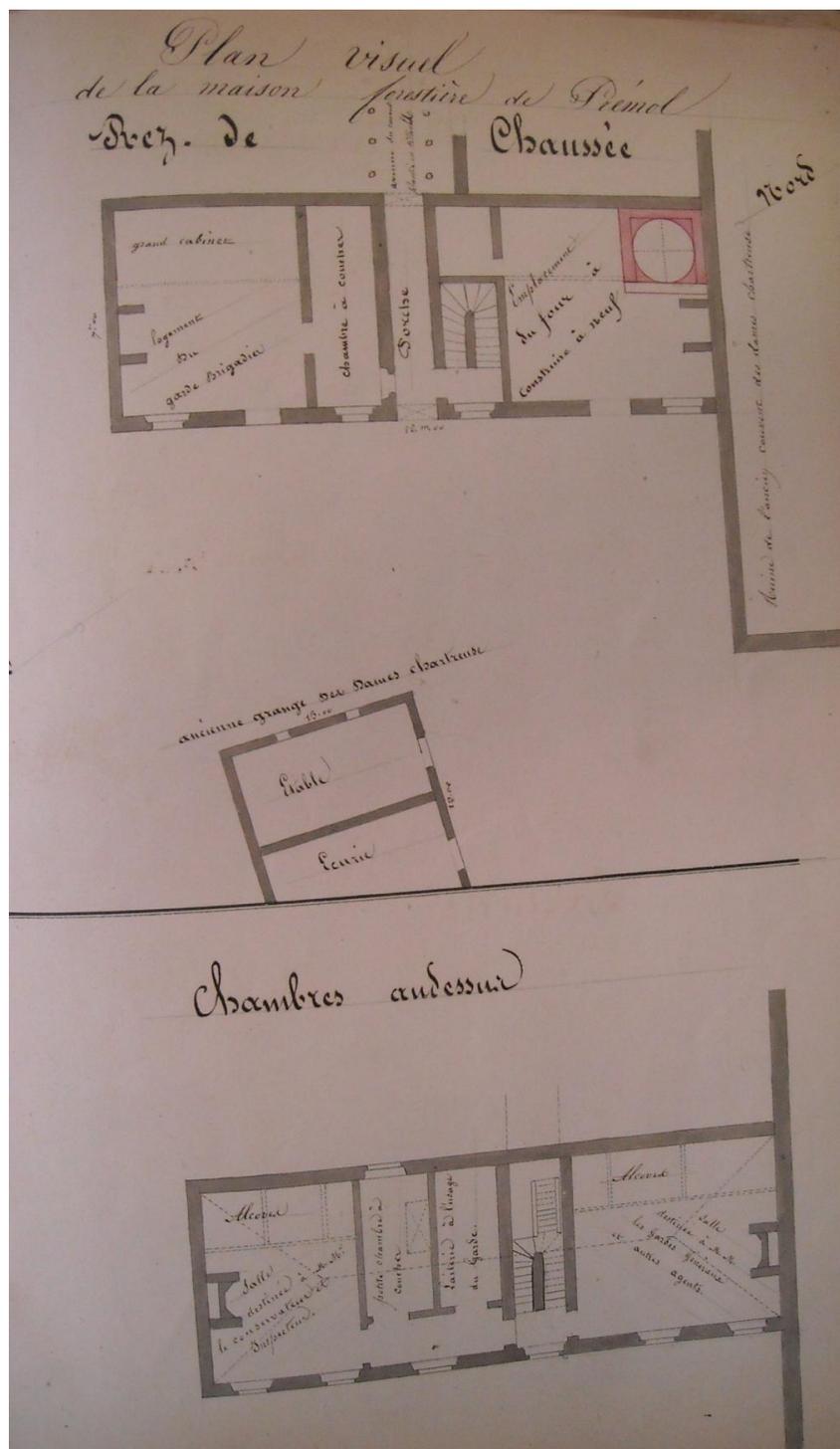
**Plan 13. Plan du rez-de-chaussée de la chartreuse de Prémol. Non daté.**

ADI, 17H 17: plans des bâtiments. « Plans anciens de Prémol ». XVIIème et XVIIIème siècle.  
Représentation du rez-de-chaussée du monastère de Prémol au XVIIIe siècle.



**Plan 14. 1Q 410. Plan visuel de la maison forestière de Prémol. 1845.**

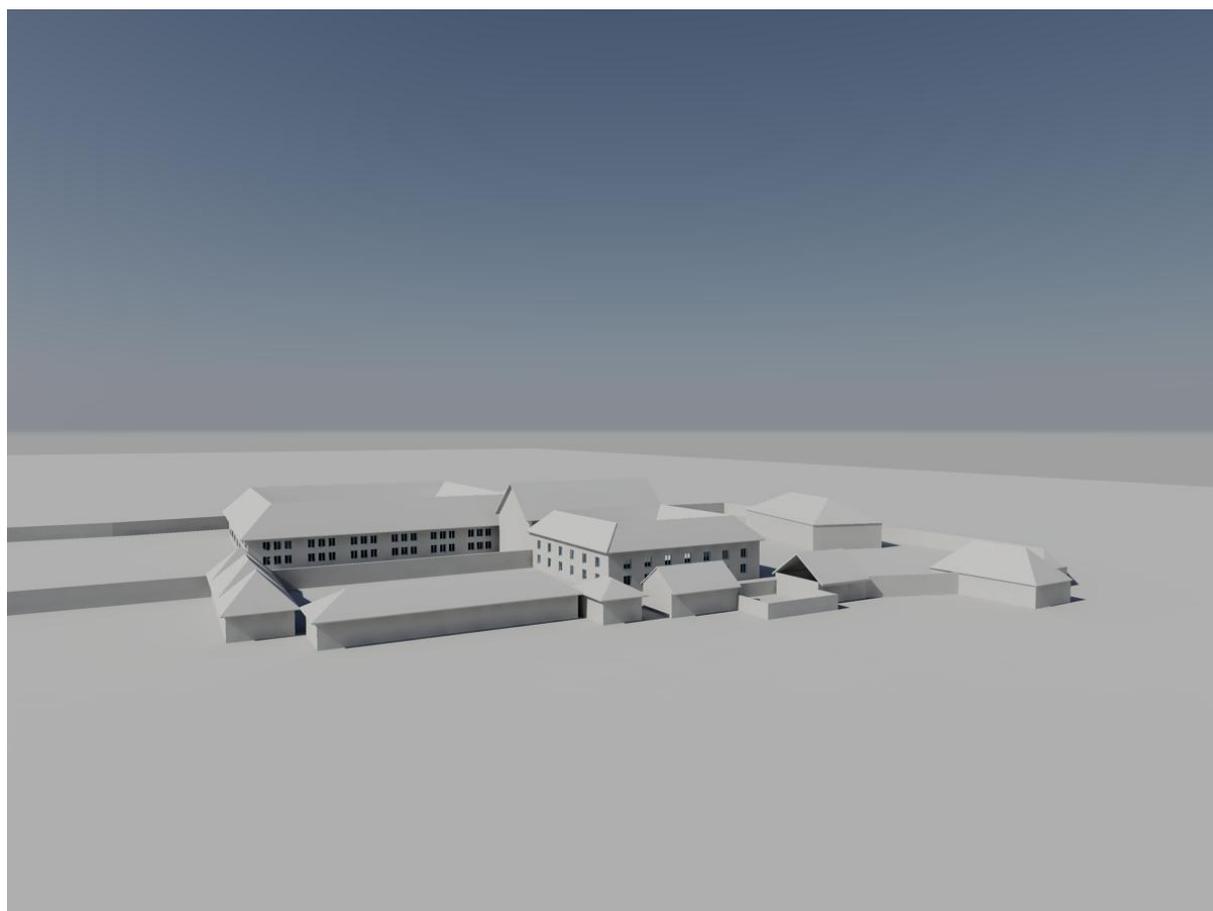
ADI, 6P7/37, Forêt domaniale de Prémol (Communes de Brié et Angonnes, Herbeys, Vaulnaveys-le-Haut et le Bas). Délimitations, bornage, revendications des communes, plans, correspondance, divers). 1845. p. 13.



**Plan 15. Représentation N° 1 de la chartreuse de Prémol en trois dimensions.**

Représentation basée sur le « Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent. » ADI, 1Q 410 : Liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891.

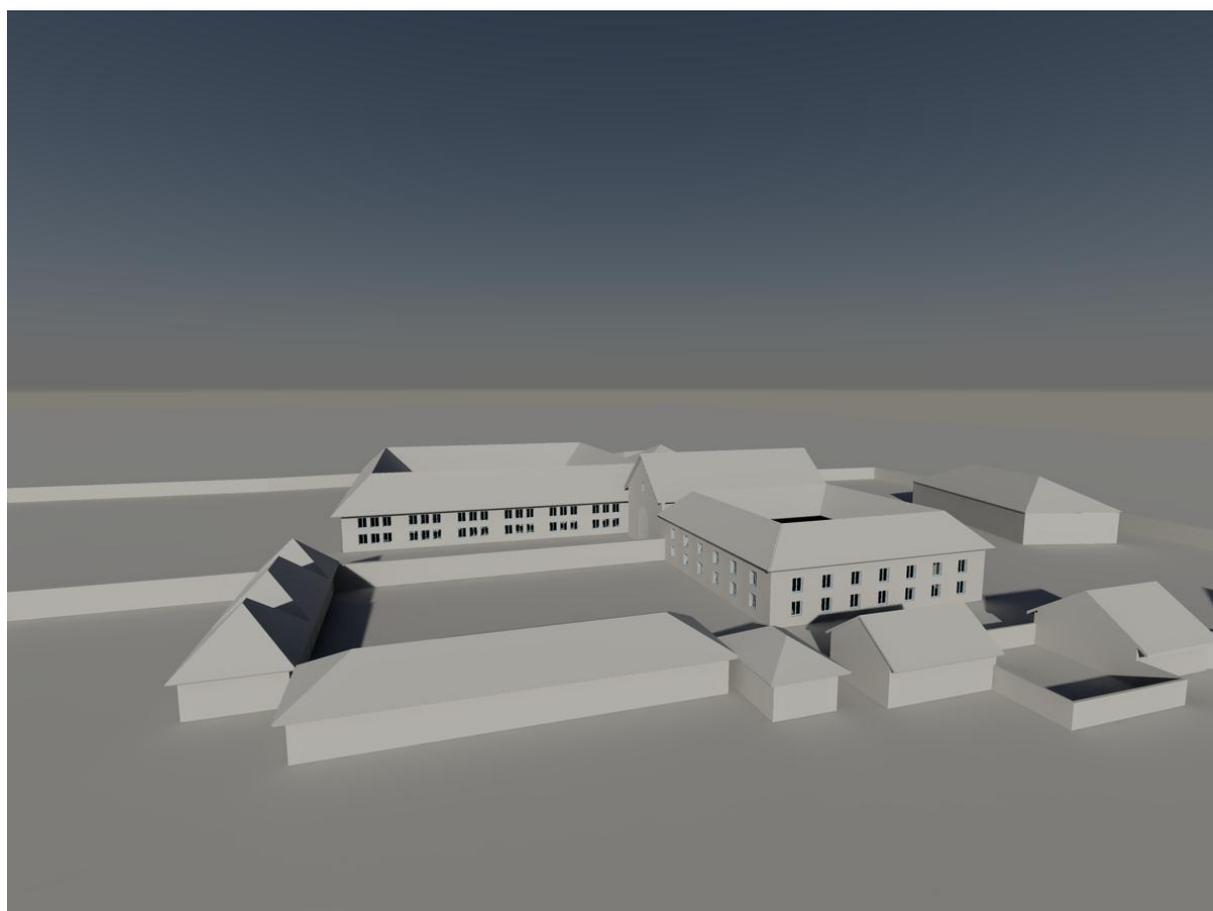
Réalisé par Loïc Gelin.



**Plan 16. Représentation N° 2 de la chartreuse de Prémol en trois dimensions.**

Représentation basée sur le « Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent. » ADI, 1Q 410 : Liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891.

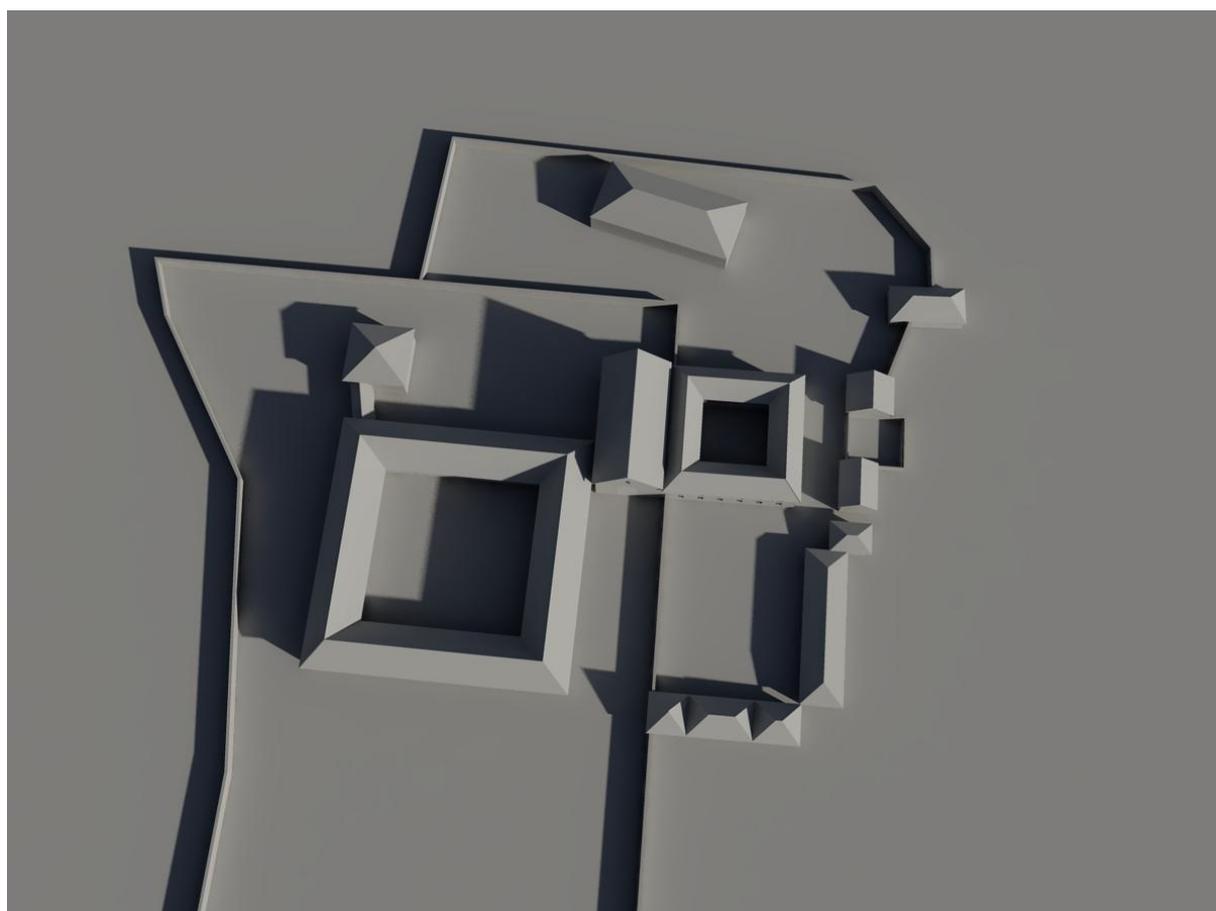
Réalisé par Loic Gelin.



**Plan 17. Représentation N° 3 de la chartreuse de Prémol en trois dimensions.**

Représentation basée sur le « Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent. » ADI, 1Q 410 : Liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891.

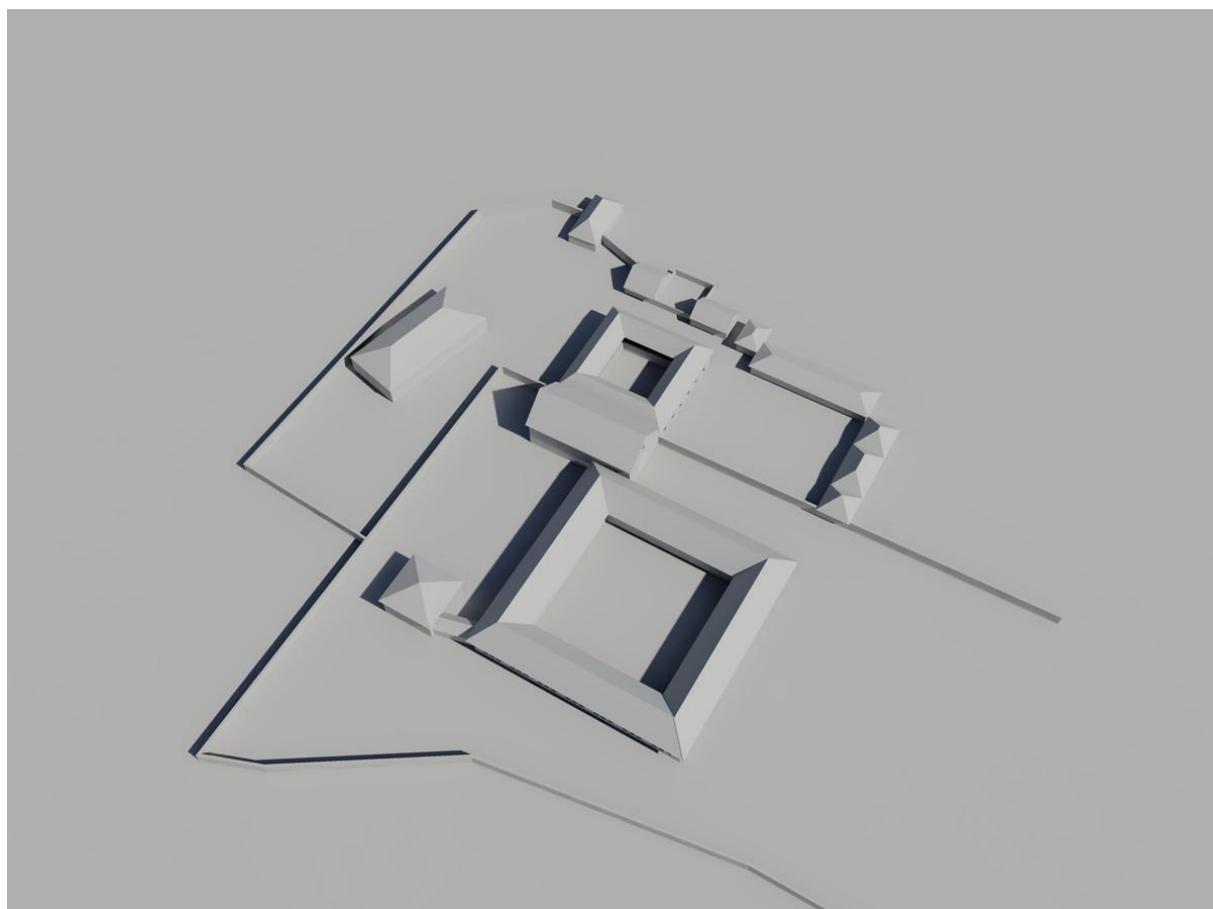
Réalisé par Loic Gelin.



### **Plan18. Représentation N° 4 de la chartreuse de Prémol en trois dimensions.**

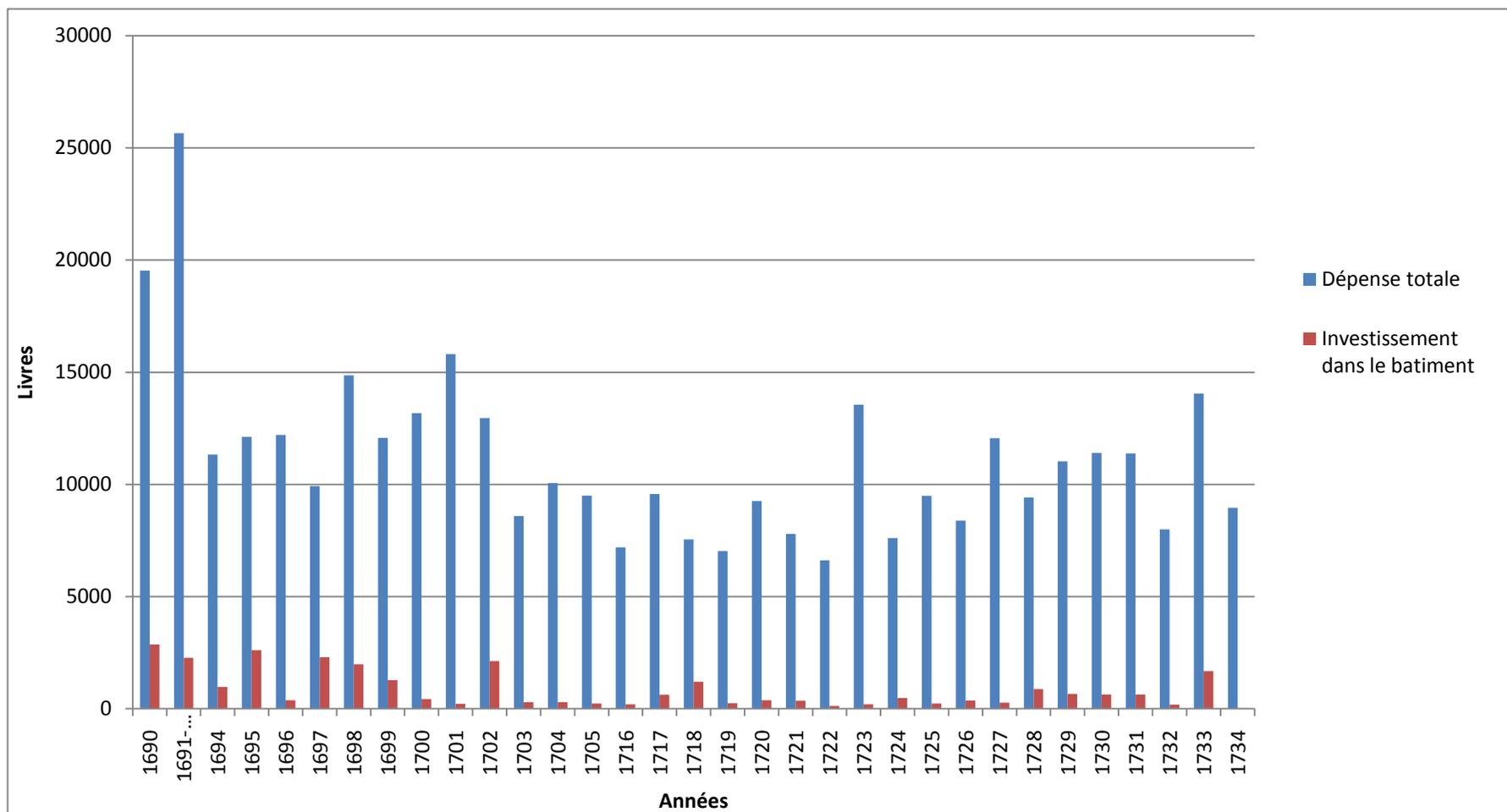
Représentation basée sur le « Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent. » ADI, 1Q 410 : Liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891.

Réalisé par Loic Gelin.



## Table des figures

Figure 1. Graphique des dépenses du bâti au sein de la dépense totale. 1690-1734.



**Figure 2. Graphique d'investissement dans le bâti. 1690-1734.**

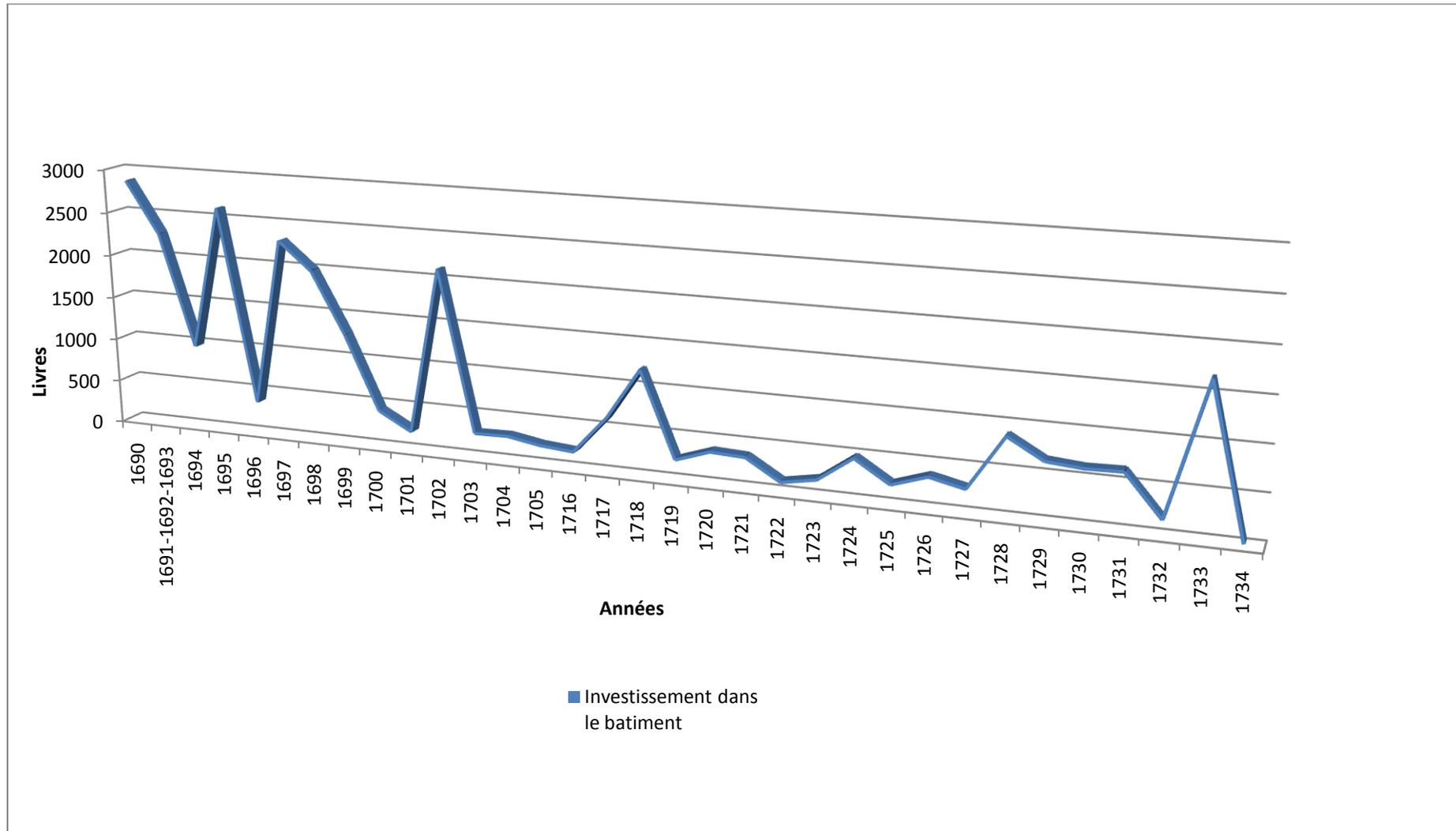
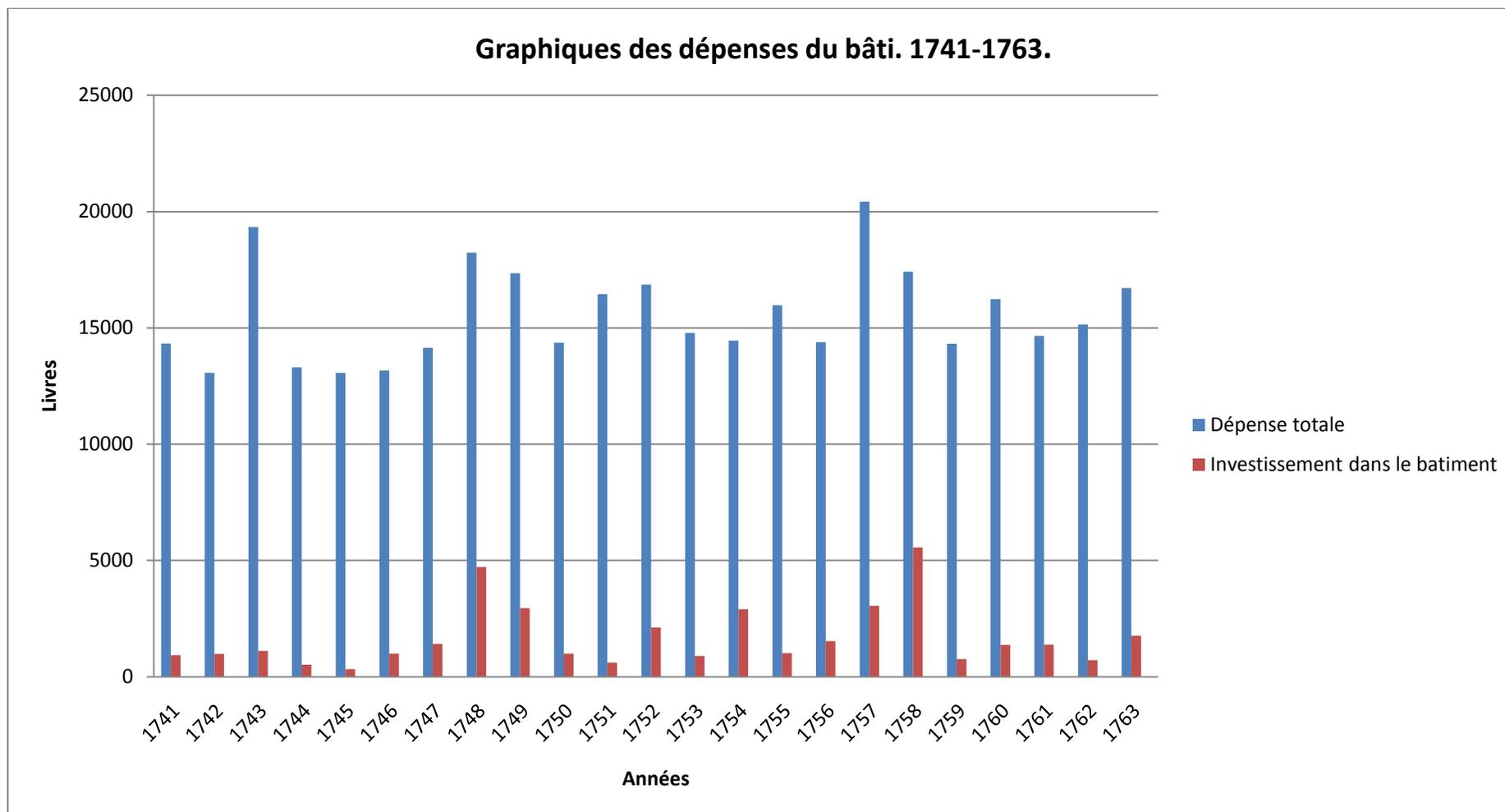
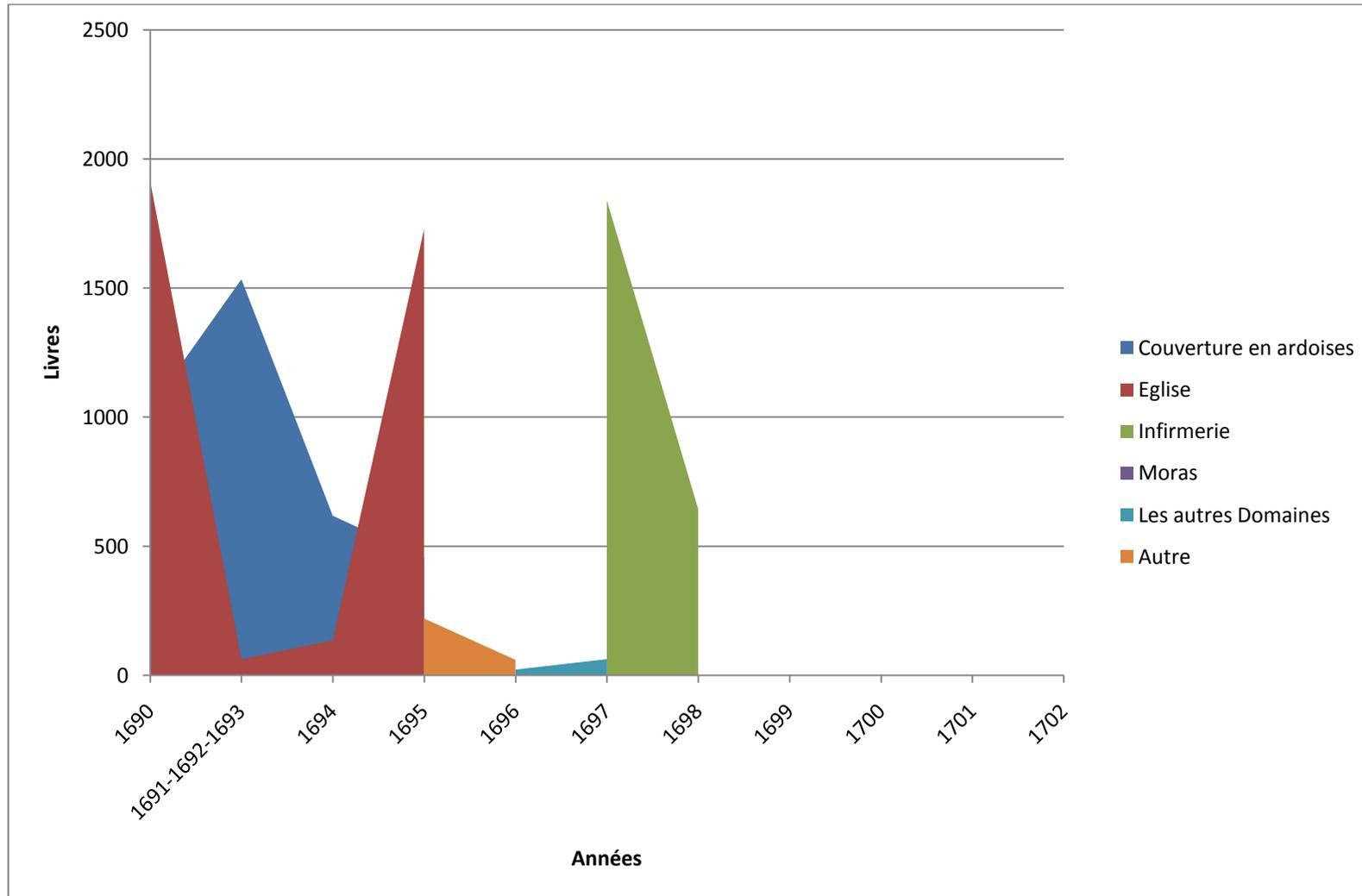


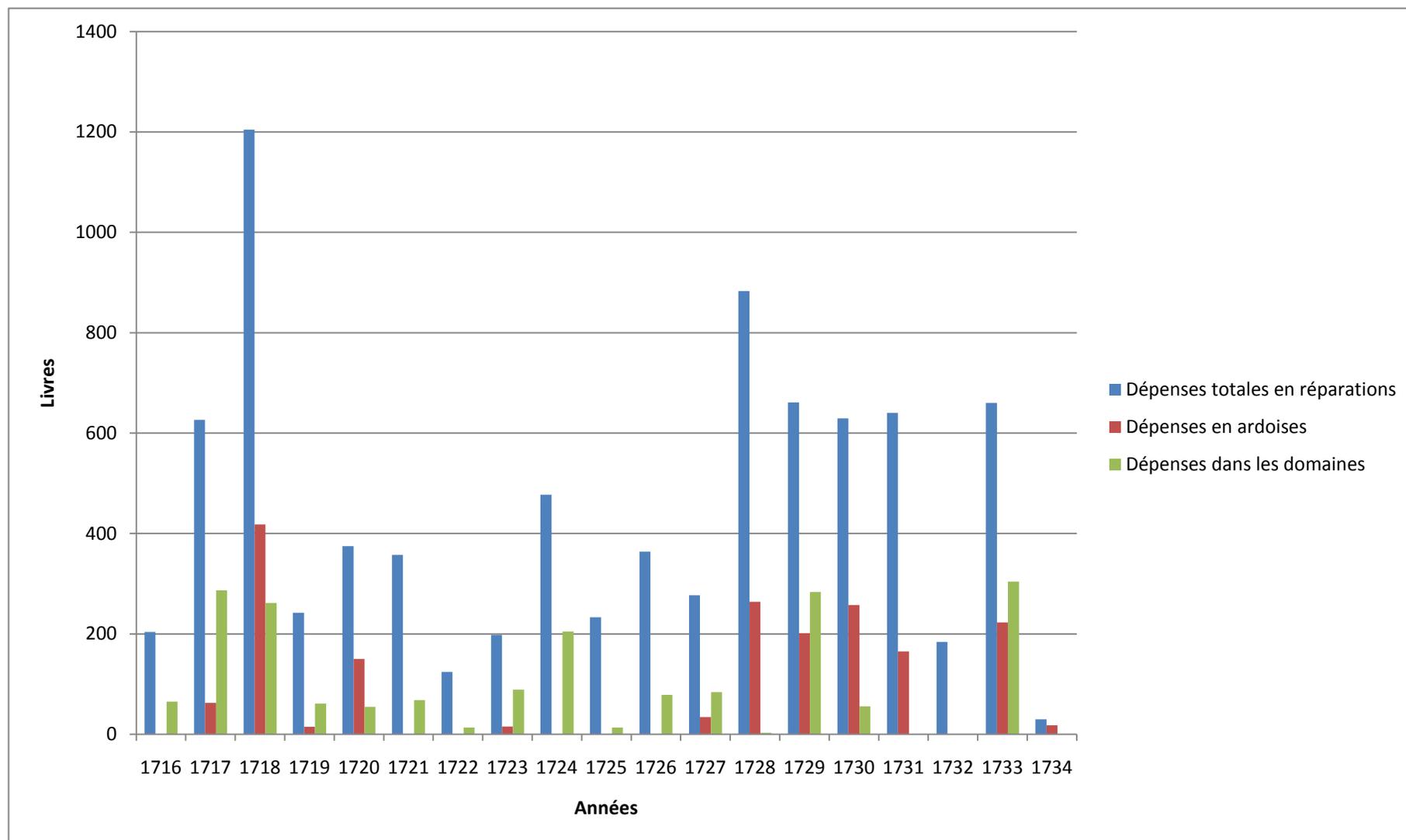
Figure 3. Graphique des dépenses du bâti au sein de la dépense totale. 1741-1763



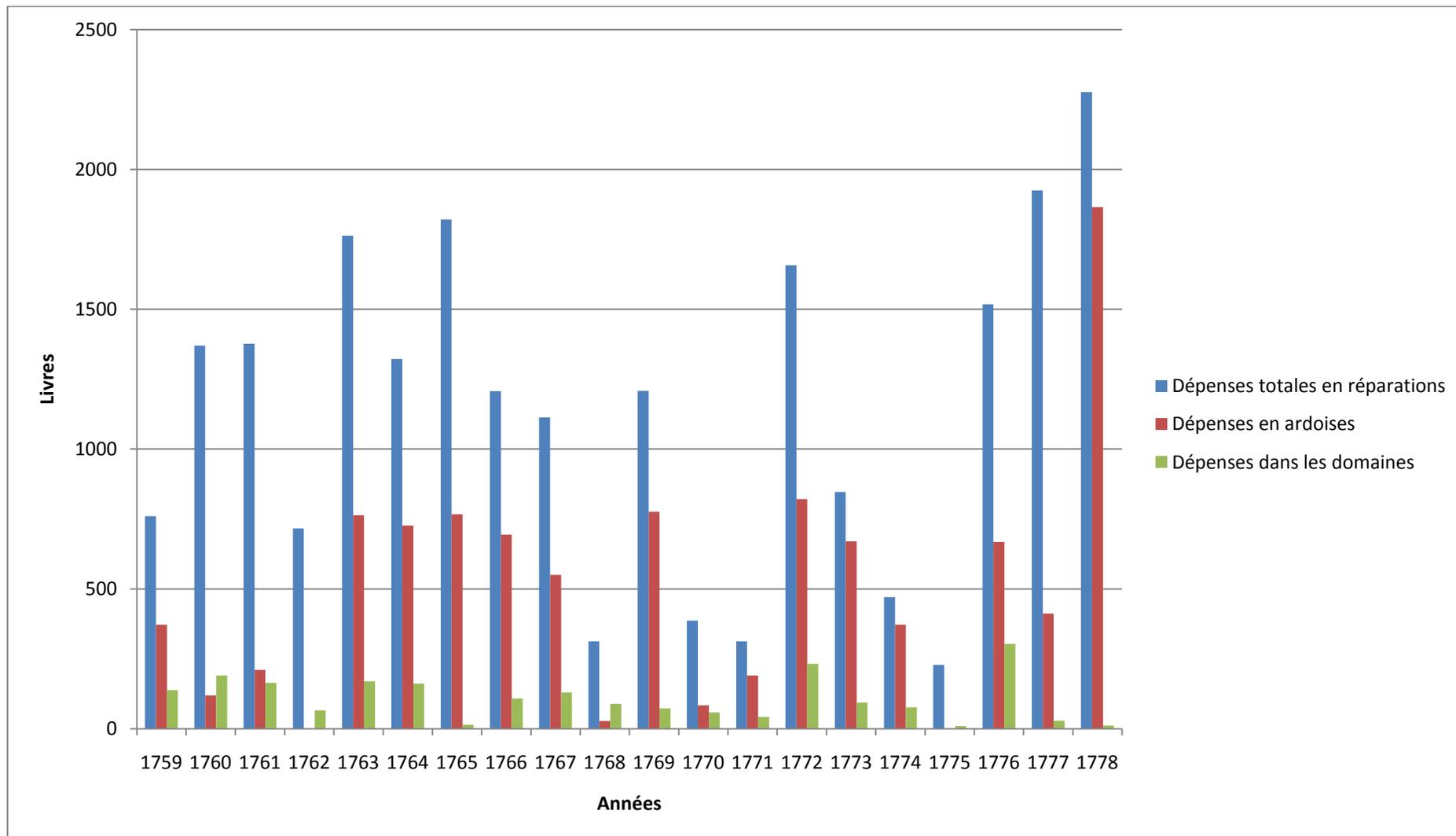
**Figure 4. Graphique à aires empilées des investissements de la fin du XVIIe siècle.**



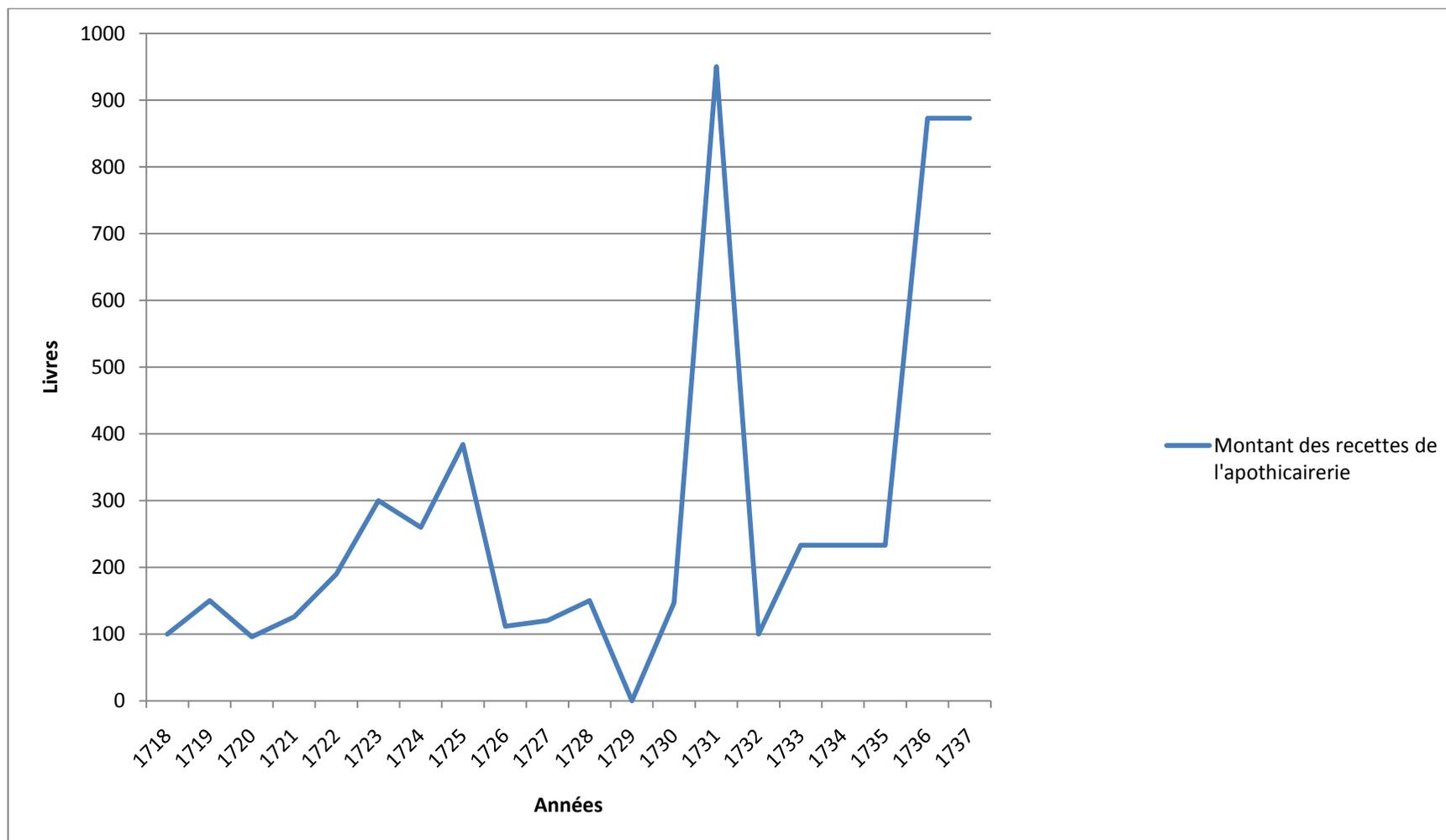
**Figure 5. Histogramme 1 des dépenses en réparations, ardoises et domaines. 1716-1735.**



**Figure 6. Histogramme 2 des dépenses en réparations, ardoises et domaines. 1759-1778.**



**Figure 7. Courbe des recettes provenant de l'apothicairerie à destination des dépenses générales. 1717-1737.**



## Table des tableaux

**Tableaux 1. Principaux dons fonciers. XIIIe – XVe siècles.**

Donateurs	Montant du don	Eventuel contre-don	Date du leg
Odon et Raynaud Alleman	Rente annuelle de 30 sous Viennois		8 octobre 1239
Guigues VII	Rente annuelle de 100 sous au capital de 100 livres	Inhumé au couvent de Prémol.	1267
Jean II	Rente annuelle de 10 sous viennois	Pour la messe	1312
Henri Dauphin	Leg 100 sous gros tournois	Pour prières et augmentation de moines	1328
Guigues VIII	Leg 100 livres	Pour des œuvres pies	1333
Humbert II	Rente de 100 sous		1335
Humbert II	Pension de 15 florins sur ses terres de l'Oisans		1345
Dauphin Louis (futur Louis XI)	Pension de 60 livres et six sétiers de Fèves.		1447

**Tableau 2. Principaux dons fonciers. XIIIe – XVe siècles.**

Nom de la possession	Dons		Contre-partie	Donateurs	Nature de la possession			Fonction				Date acquisition
	Donation franche	Donation vente			Isolée	Périph. « désert »	« Granges »	pré	forêt	plantations	inconnue	
Maladrerie des Alberges – Vaulnaveys-le-Haut	X			Odon alleman			X	X	X			8 octobre 1239
Aux Alberges		X	4 livres	Brune d'Orengé			X	X	X			8 avril 1240
Ténelement près de La Mure	X			Guigues VII	X						X	1252
Fonds près de l'église du couvent de Prémol.		X	Cens de 60 sols	Guigues VII		X					X	1257
De la montagne du Recoin à Chamrousse.	X			Guigues Alleman				X	X			1260
La Rivoire, à Moras	X		Inhumé à Prémol	Guigues VII	X						X	1267
Alberge les eaux du Lac de la plaine Saint-Laurent (actuel Bourg-d'Oisans)		X	Cens et redevances	Jean II	X						X	1312
Ténelement de Montfleury, aujourd'hui La Tronche	X			Marguerite Peyllard			X			X		1327
Pré des Mouilles, ainsi que du rocher de Pissevieille et du ruisseau Rambert	X			Guigues Alleman				X	X			1340
Scie à eau au lieu de la Gorge	X			Jean Ruynat de Vaulnaveys		X			X			1409

**Tableau 3. Principaux achats fonciers de la chartreuse de Prémol. XIIIe-XVIIIe siècles.**

Acquisition	Vente-prix d'achat	Echange	Vendeur	Acquisition d'un domaine entier	Acquisition complétant un domaine	Année de la transaction
Biens à Vaulnaveys et aux Alberges		X	Chapitre Saint-André de Grenoble		Complément des Alberges, acquise par donation en 1239.	1241
Mantonne (la Tronche)	140 livres en tout		Plusieurs vendeurs	X		1254-1255
Quart du lac de Bourg d'Oisans	X				X complément donation initiale de la fondatrice Béatrix de Montferrat.	1280
Terres à Vieille-Morte. <sup>3</sup>	X				X complément donation initiale de la fondatrice Béatrix de Montferrat.	1282
18 sestérées de terres à Vieille-Morte	X		Joanès Porte		X complément donation initiale de la fondatrice Béatrix de Montferrat.	1290
Terre dans la plaine de Saint-Laurent	10 livres et 10 sous		Pierre Guigues et Jacques de L'Isle		X complément donation initiale de la fondatrice Béatrix de Montferrat.	1292
Etang des Fauries	400 écus d'or		Nicols Ruynat	X		1520
Terres à Moras	X				X complément donation Guigues VII en 1267	1592- 1596
Fonds du Gua	X		Claude Faure-Verdecy. Louis de Paviot		X complément d'une possession acheté début 17e	1632 - 1634
Domaine de Saint-Bruno (Bas Vaulnaveys)	17.000 livres		Francois Galland	X		1676
Terre à Saint-Bruno	950 livres				X complément du domaine acheté l'année d'avant	1677
Domaine de Girouds (dit aussi de Sainte-Roseline).	23.200 livres		Joseph de Vallin du Rousset	X		24 mars 1695
Domaine des Martinets	1940 livres		Madeleine de Pressins			8 avril 1711

<sup>3</sup> situé dans l'actuelle Bourg-d'Oisans.